



Ministère de la  
Culture - Algérie



Au service  
des peuples  
et des nations

## Evaluation à mi-parcours (MTR) du PNUD-GEF

### *Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie*

Rapport final, 8 février 2018



Equipe MTR: Dr BLOESCH Urs (Adansonia-Consulting); Pr CHEHAT Foued

**Titre du projet :** Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les Parcs Culturels en Algérie

**Numéro du Projet :** 78496 **Award ID :** 61754

**UNDP PIMS :** 4153 **GEF PMIS :** 3952

**Echéance de MTR :** **Date de remise du rapport MTR :** 8 février 2018

**Domaine d'intervention opérationnel/Programme stratégique du GEF :**  
Biodiversité, dégradation de la terre

**Pays :** Algérie

**Agence de mise en œuvre FEM :** PNUD

**Agence d'exécution du projet :** Ministère de la Culture

**Agence chargée de la coordination et de la supervision :** Ministère des Affaires Etrangères

**Equipe MTR :**

- Dr BLOESCH Urs
- Pr CHEHAT Foued

## **Remerciements**

Nous exprimons notre profonde gratitude à l'équipe du Projet Parcs Culturels Algériens (PPCA) pour leur hospitalité chaleureuse et franche collaboration tout au long de la mission. Nous aimerions remercier sincèrement le PNUD-GEF de nous avoir confié le MTR de ce Projet. A toutes et tous, qui ont contribué par leur engagement et savoir à l'évaluation à mi-parcours du Projet, nous leurs adressons nos plus vifs remerciements. Finalement, nous remercions chaleureusement la population locale pour leur grande hospitalité et leur intérêt dans le déroulement de la mission.

## II. Table de matières

|                                                                                        |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| III. Sigles & acronymes                                                                | p. 4  |
| 1. Résumé                                                                              | p. 5  |
| 2. Introduction                                                                        | p. 12 |
| 3. Description et contexte du Projet                                                   | p. 14 |
| 4. Résultats                                                                           | p. 21 |
| 4.1 Stratégie du Projet                                                                | p. 21 |
| 4.2 Progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif, des résultats et des produits | p. 24 |
| 4.3 Mise en œuvre du Projet et gestion réactive                                        | p. 37 |
| 4.4 Durabilité                                                                         | p. 40 |
| 5. Conclusions et recommandations                                                      | p. 42 |
| 5.1 Conclusions                                                                        | p. 42 |
| 5.2 Recommandations                                                                    | p. 43 |
| <br>                                                                                   |       |
| Annexe A : Termes de Référence                                                         | p. 46 |
| Annexe B : Modèle de matrice d'évaluation pour l'examen à mi-parcours                  | p. 53 |
| Annexe C : Guide d'entrevue                                                            | p. 56 |
| Annexe D : Echelles d'évaluation                                                       | p. 57 |
| Annexe E : Itinéraire de mission                                                       | p. 58 |
| Annexe F : Liste des personnes interviewées                                            | p. 59 |
| Annexe G : Liste des documents examinés                                                | p. 62 |
| Annexe H : Table de cofinancement                                                      | p. 68 |
| Annexe I : Codes de conduite UNEG signés                                               | p. 69 |

### III. Sigles & acronymes

|                |                                                                    |
|----------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>AMC</b>     | Accord de Management Collaboratif                                  |
| <b>AP</b>      | Aire Protégée                                                      |
| <b>APC</b>     | Assemblée Populaire Communale                                      |
| <b>APR</b>     | Annual Project Report                                              |
| <b>APW</b>     | Assemblée Populaire de Wilaya                                      |
| <b>BP</b>      | Bureau Pays (PNUD)                                                 |
| <b>CEO</b>     | Chief Executive Officer                                            |
| <b>CP</b>      | Comité de Pilotage                                                 |
| <b>CTR</b>     | Conseiller Technique Régional (PNUD/GEF)                           |
| <b>DGF</b>     | Direction Générale des Forêts                                      |
| <b>GC</b>      | Gestion Collaborative                                              |
| <b>GEF</b>     | Global Environment Fund / Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) |
| <b>GeCon</b>   | Gestion des Connaissances                                          |
| <b>IEC</b>     | Information, Education, Communication                              |
| <b>IPCC</b>    | Intergovernmental Panel on Climate Change                          |
| <b>ISEG</b>    | Instrument de Suivi de l'Efficacité de Gestion                     |
| <b>MAE</b>     | Ministère des Affaires Etrangères                                  |
| <b>MdC</b>     | Ministère de la Culture                                            |
| <b>MTR</b>     | Midterm Review / Evaluation à mi-parcours                          |
| <b>PAB</b>     | Plans d'Action Biodiversité                                        |
| <b>PC</b>      | Parc Culturel                                                      |
| <b>PCA</b>     | Parc Culturel de l'Ahaggar                                         |
| <b>PCT</b>     | Parc Culturel du Tassili N'Ajjer                                   |
| <b>PGA</b>     | Plan Général d'Aménagement                                         |
| <b>PIF</b>     | Project Identification Form                                        |
| <b>PIR</b>     | Project Implementation Review                                      |
| <b>PNUD</b>    | Programme des Nations Unies pour le Développement                  |
| <b>PPCA</b>    | Projet Parcs Culturels Algériens                                   |
| <b>PSE</b>     | Paievements pour services environnementaux                         |
| <b>S&amp;E</b> | Suivi & Evaluation                                                 |
| <b>SIG</b>     | Système d'Information Géographique                                 |
| <b>SOS</b>     | Schéma d'Orientation Stratégique                                   |
| <b>SPANB</b>   | Stratégie et Plan d'Actions Nationaux pour la Biodiversité         |
| <b>TdR</b>     | Termes de Référence                                                |
| <b>UNESCO</b>  | United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization   |
| <b>UNFCCC</b>  | United Nations Framework Convention on Climate Change              |
| <b>UGC</b>     | Unité de Gestion Centrale                                          |
| <b>UGL</b>     | Unité de Gestion Locale                                            |

## 1. Résumé

**Tableau 1 : Information du Projet**

| <b>Titre du Projet</b>                | <b>Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les Parcs Culturels en Algérie</b> |                          |                           |                           |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|
| PMIS ID GEF                           | 3952                                                                                                                                            | Financement              | A l'approbation du PRODOC | Réalisation à mi-parcours |
| UNDP PIMS ID                          | 4153                                                                                                                                            | Financement FEM          | US\$ 5,387,142            | US\$ 3,505,717            |
| Pays                                  | Algérie                                                                                                                                         |                          |                           |                           |
| Région                                | Afrique                                                                                                                                         | Financement PNUD         | US\$ 522,858              | US\$ 8,203,444            |
| Domaine focal                         | Ecosystèmes et Biodiversité                                                                                                                     | Financement Gouvernement | US\$ 20,803,052           |                           |
| Agence d'exécution                    | Gouvernement (Ministère de la Culture)                                                                                                          | Cofinancement total      | US\$ 27,251,766           | US\$ 11,709,161           |
| Approbation par le GEF                | 12 septembre 2011                                                                                                                               | Coût total du projet     | US\$ 27,251,766           |                           |
| Signature du Document de Projet       | 24 Octobre 2012                                                                                                                                 |                          |                           |                           |
| Atelier de lancement                  | 04 octobre 2013                                                                                                                                 |                          |                           |                           |
| Date de clôture prévue avant révision | 31 octobre 2018                                                                                                                                 |                          |                           |                           |
| Date de clôture prévue après révision | 31 octobre 2019                                                                                                                                 |                          |                           |                           |

### Descriptif du Projet

L'objectif affiché de ce projet est de conduire à une gestion du système national de PCs en Algérie, de manière à garantir, au sein de ces PCs, la conservation de la biodiversité d'importance mondiale et l'utilisation durable des services écosystémiques tout en protégeant le patrimoine culturel. Le Projet a été conçu en s'appuyant sur la priorité nationale accordée à la création d'un réseau de PCs dotés de Plans d'Aménagement comme le confirment la loi N°98-04 et le Plan National de Protection et de Mise en Valeur des Sites Archéologiques et Historiques. Ce Plan est lui-même intégré au Schéma National d'Aménagement du Territoire défini par la Loi n° 10-02 du 29 juin 2010 (voir Annexe G).

Par ailleurs, le Projet a été conçu dans le respect de l'Objectif stratégique des APs (SO1) du GEF et, plus spécifiquement, le deuxième sous-objectif « Elargissement de la couverture des aires protégées » tout en s'inscrivant dans le cadre du troisième Programme stratégique intitulé « Renforcement des réseaux des aires protégées terrestres ».

Le champ d'action de ce Projet couvre le système des cinq PCs (Tassili N'Ajjer, Ahaggar, Touat-Gourara-Tidikelt, Tindouf et Atlas Saharien) tout en y privilégiant six sites considérés comme prioritaires dans les deux premiers vu la richesse de la biodiversité et des écosystèmes qu'ils comportent. Il s'agit de trois sites dans le PC du Tassili N'Ajjer (sites du Meddak, du Tihodaïne et de l'Anhef) et de trois sites de l'Ahaggar (sites de la Taessa, de la Tefedest, Serkout et du Mouyidir) destinés à devenir des sites de référence et de démonstration pour l'extension de la démarche à d'autres sites pertinents dans les cinq PCs. Ainsi, la conservation de la biodiversité et l'utilisation des services écosystémiques seront considérées comme un modèle d'exploitation durable et efficace des ressources naturelles.

S'appliquant dans une région à climat aride, voire hyper aride, le projet, dans sa composante 3, prend en considération les actions à entreprendre pour que la gestion des sites prioritaires ciblés puisse intégrer la question de la protection des sols contre la dégradation et de la gestion durable des parcours naturels. Aussi, les accords de gestion collaborative dans les sites prioritaires incluront des investissements permettant de réduire la dégradation des terres.

L'exécution du Projet devrait permettre de résoudre partiellement ou totalement des problèmes de nature écologique (changement climatique), institutionnelle, organisationnelle et d'insuffisance de capacités techniques.

**Tableau 2 : Récapitulatif de l'évaluation et des réalisations de l'évaluation à mi-parcours de Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie.**

| Evaluation                                                                                                                                                                                                                                                                         | Evaluation MTR                                                                                                                                                                                               | Description de la réalisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Stratégie du projet                                                                                                                                                                                                                                                                | N/A                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p>Progrès accomplis vers la réalisation des résultats</p> <p><b>Objectif du projet</b> : Le système de gestion des parcs culturels en Algérie vise à garantir la conservation de la biodiversité d'importance mondiale, et l'utilisation durable des services écosystémiques.</p> | <p>Evaluation de la réalisation de l'objectif :</p> <p><b>(MS) Moyennement Satisfaisant</b></p> <p><b>Note : 4</b></p>                                                                                       | <p>i) La conservation du patrimoine bio-culturel et un plan d'action sectoriel pour les parcs culturels ont été intégrés dans la dernière version de la stratégie nationale pour la biodiversité, stratégie qui inclut pour la première fois les objectifs et opportunités offerts par le système national des PCs algériens, à côté de ceux offerts par le système national des aires protégées. ii) Engagement de l'élaboration du décret d'application pour adopter l'outil en vertu de la loi 98-04 (Plans d'aménagement). iii) L'UGC est en place et coordonne son travail avec les UGLs des 5 PCs algériens. iv) L'analyse des systèmes de connaissances écologiques traditionnels se poursuit.</p> |
| <p><b>Résultat 1:</b> Le système national élargi des parcs culturels assure la gestion des écosystèmes et des ressources de la biodiversité de manière systématisée, inclusive et efficace.</p>                                                                                    | <p><b>Indicateur 1</b> : Changements dans le tableau de bord d'évaluation de la capacité pour le système national des PCs.</p> <p>Evaluation de la réalisation :</p> <p><b>S (Satisfaisant) Note : 5</b></p> | <p>SCORES au 30/06/2017</p> <p><u>Formulation de politique</u></p> <p>  Systémique: 67%</p> <p>  Institutionnel: 67%</p> <p><u>Mise en oeuvre</u></p> <p>  Systémique: <b>67%</b></p> <p>  Institutionnel: <b>83%</b></p> <p>  Individuel: <b>67%</b></p> <p><u>Participation et consensus</u></p> <p>  Systémique: <b>67%</b></p> <p>  Institutionnel: <b>67%</b></p> <p>  Individuel: <b>67%</b></p> <p><u>Utilisation de l'information et des connaissances</u></p> <p>  Systémique: 33%</p> <p>  Institutionnel: 33%</p> <p>  Individuel: <b>67%</b></p> <p><u>Suivi</u></p> <p>  Systémique: 50%</p>                                                                                                 |

|                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                | Institutionnel: <b>67%</b><br>Individuel: 33%<br>Amélioration sensible de plusieurs paramètres (en gras dans le texte)                                                                                                                                                                                                                                |
|                                                                                                                                                                                                | <b>Indicateur 2</b> : Tableau de bord de la durabilité financière du réseau des PCs.<br><br>Evaluation de la réalisation :<br><b>MS (Moyennement Satisfaisant) Note : 4</b>                                                    | SCORES au 30/06/2017<br><u>Composante 1</u> : 60,9%<br><u>Composante 2</u> : 50,7%<br><u>Composante 3</u> : 12,5%<br><u>Score total</u> : 46,1%<br><br>Légère amélioration des notations pour les 3 composantes                                                                                                                                       |
| <b>Résultat 2</b> : L'appui du public aux parcs culturels élargit la base des parties prenantes impliquées dans la gestion et la conservation des PCs.                                         | <b>Indicateur</b> : Diffusion du concept de PC au sein du public cible, mesurée à travers un système d'enquêtes de sondage périodiques.<br><br>Evaluation de la réalisation :<br><b>MS (Moyennement Satisfaisant) Note : 4</b> | Les activités de sensibilisation déployées sur la base de la stratégie d'IEC sont importantes et visent divers publics cibles. Mais, l'absence de sondage ou d'étude d'impact rend difficile l'évaluation de l'impact réel.                                                                                                                           |
| <b>Résultat 3</b> : L'efficacité de la gestion est améliorée dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.                                                                                  | <b>Indicateur</b> : Le score global de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT).<br><br>Evaluation de la réalisation<br><b>MS (Moyennement Satisfaisant) Note : 4</b>                                             | METT scores 2017<br>Tassili N'Ajjer: 70<br>PC Ahaggar: 70<br>La gestion s'est améliorée dans les deux PCs                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Résultat 4</b> : La conservation des espèces phares est améliorée dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.                                                                               | <b>Indicateur</b> : Répartition de la population des guépards et densité des principales espèces de proies.<br><br>Evaluation de la réalisation :<br><b>MS (Moyennement Satisfaisant) Note : 4</b>                             | L'étude de 30 mois, sur la base de photos (cameras trappe) afin d'élaborer un plan de conservation du guépard a démarré en juillet 2017.<br><br>Les protocoles de suivi de la gazelle Dorcas dans les sites prioritaires de Taessa et Tihodaïne depuis 2004/2005 montrent plutôt une légère tendance à la hausse du No. d'individus / km de transect. |
| <b>Résultat 5</b> : Les menaces et la dégradation des sites prioritaires de conservation de la biodiversité et des sites Ramsar sont réduites dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar. | <b>Indicateur 1</b> : Le niveau de braconnage enregistré dans les sites prioritaires.<br><br>Evaluation de la réalisation :<br><b>MS (Moyennement Satisfaisant) Note : 4</b>                                                   | Des données sont recueillies sur deux sites (Taessa et Tihoudaine) et indiquent une tendance à la baisse, L'occurrence moyenne consolidée est de 0,1 incident de braconnage/jour d'observation<br>Mais, le protocole doit être étendu aux autres sites dans les meilleurs délais.                                                                     |
|                                                                                                                                                                                                | <b>Indicateur 2</b> : Evolution de la densité du couvert ligneux dans les sites prioritaires (N. d'arbres / ha).                                                                                                               | Etude diachronique assistée par la télédétection (1986-2016), constate une augmentation du couvert végétal de 317 hectares en                                                                                                                                                                                                                         |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <p>Evaluation de la réalisation :<br/><b>S (Satisfaisant) Note : 5</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <p>zone urbaine et de 395 hectares en zone rurale (région d'Iherir).</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <p><b>Indicateur 3</b> : Qualité de l'eau des sites Ramsar.</p> <p>Evaluation de la réalisation :<br/><b>S (Satisfaisant) Note : 5</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                           | <p>Prélèvements effectués dans 45 zones humides dans les deux PCs, y compris les sites Ramsar. Les analyses physico-chimiques et des bio indicateurs sont en cours d'analyse.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p><b>Résultat 6</b> : Participation active des populations locales, par des accords de gestion collaborative, réduit les pressions exercées sur les fonctions de l'écosystème dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.</p>                                                                                  | <p><b>Indicateur 1</b> : Nombre d'accords de Gestion Collaborative(GC) conclu, couvrant les sites prioritaires des PCs [Taessa 494 km<sup>2</sup>, Tefedest 6.085 km<sup>2</sup>, Imidir 11.160 km<sup>2</sup>, Serkout – Anhef, 19,600 km<sup>2</sup>, Tihodaïne 1.404 km<sup>2</sup>, Meddak 2.445 km<sup>2</sup>].</p> <p>Evaluation de la réalisation :<br/><b>S (Satisfaisant) Note : 5</b></p> | <p>Six accords de GC formalisés et mis en œuvre dans les sites prioritaires : (Tihodaïne, Meddak Ihrir (PC du Tassili n'Ajjer) et sites de Taessa, Tefedest et Serkout (PC de l'Ahaggar). 2 accords en préparation pour les sites prioritaires de l'Ahhef (PC du Tassili n'Ajjer) et du Mouyidir (PC de l'Ahaggar).</p>                                                                                                                             |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <p><b>Indicateur 2</b> : Le nombre de propositions avancées par des femmes qui figurent dans les accords de gestion collaborative.</p> <p>Evaluation de la réalisation :<br/><b>S (Satisfaisant) Note : 5</b></p>                                                                                                                                                                                    | <p>A ce jour, 44 propositions émanant des femmes ont été intégrées aux activités développées par le projet et 3 types d'activités sur 5 recensées profitent directement aux femmes.</p>                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <p><b>Indicateur 3</b> : Codification et capitalisation des savoirs écologiques traditionnels en matière d'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Evaluation de la réalisation :<br/><b>MS (Moyennement Satisfaisant) Note : 4</b></p>                                                                                                                                                       | <p>Première analyse des savoirs écologiques traditionnels réalisée. Une pratique de gestion commune des ressources naturelles (agdal) pourrait être adaptée et appliquée sous le contrôle des Comités de Suivi des accords, ces derniers redonnant aux Comités un droit de regard sur la gestion des ressources communes.<br/>Le travail d'expertise est à peine entamé.</p>                                                                        |
| <p><b>Résultat 7</b> : La mise en œuvre de stratégies alternatives visant à protéger les systèmes de subsistance durable contribue à réduire les pressions exercées sur les services écosystémiques productifs et à améliorer la situation socio-économique sur les sites prioritaires des deux parcs culturels.</p> | <p><b>Indicateur 1</b> : Cofinancements mobilisés pour la mise en œuvre des actions d'écodéveloppement et de lutte contre la dégradation des terres.</p> <p>Evaluation de la réalisation :<br/><b>S (Satisfaisant) Note : 5</b></p>                                                                                                                                                                  | <p>Engagement des secteurs en matière de cofinancement du PPCA porte sur US\$ 8,203,445 au 31/12/2016. Ces engagements portent sur :<br/>*la gestion de l'eau pastorale: US\$ 4,770,119.<br/>* le reboisement : US\$ 59,589.<br/>*Pépinières et banques de semences : US\$ 301,763.<br/>*Valorisation de produits animaux : US\$ 16,661.<br/>*Artisanat traditionnel des femmes : US\$ 65,894<br/>*Éducation environnementale: US\$ 1,176, 821.</p> |

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                   | *Autres actions éligibles: US\$ 1,812,557<br>Un bilan à la date de MTR ne peut pas être dressé. La clôture de l'exercice budgétaire étant le 31/12/ 2017.                                                                                                                             |
|                                             | <b>Indicateur 2</b> : Pourcentage des agences touristiques qui adoptent la charte du tourisme durable élaborée dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.<br><br>Evaluation de la réalisation :<br><b>MS (Moyennement Satisfaisant) Note : 4</b> | Sur les 60 agences touristiques agréées dans le territoire du PC de l'Ahaggar, 10 adhèrent à la démarche initiée soit seulement un sixième du total.                                                                                                                                  |
| Mise en œuvre et gestion réactive du Projet | Evaluation de la réalisation :<br><b>S (Satisfaisant) Note : 5</b>                                                                                                                                                                                | Les équipes mises en place au niveau central (UGC) et local (UGLs) sont rodées et bien coordonnées                                                                                                                                                                                    |
| Durabilité                                  | Evaluation de la réalisation :<br><b>Moyennement probable Note : 3</b>                                                                                                                                                                            | Certaines réalisations au moins devraient être maintenues après la clôture du Projet ; l'engagement pour l'intégration du personnel du Projet dans les structures du MdC est un atout pour la conservation de la biodiversité et la gestion des services écosystémiques à long terme. |

Les performances à mi-parcours du Projet peuvent être appréciées comme suit :

**Cohérence** : Il existe une bonne cohérence entre l'objectif et les résultats à mi-parcours du projet.

**Pertinence** : L'objectif du Projet est en adéquation avec les stratégies nationales développées pour la conservation de la biodiversité, pour la protection de l'environnement et le développement durable ainsi que pour la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. Au cours de l'exécution du Projet, les partenaires et les bénéficiaires ciblés ont été choisis de manière pertinente également.

**Efficacité** : L'UGC constituée ainsi que les UGLs sont efficaces même si l'UGL du PC du Tassili N'Ajjer semble avoir encore quelques difficultés à se mettre en phase. Le MdC accorde un intérêt soutenu à la bonne exécution du Projet et œuvre en tant que facilitateur auprès des tutelles des différents secteurs concernés, ce qui favorise l'action de l'UGC et des UGLs sur le terrain. Néanmoins, l'efficacité globale ne pourra être accrue que si le MdC accentue son implication pour l'obtention du premier résultat déterminant pour la durabilité du Projet. L'accroissement de l'efficacité globale dépendra aussi du renforcement des capacités de l'ensemble des personnels affectés à des tâches relevant du Projet, renforcement dépendant de l'obtention du résultat 3. L'amélioration de l'efficacité est enfin fonction de la mise en place d'une base de données partagée non seulement entre les membres de l'UGC et des UGLs mais aussi avec les partenaires inclus dans la plateforme multi-acteurs. L'efficacité des activités de communication et de sensibilisation sera aussi mieux mesurée lorsque le sondage des publics ciblés sera effectué.

#### **Conclusions :**

De manière globale, les résultats obtenus à mi-parcours sont satisfaisants. Les forces du Projet sont l'implication du MdC et l'accompagnement rapproché qu'il accorde à l'UGC ainsi

qu'au sous-système des PCs, le niveau de cohérence des équipes constituées pour gérer le Projet, la qualité des partenariats établis avec les partenaires sectoriels indispensables à l'exécution du Projet ainsi que le niveau correct des modalités de gestion.

De plus, le Projet dispose aujourd'hui de plusieurs ancrages juridiques supplémentaires (Stratégie et le Plan d'Actions Nationaux pour la Biodiversité 2016-2030 (SPANB) et Loi n° 11-02 du 17 février 2011 relative aux aires protégées, en particulier) qui lui permettent de légitimer davantage sa démarche et ses actions. Les PCs sont explicitement inscrits comme APs faisant partie du réseau national des APs et, en tant que tels, les plans d'aménagement deviennent une obligation légale pour les PCs. On notera aussi que le MdC et les PCs sont considérés comme membres de droit de la commission nationale des APs ainsi que des commissions de wilayas.

Cependant, le retard dans le démarrage effectif du Projet n'a pas encore été totalement absorbé et il persiste, en particulier, au niveau du résultat 1 déterminant pour la durabilité du Projet. De plus, des ajustements sont encore à faire pour une maîtrise correcte des données à recueillir sur les indicateurs de l'évolution de la biodiversité.

**Tableau 3 : Récapitulatif des recommandations**

| Rec #     | Recommandations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Entité responsable <sup>1</sup> |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>R1</b> | Accorder une priorité absolue aux plans d'aménagement individualisés des PCs et à la mise en place d'une coordination étroite entre les cinq PCs pour l'adoption d'une approche commune en matière de gestion d'APs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                 |
| <b>A</b>  | Produit 1.3 : Des procédures pour l'élaboration des plans d'aménagement des parcs culturels en Algérie, sont établies et formellement adoptées en intégrant les objectifs relatifs à la conservation de biodiversité et la préservation des services écosystémiques (aussi Produit 3.1).                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                 |
| <b>A1</b> | Vu l'importance primordiale des plans d'aménagement pour la gestion des PCs et du retard accumulé, le Projet devrait attribuer une <b>priorité absolue</b> à l'élaboration a) du schéma d'orientation stratégique, b) des textes réglementaires et c) des plans généraux d'aménagement pour les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar. Ces éléments faciliteront l'extension de la démarche aux autres PCs mais pourront aussi servir de référence pour l'aménagement et la gestion des APs relevant de la tutelle d'autres ministères (Environnement, DGF). | MdC, UGC                        |
| <b>R2</b> | Consolider la démarche mise en œuvre pour sensibiliser le public et obtenir son appui aux actions développées en vue de protéger la biodiversité dans les sites ciblés au niveau de chacun des PCs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                 |
| <b>B</b>  | Produit 2.1 : Des fora de concertation et des campagnes de communication sont conçues et mises en œuvre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | UGC                             |
| <b>B1</b> | Evaluer l'impact de la communication interne au niveau de connaissance et attitude de la population locale par rapport à la protection de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles dans la zone des PCs à l'aide d'un sondage.                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | UGC                             |
| <b>B2</b> | Elaboration d'une stratégie pour intensifier la communication externe et faire connaître au niveau mondial le cas d'école de gestion de parcs écoculturels en Algérie.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | UGC                             |
| <b>R3</b> | Accélérer l'exécution des programmes de formation spécifiques pour chaque catégorie des personnels et s'assurer de l'intégration dans ce processus des personnels de l'ensemble des cinq PCs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                 |
| <b>C</b>  | Produit 3.2 : Renforcement des unités de gestion des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar par la formation qualifiante d'au moins 50% du personnel (et de 25 % du personnel des PCs nouvellement créés), selon le programme de formation agréé et adopté par MdC.                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                 |

<sup>1</sup> L'entité responsable est celle qui a un rôle moteur dans l'activité.

|           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                    |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <b>C1</b> | Accorder une priorité plus nette à la mise en œuvre du plan de formation dont la conception et l'exécution au cours du Projet sont déterminantes pour sa durabilité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | UGC                                                |
| <b>D</b>  | <b>Produit 3.3 : Le système de suivi des écosystèmes et le SIG participent à la gestion des parcs culturels en tant qu'outils d'aide à la décision.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                    |
| <b>D1</b> | Renforcer et faciliter le suivi-évaluation au niveau écodéveloppement par la création d'une banque de données en commun pour tous les secteurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | UGC, UGL, Offices des PCs                          |
| <b>D2</b> | Définir l'approche pour mesurer l'impact du Projet au niveau de la conservation de la biodiversité pour l'évaluation terminale en tenant compte des changements de méthodologie, de l'intégration de nouveaux sites, de l'augmentation du nombre d'observations et des aspects de représentativité (base de référence). Cette approche pourra servir de moyen pour le suivi et l'évaluation des actions qui continueront à être menées même après la fin du projet en cours. | UGC, UGL, Offices des PCs                          |
| <b>D3</b> | Intégrer dans la méthodologie retenue pour l'étude diachronique de la végétation les paramètres permettant de discerner l'effet spécifique du changement climatique et des précipitations de l'impact humain.                                                                                                                                                                                                                                                                | UGC                                                |
| <b>D4</b> | Mettre au point et diffuser un manuel des procédures commun à tous les utilisateurs du système SIG pour garantir une homogénéité des données recueillies et intégrées dans le système de suivi de la biodiversité en vue de renforcer davantage les capacités des personnels (UGC et UGLs).                                                                                                                                                                                  | UGC                                                |
| <b>E</b>  | <b>Produit 6.1 : Mise en œuvre des accords de gestion collaborative dans les sites prioritaires des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                    |
| <b>E1</b> | Accentuer l'effort de vulgarisation des termes des accords de gestion collaborative au profit des populations locales concernées, notamment les nomades et semi nomades, premiers garants d'une protection de la biodiversité dans les sites prioritaires accompagné d'un système de suivi et d'évaluation des accords de gestion collaborative.                                                                                                                             | UGC                                                |
| <b>F</b>  | <b>Mise en œuvre du Projet et gestion réactive</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                    |
| <b>F1</b> | Renforcer la concertation et les échanges réguliers entre les différents acteurs concernés pour a) la mise en application des différentes stratégies nationales pertinentes et des politiques sectoriels (biodiversité, environnement, agriculture et forêts, ressources en eau, tourisme, culture ...) et b) l'élaboration des plans généraux d'aménagement (forum de concertation intersectoriel à définir).                                                               | Niveau central intersectoriel, tripartite, CP, UGC |
| <b>F2</b> | Renforcement des comités techniques de suivi au niveau des plateformes multi-acteurs et systématisation des visites communes des sites avec les principaux partenaires (Conservation des Forêts, Agriculture, Environnement, Ressources en eau, Tourisme) dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar afin de pérenniser l'approche après l'achèvement du Projet.                                                                                                        | UGC, UGL, Offices des PCs                          |
| <b>F3</b> | Redéfinir plus précisément les indicateurs retenus pour le résultat 5 concernant les atteintes à la couverture végétale et en particulier les délits de coupe en distinguant les différents types de délits (importance de la coupe et risque pour la survie de l'arbre).                                                                                                                                                                                                    | UGC                                                |
| <b>G</b>  | <b>Durabilité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                    |
| <b>G1</b> | Commencer à réfléchir au contenu d'un nouveau projet devant assurer la durabilité du Projet au-delà de 2020 dans le but, en particulier, de consolider les démarches initiées dans les trois autres PCs pour les mettre au même niveau que les PCs du Tassili N'ajjer et de l'Ahaggar.                                                                                                                                                                                       | MdC, UGC                                           |
| <b>G2</b> | Pour la continuité du travail qui sera accompli dans le projet en                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | MdC, UGC                                           |

|           |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                 |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
|           | cours, il faudrait dès à présent réfléchir aux idées centrales qui pourraient permettre de monter un nouveau projet garantissant le renforcement des liens d'interdépendance entre culture – biodiversité – gestion des ressources naturelles – moyens d'existence de la population locale. |                 |
| <b>E</b>  | Extension du Projet                                                                                                                                                                                                                                                                         |                 |
| <b>E1</b> | La mission MTR recommande une extension du Projet d'un an (octobre 2020) suite au retards accumulés pour le démarrage effectif du Projet.                                                                                                                                                   | Tripartite, GEF |

## 2. Introduction

L'évaluation indépendante à mi-parcours (MTR) du projet de grande envergure intitulé *Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie* (PIMS 4153), mis en œuvre par le ministère de la Culture de l'Algérie, a été réalisé en septembre 2017. Comme stipulé dans la GEF Monitoring and Evaluation Policy (GEF 2011), MTRs sont une obligation pour tous les projets de grande envergure.

L'examen à mi-parcours évaluera les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif et des résultats du projet, tels qu'énoncés dans le Document de Projet. Les premiers signes de réussite ou d'échec du projet seront mesurés, de manière à définir les changements qu'il faut opérer pour remettre le projet sur la voie de la réalisation des résultats escomptés. Un examen à mi-parcours approfondi peut aussi préparer la voie à une solide évaluation finale.

Le MTR porte sur la première période du Projet après une mise en exécution effective des activités d'environ de trois ans (voir chapitre 3 pour plus de détail et l'encadré de texte). La couverture géographique inclut les deux sites de démonstration, les Parcs Culturels (PCs) du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar et les trois autres PCs du Touat-Gourara-Tidikelt, de Tindouf et de l'Atlas Saharien, créés plus récemment en 2008. Le Ministère de la Culture (MdC) Algérien a développé un important réseau national de PCs, couvrant actuellement une superficie impressionnante de 1,042,577 km<sup>2</sup> ou 43,8% du territoire national.

On notera que la création des cinq PCs est fondée sur la Loi n°98-04 du 15 juin 1998 qui se réfère, entre autres, à la Loi n°83-03 du 05 février 1983 relative à la protection de l'environnement et qui précise, en son article 38 que « *Sont classés parcs culturels les espaces caractérisés par la prédominance et l'importance des biens culturels qui s'y trouvent et qui sont indissociables de leur environnement naturel* ». Par ailleurs, les Décrets portant création des PCs (DE n°08-158 et DE 08-159 pour les PCs du Touat-Gourara-Tidikelt et de Tindouf ainsi que le DE n°09-407 pour le PC de l'Atlas Saharien) se réfèrent à la Loi n°01-20 du 12 novembre 2001 portant sur l'aménagement et le développement durable du territoire, à la Loi n°03-10 du 19 juillet 2003 portant sur la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, à la Loi n°04-03 du 23 juin 2004 portant sur la protection des zones de montagne ainsi que le décret n°83-509 du 20 août 1983 portant sur la protection des espèces animales non domestiques protégées. De plus, les décrets portant création des PCs précisent, entre autres, en leur article 5 que l'une des missions des PCs est « *de prendre toute mesure nécessaire à l'aménagement, la sécurisation et la mise en valeur de richesses culturelles et naturelles du parc* ».

## Méthodologie

La méthodologie du MTR utilisée suit rigoureusement les TdR (voir Annexe A) et les Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF (PNUD-GEF 2014).

L'équipe MTR a évalué les quatre catégories suivantes de l'avancement du Projet:

- 1) **Stratégie du Projet** avec l'accent sur la conception du Projet et le cadre de résultats/cadre logique;
- 2) **Progrès vers la réalisation des résultats (produits)** en incluant une revue des indicateurs du cadre logique et de l'outil de suivi GEF;
- 3) **Mise en œuvre des projets et gestion réactive** en incluant les mécanismes de gestion, planification du travail, financement et cofinancement, systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet, implication des parties prenantes, signalement et communications ;
- 4) **Durabilité** en tentant compte des risques financiers, socio-économiques et des risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité.

Pour chaque catégorie d'évaluation susmentionnée plusieurs questions d'évaluation ont été élaborées avec leurs indicateurs, sources d'information et méthodologie (voir Modèle de matrice d'évaluation pour l'examen à mi-parcours en Annexe B).

Une méthodologie d'évaluation mixte a été appliquée en incluant des revues des documents (données secondaires) et des interviews et des observations directes sur le terrain (données primaires). Les informations fournies par le MTR doivent être fondées sur des preuves crédibles, fiables et utiles. La méthode de triangulation a servi de valider l'information obtenue. La triangulation des données est le processus qui consiste à comparer des données collectées de différentes sources et par des méthodes différentes (UNDP 2009).

L'équipe MTR a passé en revue toutes les sources pertinentes d'information reçues de l'équipe de Projet ainsi que d'autres documents. L'étude documentaire a inclus les documents établis au cours de la phase de préparation (PIF, Document du Projet) ainsi que des rapports du projet dont l'examen annuel du projet/PIRs, les révisions budgétaires du projet, des documents nationaux stratégiques et juridiques et tout autre matériel jugé utile pour cette étude fondée sur des preuves (voir Annexe G). L'équipe MTR a beaucoup utilisé les données obtenues par le système de suivi et d'évaluation lors de la mise en œuvre du Projet (rapports annuels/PIRs) pour évaluer les indicateurs de performance.

La bonne sélection des parties prenantes et leurs engagement et implication dans le MTR est déterminante pour la réussite d'une évaluation participative. Un programme détaillé pour la mission MTR, en précisant les sites à visiter et les entretiens à mener dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar, a été élaboré par l'équipe de Projet. Finalement, le programme de terrain a dû être changé pour des raisons de retard dans l'établissement de l'autorisation de transfert par route de Tamanrasset vers Djanet (voir itinéraire en Annexe E). Mais, des interviews supplémentaires ont pu être menées avec des personnes ressources dans l'intervalle. La mission conjointe de terrain avec l'équipe du Projet, des représentants des PCs et du MdC (seulement dans le PC Tassili N'Ajjer) a permis des discussions approfondies de certains thèmes.

Dans le PC de l'Ahaggar, les visites de terrain ont été faites dans le site prioritaire de Taessa en incluant le village de Tagmart (poste du parc, écodéveloppement, discussion avec les hommes), le village de Tarhenanet (poste du parc, écodéveloppement, discussion avec les hommes), et le transect d'Idikel avec un vieux peuplement de pistachiers. De plus, des postes du parc ont été inspectées à Hirafok et Idelès dans le site prioritaire de Tefedest. En outre, à Idelès une discussion a été menée avec l'Assemblée Populaire Communale (APC)

et la station d'épuration et le centre de réception touristique ont été visités (les deux infrastructures ont été réalisées par le cofinancement du Gouvernement Algérien).

Dans le PC du Tassili N'Ajjer, le site prioritaire de Meddak a été visité en incluant la zone humide Issendilen, la discussion avec l'APC Bordj El Houes, le village de Torset (écodéveloppement, discussion avec les hommes et les femmes) et le site Ramsar à Iherir (écodéveloppement, tourisme, discussion avec les hommes).

Pour chaque interview et les discussions semi-structurées avec des groupes, des questions clés ont été formulées au préalable. Des exemples de ces questions ouvertes<sup>2</sup> avec la population locale et les autorités locales se trouvent en Annexe C. Au total quatre discussions avec des populations locales et deux avec des autorités locales ont été conduites. L'équipe du Projet et des PCs ainsi que les représentants du MdC n'ont pas participé à ces discussions pour respecter les principes d'une évaluation indépendante car leurs présences pourraient gêner les interviewés. L'interview avec le Conseiller Technique Régional du PNUD-FEM a eu lieu par Skype. La liste des personnes interviewées est incluse dans l'Annexe F.

A la fin de la mission, un atelier de restitution a été organisé à Alger avec des parties prenantes clés afin de partager et analyser les premiers résultats et les recommandations préliminaires. Des participants venant de l'Unité de Gestion Centrale (UGC) du Projet et des Unités de Gestion Locales (UGLs) des PCs, du Ministère des Affaires Etrangères, du MdC, de la DGF et du PNUD.

Il y a plusieurs limites de l'examen à mi-parcours à considérer. La vaste zone des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar posent des problèmes logistiques d'accès vu le temps disponible pour les visites de terrain. Une évaluation représentative des progrès de la mise en œuvre du Projet et de ses défis basée sur des observations sur le terrain et des interviews est ainsi difficile. Néanmoins, nous espérons que la sélection faite par l'équipe du Projet pour les sites à visiter et les discussions à mener avec les populations locales et les autorités locales est assez représentative pour l'ensemble de la situation dans ces deux PCs. Une autre difficulté était que les membres de la population locale qui travaillent pour les PCs ont eu tendance à monopoliser les entretiens et il était difficile d'obtenir l'opinion de ceux qui ne sont pas directement impliqués dans les PCs. Comme mentionné, les besoins en escorte (demande et délais d'obtention de l'autorisation) ont affecté uniquement le transfert par route de Tamanrasset à Djanet qui a été annulé.

La description et le contexte du Projet sont présentés dans le chapitre 3. Les résultats du MTR incluant la stratégie du projet, le progrès accomplis vers la réalisation des résultats, la mise en œuvre du projet et gestion réactive et la durabilité sont présentés dans le chapitre 4. Les conclusions et recommandations font partie du chapitre 5.

### **3. Description et contexte du Projet**

#### **Contexte du développement**

Le Projet répond aux préoccupations exprimées par le Rapport National sur l'État et l'Avenir de l'Environnement adopté par le Conseil des Ministres du 12 août 2001. Ce Rapport définissait les grandes lignes d'une stratégie nationale de l'environnement en cohérence avec les priorités socio-économiques du pays. Il a conduit à l'élaboration, en janvier 2002, d'un Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD)

---

<sup>2</sup> Des questions ouvertes, au contraire des questions fermées, invitent à formuler une réponse plus élaborée.

dont les orientations sont prises en compte par le Projet. De plus, l'objectif du Projet fait partie des objectifs prioritaires définis par la Stratégie et Plan d'Actions Nationaux pour la Biodiversité 2016-2030 (SPANB), document à l'élaboration duquel le MdC et les PCs ont participé activement. Ainsi, parmi les mesures phares retenues, trois convergent directement avec les résultats attendus du projet :

- La mise en place d'un réseau d'APs par la mise en oeuvre des projets existants et la création de nouvelles zones de protection et conservation,
- La conservation, la gestion durable, le développement et la valorisation de la biodiversité dans les PCs en développant des synergies avec les Parcs Nationaux,
- L'inventaire et la valorisation du patrimoine immatériel (savoir et savoir-faire) en lien avec la biodiversité, notamment dans les PCs, comme vecteur de développement territorial,
- Le renforcement des capacités des Directions des APs et des Offices des PCs et la formation des personnels des PCs et des APs sur les thématiques de biodiversité en fonction des besoins identifiés,
- La révision des statuts de structures étatiques existantes (ex : Centre National de Développement des Ressources Biologiques, Parcs Nationaux, PCs, etc),
- Le développement de l'écotourisme.

De plus, la SPANB prévoit explicitement la création d'un réseau entre les PCs et les APs.

Le Projet trouve désormais un ancrage juridique supplémentaire dans la Loi n° 11-02 du 17 février 2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable, Loi qui a induit le Décret Exécutif n° 16-259 du 10 octobre 2016 fixant la composition, les modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission nationale et des commissions de wilaya des aires protégées. Au sein de ces commissions, la présence de représentants des PCs et du MdC est explicitement prévue.

Tous ces ancrages juridiques devraient garantir, à moyen et à long terme, la durabilité des actions engagées grâce au Projet.

### **Les problèmes que le projet compte adresser : menaces et obstacles ciblés**

Selon le PRODOC, les principaux obstacles qui entravent les efforts du MdC en matière d'amélioration de l'efficacité de gestion du réseau des parcs culturels, sont de trois ordres, à savoir systémique, opérationnel et institutionnel.

Sur un plan **systémique**, la principale difficulté réside dans la définition et l'application d'un processus de planification de la gestion susceptible de proposer des outils de gestion et de planification intersectoriels et bio-régionaux efficaces et adaptés à l'échelle et à la complexité des parcs culturels. Cette situation se traduit par des faiblesses du cadre institutionnel et juridique qui entravent la mise en œuvre des initiatives de conservation de la biodiversité, l'application des mesures législatives et réglementaires, la mise en œuvre de partenariats stratégiques et la coordination intersectorielle des actions.

Au niveau des contraintes **opérationnelles**, il convient de renforcer les capacités opérationnelles et individuelles au niveau des sites, afin d'assurer une protection efficace des nombreuses valeurs des parcs tout en récoltant les bénéfices environnementaux d'importance mondiale. Une planification rigoureuse de la gestion se met actuellement en place. Il convient de créer et mettre en œuvre un système d'aide à la décision qui se fonde sur l'actualisation régulière et la transmission des données émanant du suivi des écosystèmes et de la biodiversité.

Au niveau **institutionnel**, il est nécessaire de renforcer les procédures juridiques et administratives sur lesquelles se fondent les processus de gestion collaborative impliquant la population locale. L'attention accordée aux objectifs de conservation et d'utilisation durable

des ressources naturelles en matière de développement local est encore insuffisante. La raison en est une faible sensibilisation aux questions liées aux ressources, aux fonctions et aux valeurs des écosystèmes, mais aussi l'adoption de mauvaises pratiques, ce qui se traduit par une détérioration de l'écosystème et la disparition de certaines espèces. Cette tendance est encore renforcée par l'absence de plans d'aménagement techniquement fondés qui permettraient de développer d'autres systèmes de subsistance.

Les menaces et les pressions exercées sur la biodiversité et les services écosystémiques présents dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar sont les suivantes :

- surexploitation de la végétation en raison de la production commerciale de bois de chauffe, de la cueillette de plantes médicinales, de la récolte de plantes fourragères et de la surcharge localisée sur les pâturages;
- braconnage, notamment chasse inconsidérée des grands mammifères;
- la modification de l'habitat, imputable essentiellement au caractère inadéquat de la gestion des déchets et du contrôle de la pollution dans les zones urbaines, des pratiques agricoles et du développement des infrastructures, ainsi qu'aux pratiques touristiques non durables;
- l'affaiblissement des services écosystémiques, en particulier les services culturels liés au savoir et au savoir-faire local en raison de la sédentarisation et des changements de modes de vie.

### **Stratégie et description du projet**

Le projet intitulé *Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie* a été signé par le Gouvernement Algérien et le PNUD le 24 octobre 2012 avec une durée prévue pour 7 ans. Le projet PNUD-FEM est mis en œuvre par le Ministère de la Culture. Le MTR, initialement prévue pour fin 2016 a été reportée pour septembre/octobre 2017 suite aux difficultés rencontrées pour recruter un consultant national.

Le Ministère de la Culture de la République Algérienne Démocratique et Populaire a mis en place un réseau national important de parcs culturels, qui couvre présentement une superficie plus que significative de 1.042.577 km<sup>2</sup>. Au cours du premier projet, le PNUD et le GEF ont axé leurs interventions sur les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar. Ces deux sites de démonstration font partie de l'écosystème du Sahara central qui se caractérise par des conditions extrêmes d'aridité, une forte variabilité et une grande imprévisibilité climatique tant dans le temps que dans l'espace. Ces écosystèmes d'une biodiversité unique sont très fragiles et particulièrement vulnérables.

Le premier projet a été conçu pour mettre en œuvre une série de mesures en faveur d'une initiative de conservation visant à garantir des avantages environnementaux d'intérêt mondial. Le projet actuel (2012 – 2019), a été révisé dans la perspective des nouvelles réalités, celles d'intégrer les enseignements tirés du premier projet et de répondre à la priorité de la biodiversité tout en protégeant le patrimoine culturel et en soutenant le développement humain durable.

La solution proposée par ce projet consiste à renforcer le réseau des parcs culturels en le dotant de capacités systémiques, institutionnelles et opérationnelles appropriées pour : (i) assurer avec efficacité la planification et la gestion des parcs culturels en se fondant sur des données et des informations scientifiques; (ii) atténuer les menaces et les pressions exercées sur la biodiversité et les services écosystémiques présents dans les parcs culturels; (iii) planifier avec efficacité le financement pour la gestion des parcs culturels et améliorer leur rentabilité; et (iv) assurer une meilleure intégration des priorités de développement socio-économiques des usagers des ressources naturelles dans la gestion

des parcs culturels. Ce projet sera axé sur le renforcement des capacités au niveau central, le Ministère de la Culture, et sur les deux sites de démonstration, les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar, ainsi que les trois PCs nouvellement créés en 2008 à savoir le PC de Touat-Gourara-Tidikelt, le PC de Tindouf et le PC de l'Atlas saharien.

Le budget du projet s'élève à US\$ 27,251,766 incluant une contribution du FEM de US\$ 5,387,142, US\$ 522,858 du PNUD et un co-financement du Gouvernement Algérien de US\$ 20,803,052.

Selon le Document de Projet, l'**objectif du projet** est de gérer le système national de parcs culturels en Algérie, de manière à assurer la conservation de la biodiversité d'importance mondiale et l'utilisation durable des services écosystémiques.

Sur la base de l'expérience du premier projet, l'élargissement de l'approche du projet aux services écosystémiques, y compris les services culturels, répond au besoin de réorienter l'approche initiale du projet centrée sur la seule biodiversité, vers une démarche plus holistique orientée également vers le patrimoine culturel considéré comme un instrument essentiel pour assurer la viabilité écologique du réseau des PCs algériens.

Comme l'indique le tableau suivant, pour atteindre l'objectif ciblé, le projet a été construit autour de trois composantes et sept résultats donnant lieu à 16 produits permettant de vérifier la qualité du travail accompli.

**Tableau 4 : Structure du Projet**

| <b>Objectif du projet</b> :Le système de gestion des parcs culturels en Algérie vise à garantir la conservation de la biodiversité d'importance mondiale, et l'utilisation durable des services écosystémiques. |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Composante</b>                                                                                                                                                                                               | <b>Résultat attendu</b>                                                                                                                                                                 | <b>Produit attendu</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>COMPOSANTE I : INTERVENTION AU NIVEAU DU SYSTÈME</b>                                                                                                                                                         | <b>Résultat 1</b> :Lesystème national élargi des parcs culturels assure la gestion des écosystèmes et des ressources de la biodiversité de manière systématisée, Inclusive et efficace. | <p><b>Produit 1.1</b> : Un schéma d'orientation stratégique pour le système national des PCs est développé.</p> <p><b>Produit 1.2</b> : Renforcement des fonctions de programmation, de suivi et de contrôle des PCs par les services habilités du MdC.</p> <p><b>Produit 1.3</b> : Des procédures pour l'élaboration des plans d'aménagement des PCs en Algérie, sont établies et formellement adoptées en intégrant les objectifs relatifs à la conservation de la biodiversité et la préservation des services écosystémiques.</p> <p><b>Produit 1.4</b> : Définition d'une nomenclature de métiers pour le personnel des PCs et développement d'un programme de formation certifié, intégrant la conservation de la biodiversité.</p> <p><b>Produit 1.5</b> : Élaboration des Plans d'action pour la biodiversité en faveur des trois nouveaux PCs.</p> |
|                                                                                                                                                                                                                 | <b>Résultat 2</b> : L'appui du public aux parcs culturels élargit la base des parties prenantes impliquées dans la gestion et la conservation des PCs.                                  | <b>Produit 2.1</b> : Des fora de concertation et des campagnes de communication sont conçues et mises en œuvre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

|                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>COMPOSANTE II :</b><br>INTERVENTIONS AU NIVEAU DES SITES (PC du Tassili n'Ajjer et PC de l'Ahaggar)<br><br><b>Sous composante A :</b><br>Gestion Conservatoire | <b>Résultat 3 :</b> L'efficacité de la gestion est améliorée dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.                                                                                                                                                                                      | <b>Produit 3.1 :</b> Élaboration et adoption des plans d'aménagement pour les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.<br><b>Produit 3.2 :</b> Renforcement des unités de gestion des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar par et formation qualifiante d'au moins 50% du personnel (et de 25 % du personnel des parcs nouvellement créés), selon le programme de formation agréé et adopté par le MdC.<br><b>Produit 3.3 :</b> Le système de suivi des écosystèmes et le SIG participent à la gestion des parcs culturels en tant qu'outils d'aide à la décision.<br><b>Produit 3.4 :</b> Développement et mise à niveau de l'infrastructure des PCs. |
|                                                                                                                                                                   | <b>Résultat 4 :</b> La conservation des espèces phares est améliorée dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.                                                                                                                                                                                   | <b>Produit 4.1 :</b> Élaboration et mise en oeuvre d'un plan de conservation du guépard dans le Sahara central Algér                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Sous Composante B :</b><br>Réduction des pressions exercées sur les écosystèmes                                                                                | <b>Résultat 5 :</b> Les menaces et la dégradation des sites prioritaires de conservation de la biodiversité et des sites Ramsar sont réduites dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.                                                                                                     | <b>Produit 5.1 :</b> Renforcement des systèmes de surveillance et de contrôle dans les sites prioritaires.<br><b>Produit 5.2 :</b> Mise en oeuvre d'un programme intégré de conservation dans les zones humides et les sites Ramsar dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                   | <b>Résultat 6 :</b> Participation active des populations locales, par des accords de gestion collaborative, réduit les pressions exercées sur les fonctions de l'écosystème dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.                                                                       | <b>Produit 6.1 :</b> Mise en oeuvre des accords de gestion Collaborative (GC) dans les sites prioritaires des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                   | <b>Résultat 7 :</b> La mise en oeuvre de stratégies alternatives visant à protéger les systèmes de subsistance durable contribue à réduire les pressions exercées sur les services écosystémiques productifs et à améliorer la situation socio-économique sur les sites prioritaires des deux PCs. | <b>Produit 7.1 :</b> Mobilisation des ressources techniques et financières au niveau de la wilaya pour la réalisation du programme de développement durable dans les deux PCs.<br><b>Produit 7.2 :</b> Renforcement du tourisme durable impliquant les populations locales en partenariat et le secteur privé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>COMPOSANTE 3 : GESTION ET S&amp;E DU PROJET</b>                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

Ce tableau récapitulatif des composantes, des résultats et des produits attendus du projet reprend les décisions prises suite à la révision du cadre logique opéré le 11 septembre 2014. Cette révision n'a pas modifié le nombre de résultats (7) ni le nombre de produits (16) attendus selon le cadre logique du PRODOC. Les modifications ont d'abord porté sur le nombre de composantes (3 au lieu de 4) suite au regroupement des composantes 2 et 3 prévues par le PRODOC dans la composante 2 « Intervention au niveau des sites » avec distinction de deux sous-composantes ce qui ne nuit pas à la cohérence du projet. Le cadre logique révisé a reconduit à l'identique les sept résultats définis par le PRODOC. Par contre, concernant les produits attendus, deux d'entre-eux sont l'objet de modifications :

- Le produit 1.4 qui intègre la définition d'une nomenclature des métiers liés à la conservation de la biodiversité pour le recrutement de ces nouveaux profils de personnels pour les PCs.
- Le produit 3.2 portant sur le renforcement des capacités gestion des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar par la formation qualifiante. Par rapport aux prévisions du PRODOC, les effectifs à former ont été réduits et ramenés de 80% des PCs du Tassili et de l'Ahaggar à 50% et de 40% pour le personnel des parcs nouvellement créés à 25%.

La première modification était nécessaire s'agissant de profils de personnels non inscrits antérieurement dans la nomenclature des personnels des PCs qui n'avaient que des missions de conservation et de protection du patrimoine culturel. L'ajout de la mission de conservation de la biodiversité impose la définition des profils à rechercher et à recruter pour la remplir. La seconde modification semble motivée d'abord par le fait que les formations envisagées ne pouvaient concerner qu'une partie des effectifs des PCs et donc les objectifs initiaux de 80% et 40% étaient surestimés. On notera par ailleurs que les trois nouveaux PCs continuent à être intégrés dans le projet et de manière explicite au moins pour deux résultats (Résultats 1 et 3) et deux produits (Produits 1.5 et 3.2.).

### Arrangements de mise en oeuvre du projet

La structure de gestion du Projet est composée, comme prévu, de trois niveaux :

- la **Tripartite**, réunissant le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Culture et le PNUD, qui supervise les activités et donne les grandes orientations.
- le **Comité de Pilotage**, composé de représentants de l'ensemble des secteurs et des partenaires y compris le PNUD. Il se réunit deux fois par an pour évaluer l'avancement du projet et pour se prononcer sur les bilans et les plans annuels.
- L'**Unité de Gestion Centrale (UGC)**, sous la responsabilité du Directeur National du Projet (DNP), en charge de la coordination et du contrôle des activités menées dans les PCs ainsi que de l'appui technique aux unités locales.
- Les **Unités de Gestion Locales (UGLs)** placées sous la responsabilité des Directeurs des Offices des cinq Parcs Culturels.

Dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar, les populations locales, composées de nomades et semi-nomades, avaient depuis plusieurs générations construit un cadre normatif instaurant des règles d'usage définissant les formes d'exploitation des ressources naturelles (terres arables, parcours naturels, chasse, cueillette de plantes aromatiques et médicinales, ...) garantissant leur durabilité. Le Projet visera donc à identifier les moyens d'un renforcement de ce cadre normatif afin de réduire encore davantage les risques pesant sur la biodiversité. Au nombre de ces moyens, la priorité sera accordée à la définition et la mise en œuvre d'accords de gestion collaborative dans les sites prioritaires. Les accords de gestion collaborative seront signés par les autorités locales et les services techniques. L'exécution de ces accords sera confiée à des comités locaux de gestion, solidement ancrés dans les réseaux sociaux existants et ayant une légitimité pour résoudre les conflits. Ils organiseront des rencontres régulières réunissant les usagers des ressources ainsi que les autres parties prenantes pour assurer le suivi des actions définies par les accords de gestion collaborative.

Au niveau des wilayas des plateformes multi-acteurs seront installés en incluant les principaux partenaires des services techniques (Conservation des Forêts, Agriculture, Environnement, Ressources en Eau, Tourisme) dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.

## **Calendrier du projet et ses étapes cruciales**

Selon les procédures du GEF, le Concept du Projet a été reçu par le GEF le 08 avril 2009. Après son examen, ce concept a été approuvé le 30 juin 2009 et considéré comme pouvant potentiellement recevoir un appui de la part du GEF. Le concept a été développé et a donné lieu à la production du Document de Projet envoyé au GEF qui l'a approuvé le 12 septembre 2011. Le Document de Projet a, par la suite, été signé le 24 octobre 2012 par le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de la Culture au nom du Gouvernement Algérien et par le PNUD. Cependant, le démarrage du Projet a été retardé. Une petite unité de gestion du projet a été établie en 2013, mais les activités de terrain ont commencé seulement après l'atelier de lancement formel organisé en octobre 2013. Le DNP désigné a été appelé à d'autres fonctions et il a fallu procéder à son remplacement début 2014. Le cadre logique du projet a été révisé en juin 2014 en tenant compte des recommandations issues de l'atelier de lancement. C'est ainsi que le MTR analyse effectivement une période d'environ trois ans et demi de mise en œuvre du Projet.

### **Principales dates :**

- 8 avril 2009 : réception par le GEF du Concept de Projet ;
- 30 juin 2009 : approbation du Concept de projet par le GEF ;
- 12 septembre 2011 : approbation et signature du PRODOC par le GEF ;
- 24 octobre 2012 : signature du PRODOC par le MAE et le MdC du côté algérien et par le PNUD ;
- Atelier de lancement du projet : octobre 2013 ;
- Juin 2014 : envoi au GEF de la proposition de révision du cadre logique du Projet ;
- Septembre 2014 : approbation du cadre logique révisé par le GEF ;
- Date de clôture : octobre 2019 (selon signature du PRODOC).

On notera que, durant la période courant du 12 septembre 2011 à octobre 2012, le Projet ne pouvait pas démarrer tant qu'il n'était pas approuvé et signé par les autorités algériennes. De plus, d'octobre 2012 à septembre 2014, les erreurs constatées dans le PRODOC avaient conduit le MdC à proposer une révision du cadre logique, révision qui n'a été entérinée par le GEF qu'en septembre 2014. C'est seulement à partir de cette dernière date que l'exécution du Projet pouvait démarrer sur le terrain.

### **Durée du Projet et date de clôture du Projet**

La durée du Projet est 7 ans (veuillez noter l'erreur sur la première page du Document de Projet où il est stipulé octobre 2018 au lieu d'octobre 2019)

Il existe trois compréhensions divergentes pour la date de clôture du Projet :

Pour le GEF : septembre 2018

Pour le PNUD : octobre 2019

Pour le Gouvernement/PPCA : octobre 2020

L'équipe MTR considère la clôture du Projet comme octobre 2019 pour évaluer le progrès envers les résultats. Voir recommandation par rapport à l'extension du Projet.

## **Récapitulatif des acteurs principaux**

Le Projet travaille en relation étroite avec un large éventail d'acteurs en lien direct avec les objectifs du projet (MdC, Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de l'environnement, Ministère des Ressources en Eau, DGF), ainsi qu'avec les pouvoirs publics au niveau des wilayas, le PNUD/GEF, l'UNESCO, les universités, les instituts de recherche, la société civile, les entreprises privées, la presse et autres médias, et les usagers de ressources dans les PCs.

## 4. Résultats

### 4.1 Stratégie du Projet

#### Analyse de la conception du Projet

Le Projet s'inscrit dans l'objectif global, affiché par l'Algérie, de la mise en œuvre, par les institutions nationales, des stratégies de développement et plans nationaux liés à la viabilité environnementale en adoptant une approche intersectorielle et en s'appuyant sur un partenariat avec la société civile. Cet objectif global est affirmé, en particulier, dans la Loi n°01-20 du 12 novembre 2001 portant sur l'aménagement et le développement durable du territoire, dans la Loi n°03-10 du 19 juillet 2003 portant sur la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, dans la Stratégie et Plan d'Actions Nationaux pour la Biodiversité 2016-2030 (SPANB). Cet objectif a ensuite été repris dans la Loi n° 11-02 du 17 février 2011 relative aux aires protégées qui a défini les APs et qui intègre les PCs dans la nomenclature des APs algériennes.

L'objectif de ce projet est de conduire à une gestion du système national de PCs de manière à garantir, au sein de ces Parcs, la conservation de la biodiversité d'importance mondiale et l'utilisation durable des services écosystémiques. Il sera notamment chargé de déterminer les principaux corridors écologiques et les liaisons avec les autres aires protégées ou avec d'éventuelles aires protégées transfrontalières.

Ce projet contribuera à l'évaluation systématique des ressources en matière de biodiversité et de patrimoine culturel dans les parcs culturels. Il existe désormais un besoin croissant d'envisager le patrimoine naturel et le patrimoine culturel comme deux concepts intimement liés et interdépendants, et non plus comme deux domaines distincts. Les PCs algériens peuvent servir comme cas d'école au niveau international. Ces sites naturels algériens ont été façonnés par des anciennes traditions écoculturelles des nomades et semi-nomades considérant „nature“ et „culture“ comme domaines complémentaires et indissociables.

En termes de gestion, il s'avère également nécessaire de repenser nos approches actuelles qui traitent la gestion de la nature et de la culture indépendamment l'une de l'autre. Certains aspects culturels sont en effet trop souvent négligés dans la perspective de la conservation de la nature et réciproquement (Patrimoine mondial 2015). La gestion collaborative des ressources du patrimoine écoculturel, et du développement des systèmes de subsistance et du tourisme durable peut mettre à profit les synergies entre les différents secteurs tout en visant la conservation de la biodiversité de toute la zone.

Par ailleurs, le Projet a été conçu dans le respect de l'Objectif stratégique des APs (SO1) du GEF et, plus spécifiquement, le deuxième sous-objectif « Elargissement de la couverture des aires protégées » tout en s'inscrivant dans le cadre du troisième Programme stratégique intitulé « Renforcement des réseaux des aires protégées terrestres ».

La cohérence entre l'objectif global de l'Algérie et l'objectif du projet est indiscutable, les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar étant des institutions intégrant de nombreux sites d'intérêt pour la protection de la biodiversité vu la richesse et la diversité des écosystèmes qu'ils comportent. Au sein de ces PCs, le Projet a choisi de privilégier six sites considérés comme prioritaires et destinés à devenir des sites de référence et de démonstration pour l'extension de la démarche à d'autres sites pertinents dans les cinq PCs. Ces sites constitueront, alors, une référence et un modèle pour l'exploitation raisonnée et efficace des ressources naturelles pour toutes les APs algériennes. La concrétisation de l'objectif du projet permettra d'atteindre plus aisément l'objectif national, puisque la maîtrise de l'approche retenue par les PCs pourra effectivement être partagée par d'autres APs relevant d'autres tutelles ministérielles (Ministère de l'Environnement, Direction Générale des Forêts).

Après avoir précisé l'objectif, le Projet décline le contenu des sept résultats attendus. Ces sept résultats sont répartis entre deux composantes (dont l'une est subdivisée en deux sous-composantes) auxquelles s'ajoute une troisième consacrée aux activités liées à la gestion du projet. On peut considérer que l'objectif affiché sera atteint si les sept résultats étaient obtenus en fin de projet.

Pour atteindre son objectif global et son objectif immédiat, la stratégie adoptée par le Projet peut être résumée dans les cinq axes suivants :

- Agir au niveau des deux PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar en poussant à l'élaboration, à l'adoption formelle et à la mise en exécution de plans d'aménagement (et leur intégration dans les plans de développement au niveau des wilayas), de procédures réglementaires et de stratégies permettant la conservation et la gestion durable de la biodiversité et des services écosystémiques.
- Développer des plans d'action pour la préservation de la biodiversité dans les trois nouveaux PCs (Touat-Gourara-Tidikelt, Tindouf, Atlas Saharien).
- Renforcer les capacités de tous les acteurs concernés à tous les échelons : personnels des services techniques au niveau du MdC, personnels de l'UGC, personnels des PCs.
- Sensibiliser les acteurs et partenaires potentiels à tous les niveaux : personnels des services techniques des wilayas et des personnels concernés au niveau des APC, membres des ONGs œuvrant sur la question de l'environnement, populations locales et l'ensemble des citoyens au niveau national.
- Réaliser des actions d'écodéveloppement durable à titre pilote dans les six sites prioritaires choisis dans le but d'appuyer les moyens de subsistance des populations locales et de conforter le respect des accords de gestion collaborative qui seront mis en œuvre et de développer la concertation intersectorielle et la pratique du cofinancement.
- Développer le partage de l'information et des expériences entre tous les partenaires identifiés localement et à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle internationale.

La stratégie du Projet est suffisamment claire mais elle n'a prévue aucune alternative pour le cas où, localement, il s'avèrerait impossible de développer une concertation intersectorielle permanente et formalisée. Elle ne prône, en outre, aucune démarche spécifique en direction des entreprises privées locales qui pourraient être associées à la démarche, mis à part les agences de tourisme.

## Hypothèses et risques

Le Document de Projet (PRODOC) a identifié cinq principales hypothèses qui sont présentées dans le Tableau 5 suivant comme il a précisé les risques ainsi que le niveau de ces risques pour chacune des hypothèses.

**Tableau 5 : Hypothèses/Risques du Projet**

| Hypothèses                                                                                                                                                                                                        | Risques                                                                                                            | Notation |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| 1.Des ressources humaines, techniques et financières suffisantes sont mobilisées pour gérer le système national des PCs                                                                                           | Les ressources humaines, techniques et financières mobilisées sont insuffisantes                                   | Moyen    |
| 2.Les usagers directs des ressources et les autres acteurs clés sont activement impliqués par le biais d'accords formels de gestion collaborative et sont motivés grâce à un appui renforcé des autorités des PCs | Les usagers des ressources et autres acteurs clés sont insuffisamment impliqués dans la gestion de la biodiversité | Moyen    |

|                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                               |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 3. Le processus de décentralisation et de mise en œuvre des nouvelles techniques de gestion participative est correctement mené                      | Des retards entravent le processus de décentralisation                                                                                                                                                        | Moyen  |
| 4. Les changements climatiques notamment la variabilité du climat ont des effets néfastes sur la sécurité alimentaire et les services écosystémiques | Les impacts du changement climatique se traduisent par la perte d'espèces et affectent les modes de subsistance en raison des pressions accrues sur les ressources naturelles, aboutissant à leur dégradation | Faible |
| 5. Un partenariat stratégique est mis en place avec le secteur privé et le ministère en charge du tourisme                                           | Les questions de sécurité réduisent la possibilité de développer des activités de tourisme durable et l'Algérie ne peut pas devenir un marché attractif pour le tourisme international                        | Moyen  |

Les risques identifiés sont en cohérence avec les hypothèses retenues et le Projet a affecté une note à chacun des risques identifiés selon une échelle à trois niveaux (faible, moyen, élevé). Ces notations et les stratégies identifiées pour réduire les risques sont pertinentes sauf pour la cinquième hypothèse. En effet, les conditions géopolitiques dans la région du Sahel influent négativement sur l'activité touristique dans les parcs culturels du Tassili et de l'Ahaggar en réduisant le flux des touristes étrangers. Cet état des lieux a été pris en compte lors de l'élaboration de la stratégie touristique orientée vers la promotion du tourisme national qui s'intègre dans le programme tracé par le Gouvernement Algérien. La situation devrait perdurer encore de nombreuses années et il est prématuré d'évaluer les résultats de la stratégie de développement d'un tourisme national de substitution. En fait, ce risque aurait dû être explicitement pris en considération dans le document portant Cadre logique révisé, établi en septembre 2014 ».

### **Analyse du cadre des résultats/indicateurs du Projet**

Le PRODOC a identifié 16 indicateurs répartis entre l'objectif du projet (3) et les 7 résultats attendus. Sur ce total, la révision opérée pour le cadre logique au démarrage du projet (cf. Aide-mémoire du 11/09/2014), a réduit à 15 le nombre des indicateurs et a modifié 13 d'entre eux. Les réaménagements apportés aux indicateurs sont pertinents pour la plupart d'entre eux à l'exemple des indicateurs retenus pour la durabilité écologique, la durabilité institutionnelle, la durabilité socio-culturelle, les résultats 1, 3, 4 et 5.

Les modifications apportées peuvent, ici, être considérées comme bien formulées et répondent aux exigences attendues d'un indicateur de qualité : spécifique, mesurable, réaliste, approprié et limité dans le temps.

Cependant, on notera que le nouvel indicateur proposé pour le résultat 2 est moins précis (et donc moins contraignant) que celui inclus dans le PRODOC. Il en va de même pour le premier indicateur du résultat 6 dont la modification conduit à une réduction de la contrainte imposée pour vérifier l'obtention du résultat. Dans ces deux cas, les indicateurs du PRODOC étaient plus appropriés.

En définitive, il existe une bonne cohérence entre les objectifs du Projet et les résultats attendus. Les hypothèses validées sont réalistes dans l'ensemble, mis à part la dernière concernant le tourisme durable. Les indicateurs sont globalement pertinents mis à part les deux indicateurs signalés.

## **Intégration de leçons tirées d'autres projets similaires**

Lors de sa conception, le Projet a prévu la capitalisation des leçons pouvant être tirées de l'exécution du premier projet exécuté dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar. Cette capitalisation a été faite au cours de la première année du Projet a été très utile pour la définition des activités dans chacun des plans annuels d'exécution.

En effet, le premier projet avait permis, entre autres :

- la création, pour la première fois, d'embryons d'équipes spécialisées en biodiversité dans les PCs du Tassili N'ajjer et de l'Ahaggar, équipes qui ont pu, aux côtés des experts recrutés, s'initier aux techniques de suivi de la biodiversité faunistique et floristique et d'enregistrement des données recueillies,
- le test de l'approche de gestion participative des ressources naturelles et la validation du lien entre cette approche et l'accompagnement par des actions d'écodéveloppement garantissant l'implication des populations locales,
- la conception et la mise en oeuvre d'une stratégie d'information, d'éducation et de communication en direction d'une diversité de publics locaux (écoliers, lycéens, étudiants, autres citoyens, autorités locales, ...),
- la segmentation des flux de touristes selon leurs profils et la nature de leurs attentes dans les régions couvertes par les deux PCs et l'identification des actions prioritaires à mener pour développer un écotourisme durable adapté.

## **Approche de répllication**

Le Projet a commencé à développer une approche ayant pour but de reproduire les acquis du Projet au niveau des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar dans les autres PCS (Tindouf, Touat-Gourara- Tidikelt et PC de l'Atlas Saharien).

La participation active de l'UGC aux débats organisés autour de la stratégie nationale et du plan d'actions pour la biodiversité ainsi qu'au Comité National de suivi facilitera le partage de l'expérience avec les gestionnaires d'autres APs relevant d'autres secteurs. Cependant, au niveau international le projet devrait renforcer la dissémination de ses expériences uniques faites avec le principe de l'indissociabilité entre patrimoine culturel et biodiversité dans la gestion des APs.

## **4.2 Progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif, des résultats et des produits**

Le Progrès vers la réalisation de l'objectif et des résultats est montré dans le Tableau 6 tandis que le progrès vis-à-vis des produits pressentis est donné dans le Tableau 7.

**Tableau 6 : Matrice des progrès en direction de l'objectif et des résultats (Atteinte des résultats/objectif de fin de projet)**

| Stratégie du Projet                                                                                                                                                                                   | Indicateur                                                                                                                                                                                                                                                                     | Niveau de référence                                                                                                                                                                                                                       | Cible de fin de Projet                                                                                                                                                                                                                          | Niveau et évaluation à mi-parcours <sup>3</sup>                                                                                                                                                                                                                                                             | Evaluation reçue                                                  | Justification de l'évaluation                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectif:</b> Le système de gestion des parcs culturels en Algérie vise à garantir la conservation de la biodiversité d'importance mondiale, et l'utilisation durable des services écosystémiques. | <u>1) Durabilité écologique.</u><br>Elaboration, adoption et mise en œuvre du plan général d'aménagement des parcs culturels selon le principe d'indissociabilité du patrimoine éco-culturel [y compris la biodiversité et les services écosystémiques d'importance mondiale]. | Un premier Plan d'Action pour la Biodiversité a été élaboré pour les PCs du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar.<br><br>Le principe d'indissociabilité est inscrit au niveau de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel. | Les décrets d'application de la loi 98-04 déterminent les procédures d'instruction des Plans Généraux d'Aménagement (PGA) des PCs Algériens.<br><br>Des instruments conformes sont développées pour les PCs du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar. | Elaboration de 2 rapports sur le SOS pour les PCs et le décret devant permettre l'élaboration de leurs PGA.<br><br>Equipe pluridisciplinaire de 6 experts recrutée.                                                                                                                                         | <b>(MS)</b><br><b>Moyennement Satisfaisant</b><br><b>Note : 4</b> | Temps très court restant pour l'adoption des textes réglementaires alors que les avant-projets ne sont pas encore prêts                                                                                                                |
|                                                                                                                                                                                                       | <u>2) Durabilité institutionnelle.</u><br>Une structure dédiée, chargée de la gestion du système national de parcs culturels Algériens, est établie.                                                                                                                           | Les Parcs Culturels Algériens sont actuellement gérés individuellement par les Offices de chaque PC                                                                                                                                       | Structure de gestion des PCs Algériens instituée et dotée du personnel permanent et des ressources techniques et financières adéquates pour accomplir ses missions.                                                                             | L'Unité de Gestion Centrale (UGC), noyau de la future structure nationale chargée de la gestion des PCs est opérationnel, et coordonne les travaux avec les Offices des cinq PCs.<br>L'intégration du personnel de l'UGC à la fonction publique est en retard mais devrait être effective à la fin de 2017. | <b>MS</b><br><b>(Moyennement Satisfaisant)</b><br><b>Note : 4</b> | Le choix fait pour la création d'une Agence chargée de gérer la coordination entre les PCs nécessite un Décret dont le projet n'est pas encore prêt alors que les délais requis pour son adoption par le gouvernement sont très longs. |

|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                         |                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                          | 3) <u>Durabilité socioculturelle.</u><br>Patrimonialisation des cycles de savoir, notamment en matière de connaissances écologiques traditionnelles dans les PCs. | Les connaissances et les savoirs écologiques traditionnels au niveau des PCs Algériens sont peu codifiés et capitalisés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Les outils parascolaires adoptés dans les wilayas concernées, intègrent les connaissances traditionnelles, notamment en matière de savoirs écologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | L'identification des connaissances et des savoirs écologiques traditionnels est à peine entamée.<br>Des manuels pédagogiques destinés aux écoles de la région ainsi qu'aux formateurs et aux agents des PCs, ont été finalisés mais non édités et diffusés                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>MS (Moyennement Satisfaisant)</b><br><b>Note : 4</b> | La contractualisation en cours d'un expert des SET permettra d'atteindre l'objectif en fin de projet.<br>L'édition et la diffusion des manuels produits peut se faire en 2017/2018 |
| <b>Résultat 1:</b> Le système national élargi des parcs culturels assure la gestion des écosystèmes et des ressources de la biodiversité de manière systématisée, inclusive et efficace. | 4) : La notation de l'outil d'évaluation du PNUD/FEM des capacités du système national des parcs culturels augmente.                                              | <u>Politique</u><br>Systémique : 67 %<br>Institutionnelle : 67 %<br><u>Mise en œuvre</u><br>Systémique : 33 %<br>Institutionnelle : 44 %<br>Individuelle : 33 %<br><u>Participation &amp; consensus</u><br>Systémique : 50 %<br>Institutionnelle : 50 %<br>Individuelle : 33 %<br><u>Exploitation des infos &amp; connaissances</u><br>Systémique : 50 %<br>Institutionnelle : 50 %<br>Individuelle : 33 %<br><u>Suivi</u><br>Systémique : 50 %<br>Institutionnel : 33 %<br>Individuel : 33 %<br>MOYENNE : 44% | <u>Politique</u><br>Systémique : 100 %<br>Institutionnelle : 100 %<br><u>Mise en œuvre</u><br>Systémique : 67 %<br>Institutionnelle : 59 %<br>Individuelle : 67 %<br><u>Participation &amp; consensus</u><br>Systémique : 83 %<br>Institutionnelle : 33 %<br>Individuelle : 67 %<br><u>Exploitation des infos &amp; connaissances</u><br>Systémique : 100 %<br>Institutionnelle : 67 %<br>Individuelle : 67 %<br><u>Suivi</u><br>Systémique : 67 %<br>Institutionnel : 33 %<br>Individuel : 67 %<br>MOYENNE : 66% | <u>Politique</u><br>Systémique : 67 %<br>Institutionnelle : 67 %<br><u>Mise en œuvre</u><br>Systémique : 55 %<br>Institutionnelle : 55 %<br>Individuelle : 65 %<br><u>Participation &amp; consensus</u><br>Systémique : 75 %<br>Institutionnelle : 65 %<br>Individuelle : 60 %<br><u>Exploitation des infos &amp; connaissances</u><br>Systémique : 50 %<br>Institutionnelle : 33 %<br>Individuelle : 67 %<br><u>Suivi</u><br>Systémique : 50 %<br>Institutionnel : 65 %<br>Individuel : 33 %<br>MOYENNE : 57% | <b>S (Satisfaisant)</b><br><b>Note : 5</b>              | Renforcement constant des capacités et efforts faits pour mieux cibler les actions de suivi sur le terrain                                                                         |

|                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                              |                                                         |                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                       | 5) Notation de l'outil d'évaluation PNUD/FEM de la durabilité financière du réseau de parcs culturels                          | <u>Composante 1</u> : Cadres juridique, réglementaire et institutionnel : 51,2 %<br><u>Composante 2</u> Planification des activités et outils de gestion économique : 49,2 %<br><u>Composante 3</u> : Outils pour la production de recettes : 8,8 %<br><u>Résultat total</u> : 40,6 % | <u>Composante 1</u> : 67 %<br><u>Composante 2</u> : 77,6 %<br><u>Composante 3</u> : 40,3%<br><u>Résultat total</u> : 65,9 %                                                                                              | <u>Composante 1</u> : 60 %<br><u>Composante 2</u> : 51 %<br><u>Composante 3</u> : 15 %<br><u>Résultat total</u> : 45 %                                                                                                                       | <b>MS (Moyennement Satisfaisant)</b><br><b>Note : 4</b> | Les outils pour la production de recettes ne sont pas encore mis au point        |
| <b>Résultat 2 :</b><br>L'appui du public aux parcs culturels élargit la base des parties prenantes impliquées dans la gestion et la conservation des parcs culturels. | 6) Niveau de diffusion de la notion des parcs culturels auprès du public cible, mesuré par un système de sondages périodiques. | À définir en s'appuyant sur des enquêtes ciblant plus particulièrement certains segments de la population. Les données disponibles pour les parcs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar doivent être vérifiées au démarrage du projet.                                                   | La perception/ compréhension du mandat des parcs culturels augmente d'au moins 25 % parmi la population des parcs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar, et de 50 % parmi la population des autres parcs et du grand public | 67 articles dans la presse nationale. (publique et privé).<br>43 émissions TV<br>228 émissions par les radios locales<br>6 réseaux sociaux en ligne.<br>4231 visiteurs du site web PPCA.<br>108 manifestations culturelles et scientifiques. | <b>S (Moyennement Satisfaisant)</b><br><b>Note : 4</b>  | Aucune enquête et aucun sondage effectués pour apprécier impact de ces activités |
| <b>Résultat 3 :</b><br>L'efficacité de la gestion est améliorée dans les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar                                           | 7) Notation de l'Instrument de Suivi de l'Efficacité de la Gestion (ISEG)                                                      | <u>Notations ISEG (METT)</u> :<br>Tassili N'Ajjer : 65<br>Ahaggar : 62                                                                                                                                                                                                                | <u>Notations ISEG (METT)</u><br>Tassili N'Ajjer : 77<br>Ahaggar : 78                                                                                                                                                     | <u>Notations ISEG (METT)<sup>4</sup></u><br>Tassili N'Ajjer : 70<br>Ahaggar : 70                                                                                                                                                             | <b>MS (Moyennement Satisfaisant)</b><br><b>Note : 4</b> | La gestion s'est améliorée dans les deux PCs                                     |

<sup>4</sup> Après rectification du score pour les deux PCs (faute arithmétique)

|                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                  |                                                                                                                                            |                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Résultat 4 :</b> La conservation des espèces phares est améliorée dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.</p>                                                                                          | <p>8) Répartition de la population des guépards et densité des principales espèces de proies</p> | <p>Données de la première phase sur la présence et la densité des espèces phares (guépard, gazelles, mouflon) vérifiées et actualisées</p> | <p>La répartition et la densité des espèces phares se maintient ou augmente au niveau des sites prioritaires.</p> | <p>L'étude de 30 mois, sur la base de photos (cameras trappe) afin d'élaborer un plan de conservation du guépard a démarré en juillet 2017.</p> <p>La Gazelle Dorcas fait l'objet de protocoles de suivi dans les sites prioritaires de Taessa et Tihodaine depuis 2004-2005</p> | <p><b>MS (Moyennement Satisfaisant)</b><br/><b>Note : 4</b></p> | <p>Les caméras sont installées et une 1<sup>ère</sup> collecte de photos a été faite. Mais, des ajustements seront nécessaires, l'expérience étant nouvelle pour le personnel. La méthode de suivi des Gazelles devra être homogénéisée pour tous les observateurs impliqués</p> |
| <p><b>Résultat 5 :</b> Les menaces et la dégradation des sites prioritaires de conservation de la biodiversité et des sites Ramsar sont réduites dans les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar</p> | <p>9) Fréquence de braconnage dans les sites prioritaires (N. d'individus objet de constat).</p> | <p>Les données obtenues lors de la phase 1 du projet Tassili N'Ajjer/ Ahaggar vérifiées et actualisées</p>                                 | <p>Le nombre de constats diminue de 50 %.</p>                                                                     | <p>Des données sont recueillies sur deux sites (Taessa et Tihoudaine) et indiquent une tendance à la baisse,</p>                                                                                                                                                                 | <p><b>MS (Moyennement Satisfaisant)</b><br/><b>Note : 4</b></p> | <p>Le protocole doit être étendu aux autres sites dans les meilleurs délais</p>                                                                                                                                                                                                  |
|                                                                                                                                                                                                                  | <p>10) Densité du couvert ligneux dans les sites prioritaires (N.arbres/hectare).</p>            | <p>La densité du couvert ligneux et son évolution pour la période 2000-2014, mesuré avec le concours de la télédétection</p>               | <p>La densité du couvert ligneux se maintient ou augmente au niveau des sites prioritaires.</p>                   | <p>Etude diachronique assistée par la télédétection (1986-2016), constate une augmentation du couvert végétal de 317 hectares en zone urbaine et de 395 hectares en zone rurale.</p>                                                                                             | <p><b>S (Satisfaisant)</b><br/><b>Note : 5</b></p>              | <p>Résultats restant à confirmer et à préciser davantage.</p>                                                                                                                                                                                                                    |

|                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                             |                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                            |                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                  | 11) Qualité de l'eau des sites Ramsar.                                                                                                                                                                                                                                                                       | Valeurs de référence pour les polluants à établir par des analyses de laboratoire                           | Valeurs quantitatives à établir pour les principaux paramètres suite aux analyses initiales | Prélèvements effectués dans 45 zones humides dans les deux PCs, y compris les sites Ramsar. Les analyses physico-chimiques et des bio indicateurs sont en cours d'analyse                                                                                                                                       | <b>S (Satisfaisant)</b><br><b>Note : 5</b> | L'équipement pour l'analyse des eaux in situ en voie d'acquisition devrait faciliter la répétition prévue des prélèvements et analyses à intervalles réguliers. |
| <b>Résultat 6 :</b><br>L'implication intensifiée des populations locales, par des accords de gestion collaborative, réduit les pressions exercées sur les fonctions de l'écosystème dans les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar. | 12) Nombre d'accords de Gestion Collaborative(GC) conclut, couvrant les sites prioritaires des PCs[Taessa 494 km <sup>2</sup> , Tefedest 6.085 km <sup>2</sup> , Imidir 11.160 km <sup>2</sup> , Serkout – Anhef, 19,600 km <sup>2</sup> , Tihodaïne 1.404 km <sup>2</sup> , Meddak 2.445 km <sup>2</sup> ]. | La préparation d'accords de GC a été initiée pour 5 sites prioritaires pendant la première phase du projet. | Des accords de GC sont conclus et mis en œuvre couvrant au moins 6 sites prioritaires.      | Six accords de GC formalisés et mis en œuvre dans les sites prioritaires : (Tihodaïne, Meddak Ihrir (PC du Tassili n'Ajjer) et sites de Taessa, Tefedest et Serkout (PC de l'Ahaggar). 2 accords en préparation pour sites prioritaires de l'Ahhef (PC du Tassili n'Ajjer) et de le Mouyidir (PC de l'Ahaggar). | <b>S (Satisfaisant)</b><br><b>Note : 5</b> | Le suivi des Accords déjà en cours d'application doit être sérieusement renforcé                                                                                |

|  |                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                          |                                                   |                                                                                                                        |
|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | 13) Le nombre de propositions avancées par des femmes qui figurent dans les accords de gestion collaborative.                 | Les valeurs de référence obtenues lors de la phase 1 du projet Tassili n'Ajjer/ Ahaggar doivent être vérifiées                                                                                               | Le nombre des propositions intégrées dans les accords de gestion, émanant des femmes, double.                                                                   | A ce jour, 48 propositions émanant des femmes ont été intégrées aux activités développées par le projet et 3 types d'activités sur 5 recensées profitent directement aux femmes.                                         | <b>S (Satisfaisant)</b><br><b>Note : 5</b>        | Les femmes se considèrent comme parties prenantes de tous les projets d'éco-développement et de gestion collaborative. |
|  | 14) Codification et capitalisation des savoirs écologiques traditionnels en matière d'adaptation aux changements climatiques. | Les savoirs écologiques traditionnels en matière d'adaptation aux changements climatiques ne sont pas codifiés. [p.ex. mobilité des troupeaux, gestion des pâturages. Gestion de l'eau, plantes médicinales. | Les savoirs écologiques traditionnels en matière d'adaptation aux changements climatiques sont codifiés et capitalisés dans le cadre des accords de GC conclus. | Première analyse des savoirs écologiques traditionnels réalisée. Une pratique de gestion commune des ressources naturelles (agadal) pourrait être adaptée et appliquée sous le contrôle des Comités de Suivi des accords | <b>MS (Assez Satisfaisant)</b><br><b>Note : 4</b> | Les réalisations sont une ébauche. Le travail d'expertise est à peine entamé.                                          |

| <p><b>Résultat 7 :</b> La mise en œuvre de stratégies alternatives visant à protéger les systèmes de subsistance durable contribue à réduire les pressions exercées sur les services écosystémiques productifs et à améliorer la situation socio-économique sur les sites prioritaires des deux parcs culturels</p> | <p>15) Cofinancements mobilisés pour la mise en œuvre des actions d'écodéveloppement et de lutte contre la dégradation des terres.</p>          | <p>Fonds alloués (à actualiser):</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>TYPE D'ACTION</th> <th>Budget</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Hydraulique pastorale</td> <td>2.918.611</td> </tr> <tr> <td>Valorisation produits animaux</td> <td>900.000</td> </tr> <tr> <td>Plantes médicinales et fourragères</td> <td>1.111.111</td> </tr> <tr> <td>Electrification solaire</td> <td>2.605.000</td> </tr> <tr> <td>Reboisement</td> <td>883.333</td> </tr> <tr> <td>Pépinières et réserves de graines</td> <td>458.333</td> </tr> <tr> <td>Artisanat féminin</td> <td>800.903</td> </tr> <tr> <td>Autres actions éligibles à identifier</td> <td>1.506.944</td> </tr> <tr> <td>Tourisme Durable</td> <td>1.914.236</td> </tr> <tr> <td>Education Environnementale</td> <td>770.819</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td><b>13.869.292</b></td> </tr> </tbody> </table> | TYPE D'ACTION                                                                                                     | Budget                                                                                                               | Hydraulique pastorale                                           | 2.918.611                                                                                                                                                                                                             | Valorisation produits animaux | 900.000 | Plantes médicinales et fourragères | 1.111.111 | Electrification solaire | 2.605.000 | Reboisement | 883.333 | Pépinières et réserves de graines | 458.333 | Artisanat féminin | 800.903 | Autres actions éligibles à identifier | 1.506.944 | Tourisme Durable | 1.914.236 | Education Environnementale | 770.819 | <b>TOTAL</b> | <b>13.869.292</b> | <p>Les fonds alloués sont effectivement mobilisés pour la mise en œuvre des actions éligibles</p> | <p>Engagement des secteurs en matière de cofinancement du PPCA porte sur US\$ 8,203,445, à la fin de l'année 2016. Un bilan ne peut pas être dressé avant le 31/12/ 2017 (clôture de l'exercice budgétaire).</p> | <p><b>S (Satisfaisant)</b><br/><b>Note : 5</b></p> | <p>Des précautions supplémentaires doivent être prises pour pérenniser l'approche multisectorielle.</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------|------------------------------------|-----------|-------------------------|-----------|-------------|---------|-----------------------------------|---------|-------------------|---------|---------------------------------------|-----------|------------------|-----------|----------------------------|---------|--------------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | TYPE D'ACTION                                                                                                                                   | Budget                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
| Hydraulique pastorale                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 2.918.611                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
| Valorisation produits animaux                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 900.000                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
| Plantes médicinales et fourragères                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 1.111.111                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
| Electrification solaire                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 2.605.000                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
| Reboisement                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 883.333                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
| Pépinières et réserves de graines                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 458.333                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
| Artisanat féminin                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 800.903                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
| Autres actions éligibles à identifier                                                                                                                                                                                                                                                                               | 1.506.944                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
| Tourisme Durable                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 1.914.236                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
| Education Environnementale                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 770.819                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>13.869.292</b>                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                                                                                                                      |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                       |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <p>16) Pourcentage des agences touristiques qui adoptent la charte du tourisme durable élaborée dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.</p> | <p>Charte du tourisme durable élaborée lors de la première phase du projet Tassili N'Ajjer/ Ahaggar.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <p>Au moins 50 % des agences touristiques agréées adoptent et mettent en œuvre la charte de tourisme durable.</p> | <p>Sur les 60 agences touristiques agréées dans le territoire du PC 'Ahaggar, 10 adhèrent à la démarche initiée.</p> | <p><b>MS (Moyennement Satisfaisant)</b><br/><b>Note : 4</b></p> | <p>Un plan d'action pour la mise en œuvre de deux projet pilote d'écotourisme dans l'Ahaggar et le Tassili n'Ajjer . Mais, l'engagement dans la démarche préconisée ne concerne encore qu'un sixième des agences.</p> |                               |         |                                    |           |                         |           |             |         |                                   |         |                   |         |                                       |           |                  |           |                            |         |              |                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                                                         |

Légende pour l'évaluation des indicateurs

|               |                               |                                   |
|---------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| Vert= Réalisé | Jaune= En voie de réalisation | Rouge= Not en voie de réalisation |
|---------------|-------------------------------|-----------------------------------|

**Tableau 7 : Récapitulatif des produits pressentis**

| Produit                                                                                                                                           | Réalizations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>1.1</b> : Schéma d'Orientation Stratégique (SOS)</p>                                                                                        | <p>Deux experts ont préparé en 2016 des notes méthodologiques examinées et amendées lors d'un Atelier organisé à Laghouat. Deux rapports ont été finalisés sur le SOS et les plans d'aménagement des PCs algériens. En 2017, l'équipe de consultants a été élargie à six autres profils pour couvrir toutes les thématiques. L'équipe pluridisciplinaire a démarré ses travaux.</p> <p>Le PPCA a, en outre, contribué au processus piloté par le secteur de l'Environnement pour d'élaboration de la stratégie nationale pour la biodiversité, par sa participation aux différentes rencontres organisées par le secteur de l'Environnement dans ce cadre. Le PPCA prépare un atelier multisectoriel sur le lien culture – biodiversité, notamment sur les aspects réglementaires en matière de patrimonialisation de la biodiversité (propriété intellectuelle, partage équitable, savoir écologiques traditionnels, etc.).</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p><b>1.2</b> : Renforcement des services techniques du MdC</p>                                                                                   | <p>Les activités engagées ont permis l'aménagement du Siège et son équipement ainsi que le recrutement, pour la durée du Projet, du personnel de l'UGC en 2014/2015. Le recrutement du personnel permanent à intégrer au niveau du MdC a été opéré. Des fiches de postes ont été établies et transmises au MdC et à la Direction de la Fonction Publique (DFP). Les séances de travail au MdC et à la DFP en 2016-2017 ont permis de conduire à un engagement définitif du MdC pour l'intégration en septembre 2017.</p> <p>La capitalisation des résultats de la 1ère phase (système de suivi de la biodiversité / SIG) a été achevée. L'architecture globale du SIG a été redéfinie. Deux stations SIG ont été mises en place au niveau central et auprès du PC de Tindouf. La station SIG de l'UGC actuellement intègre l'ensemble des données géoréférencées produites dans le cadre des études réalisées dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar. Les données produites dans le cadre des travaux sur les trois autres parcs sont en voie d'acquisition. Des termes de référence ont été établis pour la conception d'un module pour la Gestion de Connaissances (GeCon) dans le domaine des savoirs écologiques traditionnels. Une première session de formation a concerné 18 cadres SIG des PCs.</p> <p>La coordination a été renforcée par l'adoption d'un calendrier pour la transmission des rapports périodiques harmonisés a été établi pour assurer un suivi régulier des activités et pour l'élaboration d'un rapport annuel consolidé pour les PCs algériens. Un atelier a été organisé pour la présentation des outils de suivi PNUD/FEM à adopter. Les outils de suivi ont été mis à jour (Instruments de suivi des capacités et de la durabilité financière du système national de PCs, Instrument de Suivi de l'Efficacité de la Gestion (ISEG/METT) des parcs culturels du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar.</p> |
| <p><b>1.3</b> : Procédures d'élaboration du Plan Général d'Aménagement des PCs établies et adoptées</p>                                           | <p>La méthodologie est en voie d'élaboration et devrait être finalisée fin 2017.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>1.4</b> : Programme de formation certifié</p>                                                                                               | <p>La nomenclature des métiers a été élaborée et adoptée. Une enquête au sein des PCs a été réalisée pour évaluer précisément les besoins en formation des personnels. Le traitement des données est en cours.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>1.5</b> : Élaboration des Plans d'action pour la biodiversité en faveur des trois PCs (Touat-Gourara Tidikelt, Tindouf, Atlas Saharien)</p> | <p>Recrutement de 3 Chargés de la biodiversité en 2014. Une équipe pluridisciplinaire composée de deux experts de biodiversité (flore/faune), un anthropologue, un archéologue et un cartographe/expert SIG a initié les travaux d'analyse de la biodiversité et des services écosystémiques, avec le double objectif de générer une première série de données sur le PC de Tindouf et de développer des protocoles d'évaluation adaptés et généralisables aux autres PCS algériens. Des missions ont été effectuées sur le terrain dans les PCs de Tindouf, de Touat-Gourara-Tidikelt et d'Atlas Saharien en 2016. Les rapports établis ont été discutés au niveau de l'UGC en 2017. Les profils écoculturels pour le PC du Toat-Gourara-Tidikelt et pour le PC Atlas Saharien sont achevés.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p><b>2.1</b> : Communication et sensibilisation</p>                                                                                              | <p>Une stratégie et plan d'action IEC quinquennal a été développé. Le site web (<a href="http://www.pcca.dz/">http://www.pcca.dz/</a>) (7999 visites en 2017) et la page</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

|                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                            | <p>Facebook du PPCA avec 1122 abonnés sont en ligne et régulièrement mis à jour. Deux foras sur les PCs ont été organisés en 2016 (au MdC à Alger et avec les scientifiques à Laghouat). La production d'affiches, banderoles, bannières et dépliants accompagne les événements organisés ou auxquels participe le projet. Un bulletin d'information sur les PCs a été produit. Trois manuels, issus du premier projet, ont été réédités à la charge des services du MdC, notamment un guide des clubs verts, un guide pour agents de conservation et un manuel à l'intention des formateurs du personnel des PCs. Un vidéo documentaire sur les PCs algériens (26 minutes) pour diffusion à la télévision nationale a été produite. Une autre vidéo (6 minutes), réalisée dans le cadre d'une mission de suivi auprès des PCs du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar a été produite et mise en ligne. Trois DVD ont été produits et diffusés. Une importante banque d'images et une vidéothèque portant sur les activités du projet ont été constituées. Les principales activités du projet ont été promues à travers les médias publics et privés susceptibles de donner une visibilité au PPCA. La presse a couvert les activités par le biais de 80 articles. Une série de 48 passages télévisés sous forme de reportages et / ou des comptes rendus journalistiques aux journaux télévisés ont été diffusés. Un total de 263 émissions et passages radiophoniques, ont été recensés, y compris au niveau des radios locales qui jouent un rôle important dans la médiatisation du projet et la sensibilisation du public. Un total de 31 rencontres à caractère scientifique ou culturelle sur les PCs a aussi été enregistré. Un technicien a été recruté à partir du mois d'avril pour appuyer les activités de communication du projet, notamment en matière de vidéographie et montage, ainsi que pour assister dans l'alimentation et la mise à jour du site web et des réseaux sociaux du PPCA. Les capacités des chargés de communication ont été renforcées au cours d'un stage de formation.</p> |
| <p><b>3.1</b> : Élaboration et adoption des plans d'aménagement pour les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar</p>                        | <p>Non entamé puisque ce produit dépend de la réalisation préalable des produits 1.1 et 1.3.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p><b>3.2</b> : Renforcement des ressources humaines des UGLs des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar</p>                               | <p>Les effectifs ont été renforcés par le recrutement de 45 agents permanents et des équipements complémentaires ont été mis à la disposition des UGLs. Un effort important en matière de formation et perfectionnement a été réalisé au profit de l'encadrement des cinq PCs et des structures centrales du MdC : quatre stages en Jordanie pour 31 cadres dirigeants des offices des PCs, une session sur le SIG a été dispensée à 18 cadres des 5 offices des PCs, deux sessions sur l'infographie et la vidéo graphie au bénéfice 16 éléments du personnel chargé de la communication, soit un total de 65 bénéficiaires.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>3.3</b> : Le système de suivi des écosystèmes et le SIG participent à la gestion des PCs en tant qu'outils d'aide à la décision.</p> | <p>Une révision du système de suivi a été effectuée pour intégrer des aspects liés aux services culturels (patrimonialisation des cycles de savoir en matière de connaissances écologiques traditionnelles et en particulier d'adaptation aux changements climatiques). Les équipes des UGLs ont été chargées d'établir des rapports annuels de suivi des écosystèmes pour les deux PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar, ainsi que d'intégrer un nouveau module relatif aux suivi des services culturels. Six missions réalisées pour actualiser les données sur les espèces phares (mouflon, gazelle et guépard). Concernant l'étude diachronique, 2 missions ont été réalisées par 4 experts. La méthodologie a pu être affinée et testée. Les premiers résultats indiquent que, pour une bonne partie des régions analysées, la tendance à une augmentation de la végétation ligneuse a été enregistrée au long des 30 dernières années. La cartographie du bilan global de changements pour la région d'Ihrir (Site Ramsar) a été synthétisée. Les premières analyses indiquent que la couverture végétale, toutes classes confondues est augmentée de 317 hectares en zone périurbaine et de 395 hectares en zone rurale.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

## MTR Parcs Culturels Algérie

|                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>3.4</b> : Développement et mise à niveau de l'infrastructure des parcs</p>                                                                               | <p>Le programme d'équipement du PC e l'Ahaggar, inscrit dans le cadre du cofinancement du PPCA, est en cours de mise en œuvre. Le nouveau siège de l'ONPCA a été réceptionné et la direction du parc y a été transférée. La construction d'un total de 20 postes de surveillance a été aussi lancée, dont 6 au niveau des sites prioritaires. Onze d'entre eux sont achevés à 95% et seront réceptionnés avant décembre 2017.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p><b>4.1</b> : Élaboration et mise en œuvre d'un plan de conservation du guépard dans le Sahara central Algérien</p>                                          | <p>Une équipe de 4 experts a pu démarrer ses travaux en 2017 après réception et installation de 40 caméras-trappes fournies par la Zoological Society of London (ZSL). Une première mission a permis de récupérer un stock de plus de 120.000 photos en cours d'analyse. Les inventaires/suivi du guépard seront progressivement pris en charge directement par le personnel des Offices. Un nouveau protocole est prévu pour capitaliser la collecte et le traitement systématique d'informations provenant des populations locales, sur la base des dernières méthodologies anthropologiques appliquées avec succès dans la région. Le rapport de l'étude anthropologique présente une première analyse des principaux savoirs écologiques traditionnels (SET) de la région du Tassili n'Ajjer - Ahaggar.</p> <p>Le projet a participé à la 17<sup>ème</sup> conférence du GISS à Saint Louis, Sénégal du 1 au 8 mai 2017. Des liens ont été tissés entre projets et autres structures autour de problématiques communes, des avancées de la recherche et des méthodes novatrices. La participation a permis d'ouvrir le PPCA et promouvoir sa visibilité à l'échelle internationale parmi les parties et groupes qui partagent des axes d'intervention similaires. La DNP et les Offices des PCs du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar ont participé à l'atelier organisé par la DGF à Tlemcen le 28 février 2017, portant sur la validation de la stratégie nationale pour la conservation du guépard et du lycaon.</p>            |
| <p><b>5.1</b> : Renforcement des systèmes de surveillance et de contrôle dans les sites prioritaires.</p>                                                      | <p>Missions effectuées en vue de l'élaboration de plans pour le renforcement de la surveillance &amp; contrôle des sites prioritaires de la Taessa (PC de l'Ahaggar) et des sites prioritaires du Meddak et Tihodaïne (PC du Tassili n'Ajjer). Une première ébauche de plan a été préparée pour le site du Meddak en 2016 et reste à finaliser. Nécessité de renforcer les personnels des PCs par une assistance technique d'experts.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>5.2</b> : Mise en œuvre d'un programme intégré de conservation dans les zones humides et les sites Ramsar dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar</p> | <p>Nombreuses missions effectuées et rapports établis. Décision prise de consolider l'ensemble en un rapport unique. Les missions effectuées ont permis d'opérer des prélèvements d'eau sur un total de 45 zones humides dans les deux PCs, y compris les sites Ramsar. Les analyse sont en cours. Equipements pour un laboratoire autonome acquis.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p><b>6.1</b> : Mise en œuvre des accords de Gestion Collaborative (GC) dans les sites prioritaires des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar</p>             | <p>Capitalisation des résultats du premier projet, analyse de la démarche adoptée en termes de négociation et mise en œuvre des accords de GC entre collectivités locales, Offices des PCs et usagers. Mise en place d'une plateforme multi-acteurs au niveau de chaque site prioritaire, avec l'implication active de l'ensemble des secteurs concernés auprès des wilayas de Tamanrasset et d'Ilizi. Négociation et actualisation des accords de GC a été achevée pour les sites prioritaires du Tihodaïne et du Meddaket le site Ramsar d'Iherir (PC du Tassili n'Ajjer) ainsi que pour les sites prioritaires de la Taessa, de la Tefedest et du Serkout (PC de l'Ahaggar). Les accords de GC ont été formalisés avec une cérémonie à Ilizi le 22/12/15 pour le PC du Tassili n'Ajjer et à Tamanrasset le 7/01/16 pour le PC de l'Ahaggar. Leur mise en œuvre a été initiée avec la mobilisation des fonds budgétisés pour une série d'actions pilote (électrification solaire, artisanat féminin, petit élevage, surveillance et suivi de la biodiversité, éducation environnementale). La question du genre est bien prise en charge puisque trois des cinq actions pilotes profitent directement aux femmes. L'initiative prise d'équiper des bergères pour le recueil de photos de la faune et de la flore rencontrées sur les parcours a donné des résultats intéressants pour une meilleure appréciation de la richesse de la biodiversité dans les deux PCs et a davantage responsabiliser les usagers. En outre, un</p> |

|                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                       | expert a été contractualisé afin de fournir un service d'appui-conseil régulier en matière de gestion collaborative et d'écodéveloppement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>7.1</b> : Mobilisation des ressources techniques et financières au niveau de la wilaya pour la réalisation du programme de développement durable dans les deux PCs | Mise en place d'une plateforme multi-acteurs dans les sites prioritaires des PCs du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar, négociation d'un Plan d'Engagement des Secteurs (PES) et adoption au niveau des wilayas d'Illizi et de Tamanrasset. Un programme d'écodéveloppement a été élaboré pour 4 sites (sauf Ahnef et Mouyiddir). Le plan d'engagement des secteurs dans la cadre du cofinancement du PPCA a porté à la mobilisation de \$ 8 203 445, selon les estimations réalisées à la fin de l'année 2016. Le suivi des activités mises en œuvre pendant l'année 2017 est en cours mais un bilan précis ne peut pas être dressé avant la fin de l'année et la clôture de l'actuel exercice budgétaire. Mise en œuvre entamée. Un expert recruté pour appui/conseil.                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>7.2</b> : Renforcement du tourisme durable impliquant les populations locales en partenariat et le secteur privé                                                   | Finalisation d'un Plan d'action stratégique pour les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar. Un atelier tenu avec les opérateurs touristiques et les autres parties concernées pour examen des résultats de l'expertise et des options identifiées pour la promotion du tourisme national dans les PCs. Première série d'actions pilote identifiée, notamment le circuit "Villages & Jardins de l'Ahaggar", reliant 9 villages du PC de l'Ahaggar et le circuit "Patrimoines de Tihodaine", reliant 4 villages du PC du Tassili n'Ajjer. Les deux initiatives pilotes visent l'intégration des populations des villages dans les activités écotouristiques, suivant un modèle qui se base sur d'hébergement des touristes chez les habitants, la valorisation des produits agricoles et artisanaux et l'interprétation du patrimoine écoculturel local. Expertise contractualisée afin de fournir un service d'appui-conseil régulier en matière de tourisme durable auprès des Offices des deux PCs. |

### Obstacles à la réalisation de l'objectif du projet

Selon la nature des produits pressentis, les obstacles et les difficultés rencontrées diffèrent comme le synthétise le tableau suivant :

**Tableau 8 : Obstacles à la réalisation des produits**

| Produit                                                                                                                          | Obstacles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1.1</b> : Schéma d'Orientation Stratégique (SOS)                                                                              | Des retards importants sont constatés pour l'élaboration d'un SOS, retards pouvant être préjudiciables pour la finalisation dans les délais prévus. Ces retards se répercutent naturellement sur la réalisation du produit 3.1.                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>1.2</b> : Renforcement des services techniques du MdC                                                                         | Pas d'obstacle significatif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>1.3</b> : Procédures d'élaboration du Plan Général d'Aménagement (PGA) des PCs établies et adoptées                           | Les activités développées ont pris beaucoup de retard vu les difficultés rencontrées pour l'identification de consultants en mesure de proposer le décret pour l'élaboration des PGAs des PCs Algériens. Or, l'adoption définitive d'un tel texte législatif et sa publication exigent de longs délais d'où un risque relativement élevé de non achèvement du processus en temps utile. De plus, l'obtention de ce produit conditionne celle du produit 3.1. |
| <b>1.4</b> : Programme de formation certifié                                                                                     | Des difficultés ont été rencontrées pour le recrutement d'un consultant international malgré les offres lancées en 2015 et 2016. Cet obstacle a été pris en charge par le projet en réorientant le recrutement vers un second expert national pour travailler en binôme avec l'expert en formation déjà recruté. Le retard pourrait être rattrapé si les délais sont strictement respectés par les consultants.                                              |
| <b>1.5</b> : Élaboration des Plans d'action pour la biodiversité en faveur des trois PCs (Touat-Gourara Tidikelt, Tindouf, Atlas | Difficulté de recrutement d'un expert archéologue pour finaliser le profil du PC de Tindouf.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## MTR Parcs Culturels Algérie

|                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Saharien).                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>2.1</b> : Communication et sensibilisation                                                                                                                         | La principale faiblesse est l'absence de toute disposition pour évaluer l'impact au niveau du public des activités menées, mis à part la possibilité de recenser les utilisateurs du site Web et de la page Facebook du Projet. Les sondages prévus n'ont pas été initiés. Par ailleurs, peu d'efforts ont été faits jusqu'ici pour diffuser à l'international l'expérience acquise par les deux PCs, dans le cadre du Projet, en matière de gestion holistique de la biodiversité et des services écosystémiques, en intégrant en particulier le patrimoine culturel.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>3.1</b> : Élaboration et adoption des plans d'aménagement pour les parcs culturels du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar                                              | La finalisation de ce produit dépend de celle du produit 1.1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>3.2</b> : Renforcement des ressources humaines des UGLs des PCs du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar                                                                 | Pas d'obstacle significatif. Les dernières contraintes devraient être levées fin 2017.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>3.3</b> : Le système de suivi des écosystèmes et le SIG participent à la gestion des parcs culturels en tant qu'outils d'aide à la décision.                       | Absence de manuel de procédures commun à toutes les équipes des UGLs et base de données commun et partagée non mise en place.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>3.4</b> : Développement et mise à niveau de l'infrastructure des parcs                                                                                             | Malgré un très bon démarrage des activités prévues, des retards risquent de se produire si les difficultés rencontrées sur le plan des procédures administratives (absence de commission des marchés fonctionnelle au niveau des 2 PCs, d'appel d'offres infructueux) et financières (poursuite du gel des projets nouveaux) ne sont pas résolues fin 2017.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>4.1</b> : Élaboration et mise en œuvre d'un plan de conservation du guépard dans le Sahara central Algérien.                                                       | Des difficultés ont été rencontrées dans l'identification et la contractualisation de consultants chargés de développer et tester une méthodologie pour l'évaluation des écosystèmes du Tassili N'Ajjer – Ahaggar et des espèces phares, y compris le guépard. Des difficultés ont aussi été rencontrées pour l'acquisition des cameras trappes nécessaires au suivi des guépards. Le démarrage effectif des activités n'a donc eu lieu qu'au cours de l'année 2017. Ce retard risque de limiter la pertinence des résultats qui seront obtenus en fin de projet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>5.1</b> : Renforcement des systèmes de surveillance et de contrôle dans les sites prioritaires.                                                                    | Pas d'obstacle significatif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>5.2</b> : Mise en œuvre d'un programme intégré de conservation dans les zones humides et les sites Ramsar dans la région du Tassili N'Ajjer/ Ahaggar               | Pas d'obstacle significatif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>6.1</b> : Mise en œuvre des accords de Gestion Collaborative (GC) dans les sites prioritaires des PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.                          | Les activités déployées ont permis de rattraper le retard accusé les deux premières années du projet. Pour l'exploitation des photos prises par les bergères et leur intégration dans la base de données pour le suivi de la biodiversité, il serait pertinent de les doter d'appareils GPS pour relever automatiquement les coordonnées du lieu de la prise de photos. Cependant, le suivi rapproché de la bonne exécution des accords GC signés aidera à enraciner les principes de protection de la biodiversité et du patrimoine culturel dans les habitudes comportementales des populations de nomades et semi nomades partenaires et permettra de mesurer l'impact des accords GC au niveau de la biodiversité. Or, les entretiens avec les bénéficiaires dans certaines localités (Ihrir, Torset) du PC Tassili N'Ajjer laissent penser que les engagements pris dans le cadre des accords n'ont pas été suffisamment vulgarisés au sein de la population locale (femmes et hommes). En conséquence, le risque de relâchement reste élevé. |
| <b>7.1</b> : Mobilisation des ressources techniques et financières au niveau de la wilaya pour la réalisation du programme de développement durable dans les deux PCs | Incontestablement, un effort considérable a été déployé pour mettre en place la plateforme multi-acteurs au sein des deux wilayas de Tamanrasset et d'Illizi puisque la consultation entre responsables sectoriels n'est pas une pratique habituelle. Cependant, en l'absence d'une implication directe et d'un suivi permanent des opérations d'écodéveloppement cofinancées par les responsables                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

|                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                     | sectoriels aux côtés des responsables des Offices, il n'est pas certain que la nouvelle approche proposée par le Projet puisse être pérennisée après l'achèvement du Projet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>7.2</b> : Renforcement du tourisme durable impliquant les populations locales en partenariat et le secteur privé | Malgré le retard dans le démarrage des activités suite aux difficultés d'identification d'un expert, les activités entamées en 2016 ont permis de déboucher sur la proposition d'actions pilotes. Cependant, le fort déclin des flux de touristes étrangers dans les deux PCs, suite aux impacts négatifs de la situation sécuritaire dans le Sahel voisin, constitue un handicap à la concrétisation de ces projets, même si une stratégie a été adoptée pour développer le tourisme des nationaux dans la région. |

### 4.3 Mise en œuvre du Projet et gestion réactive

#### Modalités de gestion et signalement

Telle qu'elle est organisée, la structure de gestion a de grandes chances d'être efficace parce qu'elle permet à travers les réunions régulières organisées par l'UGC un partage des avancées et des difficultés du Projet entre tous les responsables des UGLs et d'identifier rapidement les mesures de correction à entreprendre pour rattraper les retards accusés par l'une ou par l'autre. Cette organisation permet aussi de garantir un même niveau d'information, au niveau du Comité de Pilotage, à l'ensemble des secteurs impliqués, y compris les plus importants pour le Projet, soit le ministère chargé de l'environnement et la DGF. Le Comité de Pilotage pourrait alors intervenir pour donner les orientations susceptibles de surmonter les difficultés rencontrées dans la concertation au niveau local, sous réserve que les représentants des secteurs soient habilités à prendre des décisions.

Au niveau local, la mise en place de plateformes multi-acteurs intégrant les directions de wilayas pertinentes pour le Projet permet à l'UGC et aux UGLs d'avoir des interlocuteurs permanents pour avaliser les propositions faites et accompagner leur exécution. Cette modalité de gestion gagnerait probablement plus d'efficacité par un renforcement du rôle des membres des plateformes multi-acteurs dans le suivi.

Enfin, l'existence de la Tripartite permet aux représentants des bailleurs de fonds d'être informés de l'état d'avancement général du Projet et de sa bonne exécution.

#### Planification du travail et systèmes de suivi et d'évaluation

Un système de programmation et de suivi du Projet, conforme aux règles du PNUD, a été mis en place. Il impose, en particulier :

- L'élaboration de plans d'action indicatifs, semestriels, précisant la nature des activités, les périodes de réalisation et les personnels affectés à l'exécution pour chacune des UGLs ainsi que pour l'UGC,
- L'élaboration et le respect du Plan et du budget consacré aux activités de Suivi et Evaluation,
- L'élaboration des Tableaux de bord actualisables pour le budget et pour les décaissements,
- Le respect des procédures de gestion financière directe par le MdC.

L'UGC comme les UGLs et le MdC maîtrisent aujourd'hui les règles fixées pour la planification du travail et les respectent de manière rigoureuse. Cela leur a permis, d'ailleurs, de rattraper une grande partie des retards accusés suite à un démarrage réel tardif grâce à une programmation plus serrée des activités.

## Financement et cofinancement

Le FEM finance principalement l'assistance technique ainsi que les investissements destinés à la mise en œuvre des accords de gestion collaborative, définis au cours du premier projet. Le financement du FEM est complété par celui du PNUD pour l'assistance technique. Le gouvernement algérien finance les investissements et les objectifs opérationnels, ce qui couvrira aussi les frais d'équipements et d'infrastructure.

Conformément à la Lettre entre PNUD et MdC pour les services d'appui que doit fournir le PNUD (cf. Annexe 7 du PRODOC), en application de la procédure NIM, pour la liste des services arrêtée d'un commun accord, le PNUD procède, après réception de la requête formulée par le Directeur National du Projet, à l'exécution de l'opération sans transfert d'espèces au partenaire de réalisation. Cependant, l'exécution et le contrôle des budgets annuels est assurée directement et entièrement par le MdC (partenaire de réalisation), conformément aux réglementations, règles et procédures du PNUD, avec l'assistance du bureau de pays du PNUD, en cas de besoin exprimé par le MdC. Le contrôle des dépenses est assuré en totalité par le MdC. Celui-ci informe régulièrement ses partenaires (FEM et PNUD) de l'utilisation des fonds et de la réalisation des objectifs fixés et des résultats du projet, conformément au plan de travail convenu d'un commun accord.

**Tableau 9 : Situation des contributions financières au 30/06/2017 (US\$)**

| Partenaires financiers       | Budget global du Projet (PRODOC) | Dépenses au 30/06/2017 | Solde au 30/06/2017 | % des dépenses /budget PRODOC |
|------------------------------|----------------------------------|------------------------|---------------------|-------------------------------|
| GEF                          | 5.387.142                        | 3.505.717              | 2.404.382           | 59,3%                         |
| UNDP                         | 522.858                          |                        |                     |                               |
| Budget géré par UNDP         | 5.910.100                        |                        |                     |                               |
| Gouvernement (cofinancement) | 20.803.052                       | 16.850.769             | 3.952.283           | 81%                           |
| <b>Total</b>                 | <b>26.713.152</b>                | <b>20.356.486</b>      | <b>6.356.666</b>    | <b>76,9%</b>                  |

L'examen de la situation des dépenses cumulées au 30/06/2017 permet de constater le niveau satisfait, sur un plan global des dépenses à mi-parcours. Celles opérées sur les fonds GEF/UNDP dépasse légèrement les 50% alors que le Gouvernement algérien a libéré déjà 81% de l'enveloppe financière prévue.

Une comparaison des dépenses réelles à partir des fonds GEF/UNDP, par composante et par résultat, montre que des modifications significatives ont été apportées par rapport aux prévisions contenues dans le PRODOC. C'est ce qu'indique le Tableau 10 suivant :

**Tableau 10 : Comparaison des dépenses réelles au 31/07/2017 avec le budget prévu dans le PRODOC et les budgets annuels programmés pour chaque composante et chaque résultat (US\$)**

| Composantes et résultats | Budget Prodoc | %   | Budget prévu | %   | Dépenses réelles | %   |
|--------------------------|---------------|-----|--------------|-----|------------------|-----|
| Composante 1             | 1.065.566     | 18% | 1.935.156    | 33% | 1.283.641        | 37% |
| Résultat 1               | 804.433       | 14% | 1.572.073    | 27% | 1.022.400        | 29% |
| Résultat 2               | 261.133       | 4%  | 363.083      | 6%  | 261.241          | 7%  |
| Composante 2             | 3.668.921     | 62% | 2.531.345    | 43% | 1.448.113        | 41% |
| Sous-composante A        | 1.797.681     | 30% | 1.721.234    | 29% | 934.729          | 27% |
| Résultat 3               | 1.625.681     | 27% | 1.625.681    | 27% | 934.729          | 27% |
| Résultat 4               | 172.000       | 3%  | 95.553       | 2%  | 0                | 0%  |

|                           |           |      |           |      |           |      |
|---------------------------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|
| Sous-composante B         | 1.871.240 | 32%  | 810.111   | 14%  | 513.384   | 15%  |
| Résultat 5                | 139.467   | 2%   | 114.317   | 2%   | 0         | 0%   |
| Résultat 6                | 1.297.927 | 22%  | 385.369   | 7%   | 465.431   | 13%  |
| Résultat 7                | 433.846   | 7%   | 310.425   | 5%   | 47.953    | 2%   |
| Composante 4 Gestion GEF  | 929.775   | 16%  | 920.580   | 16%  | 773.963   | 22%  |
| Composante 4 Gestion UNDP | 522.859   | 9%   | 522.859   | 9%   |           |      |
| Total                     | 5.910.100 | 100% | 5.909.940 | 100% | 3.505.717 | 100% |

Les modifications les plus importantes ont concerné la composante 1 et la composante 2. Alors qu'il était prévu de consacrer 18% des fonds à la composante 1, celle-ci a pris une part de 33% dans les dépenses et a déjà consommé l'équivalent de 120,46% du budget qui lui était consacré dans le PRODOC. L'enveloppe budgétaire allouée à la composante 1 par le PRODOC a été augmenté en 2014 suite au recrutement de tout le personnel permanent (54) prévu pour l'UGC et les UGLs avec salaires alignés sur ceux de la Fonction Publique. Cette augmentation a été rendue possible par la réduction du budget prévu initialement pour :

- le résultat 4 après prise en charge par le personnel spécialisé des UGLs des activités de suivi des espèces phares.
- les résultats 5, 6, 7 dont la réduction a été compensée par l'accroissement de la part du cofinancement du gouvernement algérien.

En outre, la non utilisation de l'enveloppe allouée aux résultats 4 et 5 est justifiée, dans le premier cas, par la prise en charge des activités par les personnels des UGLs et, dans le second cas, par le retard accusé pour le recrutement des experts, l'acquisition et la mise en place des caméras-trappes. Il faut noter que les modifications budgétaires par rapport au PRODOC sont globalement justifiées par la prise en charge de la nouvelle structure des composantes du projet suite à la révision du cadre logique (cf. Aide mémoire n°3 du 11/09/2014).

### **Engagement des parties prenantes**

Le PNUD, comme agence d'exécution du FEM, est chargé de fournir les services d'assistance au projet sur la demande du Ministère de la Culture, conformément aux réglementations, règles et procédures NIM en vigueur pour l'exécution des projets PNUD. Jusqu'ici, le Bureau PNUD a rempli les exigences qui étaient attendues de lui.

L'UGC, bénéficiant d'un soutien de plus en plus grand de la part du MdC, a réussi progressivement à développer les partenariats souhaités au plan local, avec les wilayas concernées et les directions sectorielles de ces wilayas. La concertation et la coordination, vitales particulièrement pour la mise en œuvre des actions d'écodéveloppement et de gestion collaborative, se sont améliorées. Il n'en reste pas moins que des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour enraciner durablement ce mode de gouvernance au niveau local. La coordination avec les autres secteurs au niveau central s'est aussi améliorée puisque le Projet est aujourd'hui bien connu, en particulier au niveau des structures des ministères chargés de l'Environnement, du Tourisme, de l'Agriculture et des Forêts, des Ressources en Eau. De plus, la participation de représentants du MdC et de l'UGC aux travaux de préparation de la stratégie et Plan d'actions pour la Biodiversité (2016-2030) ainsi que leur inclusion dans le Comité National chargé du suivi de l'exécution de cette stratégie constitue un indice de la qualité nouvelle du partenariat du MdC avec les autres secteurs s'intéressant à la protection de la biodiversité et de l'environnement. La Direction Générale des Forêts accorde un intérêt particulier à l'appui offert par le projet pour réaliser

des analyses des eaux dans les 45 zones humides recensées au niveau des deux PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar.

Par ailleurs, les nombreuses initiatives prises, au plan local et national, pour sensibiliser le public aux objectifs du Projet ont porté leurs fruits. Au plan local, spécialement dans les deux PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar, l'effort effectué explique la signature des accords de gestion collaborative et le soutien spécifiquement apporté par les autorités communales. Cependant, on notera qu'il faudra continuer à développer la vulgarisation des accords signés au profit des nomades et semi nomades concernés. Les multiples missions de terrain effectuées par les personnels des UGLs et de l'UGC et la présence permanente des personnels des Offices des PCs conduisent à une réduction du braconnage et des atteintes aux ligneux dans les sites prioritaires, ce qui reste à démontrer quantitativement pour pouvoir évaluer l'impact du Projet/PCS sur la conservation de la biodiversité.

Au niveau local, les wilayas et les directions sectorielles devaient accompagner le projet particulièrement en participant au choix des activités d'écodéveloppement à définir dans le cadre des accords de gestion collaborative ainsi qu'à leur financement. Les autorités communales avaient pour rôle principale de veiller au respect des clauses des accords de gestion collaborative par les partenaires de ces accords. Ils devaient également aider à la sensibilisation du public. Certaines directions sectorielles au niveau local se sont fortement engagées (Directions de la Culture, Direction de l'Environnement, Directions du Tourisme, Directions de l'Education, Conservations des Forêts) en facilitant l'accès aux médias (radios locales) et en participant à l'organisation des événements proposés par les UGLs ou/et par l'UGC. Au niveau central, l'accès a été facilité aux chaînes de télévision pour la programmation d'émissions spécifiques et pour la diffusion d'informations sur le projet. Le projet a donc commencé à se transformer en centre d'intérêt pour une grande partie des publics potentiels.

## **Genre**

La question du genre n'est pas explicitement affichée mais elle est prise en considération, particulièrement dans le cadre des accords de gestion collaborative, dans la mesure où il s'agit d'une région du pays où la structure familiale a une forte empreinte matriarcale. Ainsi, les deux tiers des actions d'écodéveloppement profitent directement aux femmes en leur permettant d'améliorer leurs revenus propres (élevage caprin, développement de l'artisanat) ou de réduire la pénibilité de leurs activités (broyeurs de céréales). Cependant, l'extension prévue de l'approche adoptée dans les PCs de l'Ahaggar et du Tassili aux trois autres PCs et en particulier aux PCs de Touat-Gourara-Tidikelt et de l'Atlas Saharien, devra afficher plus explicitement la place qui sera réservée au genre, les structures familiales y étant des structures patriarcales classiques.

## **4.4 Durabilité**

L'examen de la durabilité du projet pendant l'évaluation jette les bases pour l'évaluation finale, au cours de laquelle la durabilité sera évaluée dans les quatre catégories du GEF (catégories financières, socio-économiques, liée au cadre institutionnel et à la gouvernance, et environnementale). L'évaluation de la durabilité à mi-parcours consiste à analyser les risques qui pourraient influencer sur le maintien des réalisations du projet.

Les risques identifiés dans le PRODOC sont pertinents et restent valables. Par la suite, nous analysons pour chaque catégorie s'il y a eu des changements contextuels importants depuis le début du Projet qui affectent la réalisation des résultats.

### **Risques financiers pour la durabilité**

Il était explicitement prévu que le MdC prenne en charge l'ensemble des cadres et agents recrutés au niveau de l'UGC et des UGLs pour exécuter le Projet. Cette prise en charge sera faite mais ne deviendra, au mieux, réelle qu'au début de l'année 2018. Des difficultés sont apparues lors de la démarche engagée pour leur intégration dans les effectifs du MdC ; ces difficultés s'expliquent par le fait que l'intégration du personnel suit une procédure qui nécessite des délais (notamment pour les autorisations) en accord avec le fonctionnement institutionnel algérien. En attendant, ils sont pris en charge par le Projet. Un renforcement de la coordination intersectorielle au niveau des wilayas est primordial pour s'assurer que le cofinancement de l'Algérie pour des activités en lien avec les thématiques du Projet sont cohérentes.

Les frais de fonctionnement (personnel) du Projet ainsi que des activités financées par le cofinancement du Gouvernement Algérien semblent être assurés au-delà de 2020. Cependant, pour le financement des études, des appuis techniques (si nécessaire) et la continuation des activités d'écodéveloppement des financements nouveaux sont à identifier aussi au niveau du Gouvernement.

### **Risques socio-économiques pour la durabilité**

Les activités pilotes d'écodéveloppement sont très bien appréciées par la population locale et sont un pilier primordial pour la mise en œuvre du Projet. Les activités d'écodéveloppement ne consistent pas seulement à un appui important pour les moyens de subsistance mais permettent aussi la mobilisation et la sensibilisation de la population. Cependant, la réalisation des activités d'écodéveloppement demande un appui financier (cofinancement ou autre).

La pérennisation des activités d'écodéveloppement demandera aussi un renforcement des comités techniques de suivi au niveau des plateformes multi-acteurs dans les wilayas et des nouvelles sources financières (voir risques financiers sur la durabilité). La capitalisation et la patrimonialisation des cycles de savoir, notamment en matière de connaissances écologiques traditionnelles dans les PCs renforcera encore le rôle des populations locales dans la protection de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles.

### **Risques de gouvernance et de cadre institutionnel pour la durabilité**

La gestion collaborative des ressources du patrimoine écoculturel, et du développement des systèmes de subsistance et du tourisme durable comme promulgué par le Gouvernement Algérien peut mettre à profit les synergies entre les différents secteurs tout en visant la conservation de la biodiversité. L'engagement ferme du MdC pour la conservation de la biodiversité démontré par l'intégration du personnel du Projet dans les structures du ministère assurera la conservation de la biodiversité et la gestion des services écosystémiques au sein des PCs algériens.

## Risques environnementaux pour la durabilité

Le fait que les populations locales avaient depuis plusieurs générations construit un cadre normatif instaurant des règles d'usage définissant les formes d'exploitation des ressources naturelles est une base solide pour le développement durable.

L'élaboration et la mise en œuvre des plans généraux d'aménagement et leur intégration dans les plans de développement au niveau des wilayas seront des éléments clés pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles. Il est ainsi impératif d'accélérer ce processus afin de disposer d'un cadre réglementaire adapté et des plans généraux d'aménagement qui permettent de définir conjointement les activités et de mieux se coordonner entre les différents secteurs.

Une accélération des effets du changement climatique se manifestera principalement au niveau du régime des précipitations et moins au niveau du réchauffement de l'atmosphère. Le changement de la distribution des précipitations affectera le système hydrologique. L'irrégularité des pluies et des sécheresses prolongées ainsi que des inondations plus violentes auront un impact direct sur l'aménagement du terroir et la gestion des ressources naturelles et par là affectera la résilience des populations rurales. La résilience des écosystèmes sera affecté et les risques environnementaux augmenteront.

Sur la base de l'évaluation des catégories de risques susmentionnées, l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours évalue la durabilité globale comme **moyennement probable**.

## 5. Conclusions et recommandations

### 5.1 Conclusions

De manière globale, les performances du Projet sont assez satisfaisantes. Cette appréciation est liée au niveau de concrétisation des résultats 2 à 7. Des efforts significatifs ont été consentis par l'équipe du Projet pour mettre en place un dispositif relativement fiable de conservation et de suivi permanent de la biodiversité au sein des sites prioritaires choisis dans les deux PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar. L'équipe a aussi entamé un processus de réplication de cette démarche dans au moins deux autres PCs (PC Touat-Gourara-Tidikelt et PC Tindouf) faisant partie du système de PC sous tutelle du MdC. La création et le fonctionnement des plateformes multi-acteurs au niveau des wilayas est une approche appropriée pour une concertation régulière et une coordination efficace entre les différents secteurs.

Le Projet a également fait des efforts couronnés de succès pour l'élaboration d'accords de gestion collaborative couplés à des engagements en faveur d'activités d'écodéveloppement favorisant la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie des femmes et des hommes vivant dans les sites prioritaires. En matière de communication en direction des populations locales et du public en général, le Projet a développé de nombreuses activités diversifiées pour sensibiliser les cibles choisis sur les questions de la biodiversité.

L'engagement du MdC d'intégrer le personnel du Projet dans ses structures est très pertinent pour la pérennisation des activités du Projet, même si la prise en charge se fera, au mieux, au début de l'année 2018. Le Gouvernement Algérien a bien rempli ses engagements

au niveau du cofinancement des activités en lien avec les thématiques du Projet et les réalisations à la fin du Projet peuvent même dépasser les prévisions initiales.

Cependant, le Projet a pris un retard important dans la réalisation du résultat 1 visant à mettre l'ensemble du système des PCs en mesure d'aménager et de gérer rationnellement les aires protégées intégrées dans le système. Le temps restant pour atteindre ces résultats est tout juste suffisant si la programmation plus serrée des activités à mener est rigoureusement respectée et si l'autorité de tutelle, le MdC, s'implique fortement.

De plus, le programme de formation certifié est considéré comme un résultat important qui est loin d'être atteint encore. Il faudra donc lui accorder une plus grande priorité durant la période restante pour l'exécution du Projet. Ce programme est, en effet, le gage d'un renforcement à long terme des capacités des personnels du système des PCs algériens.

Au niveau des wilayas, des efforts supplémentaires devront être consentis pour enraciner durablement les pratiques de consultation et de partage introduites par la plateforme multi-acteurs mise en place grâce au Projet ainsi que pour conforter les pratiques induites par les accords de gestion collaborative. Au niveau central, il faudrait renforcer la concertation et les échanges réguliers entre les différents acteurs concernés pour a) la mise en application des différentes stratégies nationales pertinentes et des politiques sectoriels (biodiversité, environnement, agriculture et forêts, ressources en eau, tourisme, culture ...) et b) l'élaboration des plans généraux d'aménagement.

L'équipe du MTR est confiante que l'équipe du Projet est en mesure de redresser les lacunes constatées même si les activités liées à l'élaboration des plans généraux d'aménagement demanderont plus de temps. Cette confiance est basée sur l'impression que l'équipe de projet a faite lors de la visite de terrain et dans de nombreuses discussions et débats. Le personnel du Projet a montré une haute motivation et un engagement ferme basé sur une expertise technique solide et une longue expérience pour certains.

## 5.2 Recommandations

L'évaluation à mi-parcours fait les recommandations suivantes en tenant compte principalement des progrès réalisés vers les cibles de fin de projet (voir Tableau 6):

*Niveau Central (Ministère de la Culture et Unité de Gestion Centrale)*

- Vu l'importance primordiale des plans d'aménagement pour la gestion des PCs et du retard accumulé, le Projet devrait attribuer une **priorité absolue** à l'élaboration a) du schéma d'orientation stratégique, b) des textes réglementaires et c) des plans généraux d'aménagement pour les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar. Ces éléments faciliteront l'extension de la démarche aux autres PCs mais pourront aussi servir de référence pour l'aménagement et la gestion des APs relevant de la tutelle d'autres ministères (Environnement, DGF).
- Commencer à réfléchir au contenu d'un nouveau projet devant assurer la durabilité du Projet au-delà de 2020 dans le but, en particulier, de consolider les démarches initiées dans les trois autres PCs pour les mettre au même niveau que les PCs du Tassili N'ajjer et de l'Ahaggar.
- Pour la continuité du travail qui sera accompli dans le projet en cours, il faudrait dès à présent réfléchir aux idées centrales qui pourraient permettre de monter un nouveau projet garantissant le renforcement des liens d'interdépendance entre culture –

biodiversité – gestion des ressources naturelles – moyens d'existence de la population locale.

*Niveau Central (Tripartite, Ministère de l'Environnement et Energies Renouvelables, Direction Générale de Forêts, Comité de Pilotage et Unité de Gestion Centrale)*

- Renforcer la concertation et les échanges réguliers entre les différents acteurs concernés pour a) la mise en application des différentes stratégies nationales pertinentes et des politiques sectoriels (biodiversité, environnement, agriculture et forêts, ressources en eau, tourisme, culture ...) et b) l'élaboration des plans généraux d'aménagement (forum de concertation intersectoriel à définir).

*Niveau central (UGC) et local (Offices des PCs et Unités de Gestion Locales)*

- Renforcement des comités techniques de suivi au niveau des plateformes multi-acteurs et systématisation des visites communes des sites avec les principaux partenaires (Conservation des Forêts, Agriculture, Environnement, Ressources en eau, Tourisme) dans les PCs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar afin de pérenniser l'approche après l'achèvement du Projet.
- Renforcer et faciliter le suivi-évaluation au niveau écodéveloppement par la création d'une banque de données en commun pour tous les secteurs.
- Définir l'approche pour mesurer l'impact du Projet au niveau de la conservation de la biodiversité pour l'évaluation terminale en tenant compte des changements de méthodologie, de l'intégration de nouveaux sites, de l'augmentation du nombre d'observations et des aspects de représentativité (base de référence). Cette approche pourra servir de moyen pour le suivi et l'évaluation des actions qui continueront à être menées même après la fin du projet en cours.

*Niveau Unité de Gestion Centrale*

- Intégrer dans la méthodologie retenue pour l'étude diachronique de la végétation les paramètres permettant de discerner l'effet spécifique du changement climatique et des précipitations de l'impact humain.
- Mettre au point et diffuser un manuel des procédures commun à tous les utilisateurs du système SIG pour garantir une homogénéité des données recueillies et intégrées dans le système de suivi de la biodiversité en vue de renforcer davantage les capacités des personnels (UGC et UGLs).
- Accorder une priorité plus nette à la mise en œuvre du plan de formation dont la conception et l'exécution au cours du Projet sont déterminantes pour sa durabilité.
- Redéfinir plus précisément les indicateurs retenus pour le résultat 5 concernant les atteintes à la couverture végétale et en particulier les délits de coupe en distinguant les différents types de délits (importance de la coupe et risque pour la survie de l'arbre).
- Evaluer l'impact de la communication interne au niveau de connaissance et attitude de la population locale par rapport à la protection de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles dans la zone des PCs à l'aide d'un sondage.
- Elaboration d'une stratégie pour intensifier la communication externe et faire connaître au niveau mondial le cas d'école de gestion de parcs écoculturels en Algérie.
- Accentuer l'effort de vulgarisation des termes des accords de gestion collaborative au profit des populations locales concernées, notamment les nomades et semi

nomades, premiers garants d'une protection de la biodiversité dans les sites prioritaires accompagné d'un système de suivi et d'évaluation des accords de gestion collaborative.

*Au niveau Tripartite et GEF*

- La mission MTR recommande une extension du Projet d'un an (octobre 2020) suite au retards accumulés pour le démarrage effectif du Projet.

## Annexe A : Termes de Référence



# Termes de Référence De l'Evaluation à mi-parcours (MTR) du PNUD-GEF Pour (01) Consultant National

## 1. INTRODUCTION

Il s'agit des Termes de référence pour la Révision à mi-parcours du projet PNUD-FEM du projet complet intitulé Conservation de la biodiversité à l'échelle mondiale et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels algériens. (PIMS 4153) mis en œuvre par le Ministère de la Culture, Algérie, qui doit être entrepris en 2016. Le projet a démarré le 24 octobre 2012 et est en cours d'exécution pour la quatrième année de mise en œuvre. Conformément aux directives du PNUD et du FEM relatives aux rapports à mi-parcours, ce processus d'examen à mi-parcours a été lancé avant la soumission du deuxième rapport d'exécution du projet (PIR). Ce TdR établit les attentes pour ce MTR. Le processus d'examen à mi-parcours doit suivre les orientations présentées dans le document intitulé Orientations pour l'examen à mi-parcours des projets financés par le FEM financés par le PNUD.

## 2. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Ministère de la culture algérien développe un important réseau national de parcs culturels qui couvre actuellement 937 430 km<sup>2</sup>. Lors d'une première phase d'intervention, le PNUD / FEM a ciblé les parcs culturels TassiliN'Ajjer et Ahaggar (CP). Au cours de la deuxième phase, l'objectif du projet est que le système national émergent de parcs culturels en Algérie soit géré pour assurer la conservation d'une biodiversité d'importance mondiale et l'utilisation durable des services écosystémiques. La durée de l'intervention actuelle est de sept ans avec un Budget total de 25.213.051 dollars : 5.387.141 dollars du FEM, 522.859 dollars du PNUD et 19.303.052 dollars du gouvernement algérien.

Le projet vise à atteindre les sept résultats suivants: (i) l'expansion du système national de parcs culturels gère les écosystèmes et les biens de la biodiversité de manière systématisée, inclusive et efficace; (ii) le soutien public aux parcs culturels élargit la base des parties prenantes contribuant à leur conservation et gestion; (iii) l'efficacité de la gestion des sites culturels TassiliN'Ajjer et Ahaggar est renforcée; (iv) les menaces et la dégradation des sites prioritaires de conservation de la biodiversité et des sites Ramsar des parcs culturels TassiliN'Ajjer et Ahaggar sont réduites; (v) la conservation des espèces phares dans la région de Tassili - Ahaggar est renforcée. (vi) le renforcement du sentiment d'appropriation par les populations locales grâce à la mise en œuvre d'accords de gestion concertée réduit la pression sur les fonctions de l'écosystème dans les parcs culturels TassiliN'Ajjer et Ahaggar; (vii) d'autres modes de subsistance contribuent à réduire les pressions sur les services écosystémiques productifs et à améliorer le statut socio-économique des sites prioritaires des deux parcs culturels.

En raison de sa grande taille et de son intégrité relative, le complexe Tassili - Ahaggar et les CPS récemment établis représentent un site clé de la biodiversité dans l'écosystème saharien et l'un des meilleurs sites au monde pour la conservation du biome désertique. Et la structure officielle de gouvernance et de gestion, il existe un fort potentiel pour que les parcs culturels en Algérie forment un réseau de conservation cohérent qui fournira un amortissement efficace contre les menaces à la biodiversité et aux services écosystémiques. Cependant, un certain nombre de barrières systémiques, opérationnelles et institutionnelles entravent les efforts du ministère de la Culture pour améliorer l'efficacité de gestion du système de parcs culturels. La première phase du projet avait été conçue pour mettre en œuvre un ensemble complet de mesures pour permettre à un pays efficace Qui permet d'obtenir des avantages environnementaux mondiaux. Dans sa deuxième phase, le projet a été révisé pour refléter les réalités émergentes, intégrer les leçons de la première phase. Le projet portera sur l'amélioration des capacités au niveau central au sein du ministère de la Culture et sur deux sites de démonstration, les parcs culturels TassiliN'Ajjer et Ahaggar.

Le projet a d'abord été formulé dans le cadre du FEM 2, qui a porté sur les besoins de conservation dans des sites ou des grappes de sites spécifiques. Par la suite, dans le FEM 3, l'accent est mis sur les sites, pris isolément, vers les systèmes nationaux de PA, alors que dans le FEM IV, des objectifs plus clairs ont été établis pour le soutien des systèmes.

## MTR Parcs Culturels Algérie

Le projet est exécuté par le Ministère de la culture de la République algérienne, conformément aux directives du PNUD pour les projets exécutés au niveau national (NEX) et conformément aux politiques et procédures du PNUD en matière de programmes et d'opérations (POPP) et aux principes de gestion axée sur les résultats. A été établi un Comité directeur du projet (SC), une Unité centrale de gestion (CMU), située à Alger, deux Unités locales de gestion de projet (UGP), situées au siège du PC TassiliN'Ajjer à Djanet et du CP Ahaggar à Tamanrasset, ainsi que trois autres PMU du PC de Gourara-Tidikelt, du CP de Tindouf et du CP de l'Atlas saharien.

La Direction Centrale Unitis est responsable de l'administration et de la coordination des projets entre les services centraux du Ministère de la Culture et les Bureaux des cinq parcs culturels sous la direction générale du Comité directeur. La CMU est dirigée par le directeur national de projet (NPD), qui sera le point focal fournissant des orientations générales aux membres de l'UMC embauchés sur le budget du projet. Le projet travaille en étroite collaboration avec un large éventail de parties prenantes, notamment les agences gouvernementales centrales et locales, les universités, les instituts de recherche, les organisations de la société civile, les entreprises privées, la population locale et les utilisateurs des parcs culturels.

- 
1. Outre les PC TassiliN'Ajjer et Ahaggar, trois PC supplémentaires ont été mis en place: (i) Touat-Gourara-Tidikelt CP: km2 38.740 [décret N.08-157 du 28/05/2008]; (ii) Tindouf CP: km2 168.000 [décret N.08-158 du 28/05/2008]; (iii) Atlas saharien CP: km2 63.930 [décret N.08-159 du 28/05/2008].

### **3. OBJECTIFS DU MTR**

Le MTR évaluera les progrès réalisés en vue de la réalisation des objectifs et des résultats du projet, tels qu'indiqués dans le document de projet, et évaluera les premiers signes de réussite ou d'échec du projet dans le but d'identifier les changements nécessaires afin de mettre le projet en route Résultats escomptés. L'examen à mi-parcours examinera également la stratégie du projet, ses risques pour la durabilité.

### **4. APPROCHE MTR ET MÉTHODOLOGIE**

L'examen à mi-parcours doit fournir des renseignements probants crédibles, fiables et utiles. L'équipe du MTR examinera toutes les sources pertinentes d'information, y compris les documents préparés pendant la phase de préparation (p. Ex., Le plan d'initiation du PNUD, la politique de sauvegarde environnementale et sociale du PNUD, le document de projet, les rapports de projet, Des rapports nationaux, des documents stratégiques et juridiques, ainsi que tout autre document jugé utile par l'équipe pour cette étude fondée sur des données probantes). L'équipe du MRT passera en revue l'outil de suivi de la zone de référence du FEM qui sera soumis à l'approbation du chef de la direction et l'outil de suivi à mi-parcours du domaine d'intervention du FEM qui doit être terminé avant le début de la mission sur le terrain.

L'équipe du MTR devrait suivre une approche participative et collaborative assurant un engagement étroit avec l'équipe du projet, les homologues gouvernementaux (le point focal opérationnel du FEM), les bureaux de pays du PNUD, les conseillers techniques régionaux du PNUD et du FEM et d'autres intervenants clés.

La participation des parties prenantes est essentielle à une réussite de l'examen à mi-parcours. La participation des parties prenantes devrait inclure des entrevues avec les parties prenantes qui ont des responsabilités de projet, y compris, mais sans s'y limiter, les agences d'exécution, les hauts fonctionnaires et les chefs d'équipe / composantes, les experts clés et les consultants dans le domaine thématique, Les OSC, etc. De plus, l'équipe du MTR devrait mener des missions sur le terrain en Algérie, y compris les sites suivants (TassiliN'Ajjer CP, Agahhar CP et TindoufCP).

Le rapport final de l'examen à mi-parcours devrait décrire l'approche complète de l'examen à mi-parcours et la justification de l'approche, en expliquant les hypothèses, les défis, les points forts et les points faibles sous-jacents aux méthodes et à l'approche de l'examen.

### **5. CHAMP D'APPLICATION DÉTAILLÉ DU MTR**

L'équipe du RTM évaluera les quatre catégories suivantes de progrès du projet. Voir les directives pour la réalisation d'examen à mi-parcours des projets financés par le FEM financés par le PNUD pour des descriptions détaillées.

#### **I. Projet Stratégie**

Conception du projet:

- Examiner le problème abordé par le projet et les hypothèses sous-jacentes. Examiner l'effet de toute hypothèse erronée ou de tout changement apporté au contexte dans la réalisation des résultats du projet, tel qu'indiqué dans le document de projet.

---

2. Pour des idées sur les stratégies et techniques novatrices et participatives de suivi et d'évaluation, voir Document de travail du PNUD: *Innovations dans le suivi et l'évaluation des résultats*, 05 nov 2013.

3. Pour plus d'engagement des parties prenantes dans le processus de S & E, voir le Manuel du PNUD sur la planification, le suivi et l'évaluation pour les résultats du développement, chapitre 3, p. 93.

## MTR Parcs Culturels Algérie

- Examiner la pertinence de la stratégie du projet et déterminer si elle constitue la voie la plus efficace vers les résultats escomptés ou prévus. Les leçons tirées d'autres projets pertinents ont-elles été correctement intégrées dans la conception du projet?
- Examiner comment le projet répond aux priorités des pays. Examiner la propriété du pays. Le concept du projet était-il conforme aux priorités et aux plans nationaux de développement du pays (ou des pays participants dans le cas de projets multi-pays)?
- Examiner les processus de prise de décisions: les perspectives de ceux qui seraient touchés par les décisions du projet, ceux qui pourraient influencer sur les résultats et ceux qui pourraient apporter des informations ou d'autres ressources au processus, pris en compte dans les processus de conception des projets?
- Examiner dans quelle mesure les questions relatives à l'égalité entre les sexes ont été soulevées dans la conception du projet. Voir l'annexe 9 des Directives pour la conduite des examens à mi-parcours des projets financés par le FEM financés par le PNUD pour d'autres directives.
- S'il y a d'importants sujets de préoccupation, recommander des améliorations.

### Cadre de résultats / cadre logique:

- Entreprendre une analyse critique des indicateurs et des cibles du cadre logique du projet, évaluer comment «SMART» les cibles à mi-parcours et de fin de projet sont (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes, limitées dans le temps) et proposer des modifications.

### Cibles et indicateurs nécessaires.

- Les objectifs et les résultats ou les composantes du projet sont-ils clairs, pratiques et faisables dans les délais prévus?
- Examiner si les progrès réalisés jusqu'ici ont permis ou pourraient à l'avenir catalyser des effets bénéfiques sur le développement (génération de revenus, égalité des sexes et autonomisation des femmes, amélioration de la gouvernance, etc.) qui devraient être inclus dans le cadre des résultats du projet et surveillés sur une base annuelle.
- Veiller à ce que le développement et les aspects sexospécifiques du projet soient surveillés efficacement. Élaborer et recommander des indicateurs de «développement» SMART, y compris des indicateurs ventilés par sexe et des indicateurs qui tiennent compte des avantages pour le développement.

### **ii. Progrès vers l'analyse des résultats:**

- Examiner les indicateurs du cadre logique en fonction des progrès réalisés en ce qui concerne les cibles de fin de projet en utilisant la matrice des progrès vers la réalisation des résultats et en suivant les directives pour la réalisation des examens à mi-parcours des projets financés par le FEM financés par le PNUD; La progression du code couleur dans un «système de feux de circulation» en fonction du niveau des progrès réalisés; Attribuer une cote sur l'avancement de chaque résultat; Faire des recommandations dans les zones marquées «Pas sur la cible à atteindre» (rouge)

---

4. Renseigner les données du cadre logique et des tableaux de bord

5. Renseigner les données du document de projet

6. Si disponible

7. Code de couleur uniquement pour cette colonne

8. Utiliser l'Échelle de 6 points de progression vers l'évaluation des résultats: HS, S, MS, MU, U, HU

**Table. Progress Towards Results Matrix (Achievement of outcomes against End-of-project Targets)**

| Project Strategy  | Indicator <sup>5</sup>     | Baseline Level <sup>6</sup> | Level in 1 <sup>st</sup> PIR (self-reported) | Midterm Target <sup>7</sup> | End-of-project Target | Midterm Level & Assessment <sup>8</sup> | Achievement Rating <sup>9</sup> | Justification for Rating |
|-------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| <b>Objective:</b> | Indicator (if applicable): |                             |                                              |                             |                       |                                         |                                 |                          |
| <b>Outcome 1:</b> | Indicator 1:               |                             |                                              |                             |                       |                                         |                                 |                          |
|                   | Indicator 2:               |                             |                                              |                             |                       |                                         |                                 |                          |
| <b>Outcome 2:</b> | Indicator 3:               |                             |                                              |                             |                       |                                         |                                 |                          |

## MTR Parcs Culturels Algérie

|             |              |  |  |  |  |  |  |
|-------------|--------------|--|--|--|--|--|--|
|             | Indicator 4: |  |  |  |  |  |  |
|             | Etc.         |  |  |  |  |  |  |
| <b>Etc.</b> |              |  |  |  |  |  |  |

### Indicator Assessment Key

|                 |                                  |                                   |
|-----------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| Green= Achieved | Yellow= On target to be achieved | Red= Not on target to be achieved |
|-----------------|----------------------------------|-----------------------------------|

En plus des progrès accomplis dans l'analyse des résultats:

- Comparer et analyser l'Outil de suivi du FEM au niveau de référence avec celui qui a été achevé juste avant l'examen à mi-parcours.
- Identifier les obstacles qui restent à surmonter pour atteindre l'objectif du projet dans le reste du projet.
- En examinant les aspects du projet qui ont déjà été couronnés de succès, identifiez les moyens par lesquels le projet peut étendre ces avantages.

### **lii. Mise en œuvre du projet et gestion adaptative**

#### Arrangements de gestion:

- Examiner l'efficacité globale de la gestion de projet telle que décrite dans le Document de projet. Des changements ont-ils été apportés et sont-ils efficaces? Les responsabilités et les lignes de compte rendu sont-elles claires? Le processus décisionnel est-il transparent et entrepris en temps opportun? Recommander des domaines à améliorer.
- Examiner la qualité de l'exécution du (des) partenaire (s) de mise en œuvre et recommander des améliorations.
- Examiner la qualité du soutien fourni par l'Agence Partenaire du FEM (PNUD) et recommander des améliorations.

#### Planification du travail:

- Examiner les retards dans le démarrage et la mise en œuvre du projet, identifier les causes et examiner si elles ont été résolues.
- Les processus de planification du travail sont-ils axés sur les résultats? Sinon, suggérer des façons de réorienter la planification du travail pour se concentrer sur les résultats?
- Examiner l'utilisation du cadre de résultats / cadre logique du projet comme un outil de gestion et examiner les changements apportés au projet depuis le début du projet.

#### Finance et cofinancement:

- Envisager la gestion financière du projet, avec une référence spécifique au rapport coût-efficacité des interventions.
- Examiner les modifications apportées aux allocations de fonds en raison des révisions budgétaires et évaluer la justification et la pertinence de telles révisions.
- Le projet comporte-t-il les contrôles financiers appropriés, y compris les rapports et la planification, qui permettent à la direction de prendre des décisions éclairées au sujet du budget et de permettre un flux de fonds en temps opportun?
- Informé par le tableau de suivi du cofinancement à remplir, fournir des commentaires sur le cofinancement: le cofinancement est-il utilisé de manière stratégique pour aider les objectifs du projet? Le projet se réunit-il régulièrement avec tous les partenaires de cofinancement afin d'aligner les priorités de financement et les plans de travail annuels?

#### Systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet:

- Examiner les outils de suivi actuellement utilisés: fournissent-ils les informations nécessaires? S'agit-il de partenaires clés? Sont-ils alignés ou intégrés aux systèmes nationaux? Utilisent-ils les informations existantes? Sont-ils efficaces? Sont-ils rentables? Des outils supplémentaires sont-ils nécessaires? Comment les rendre plus participatifs et inclusifs?
- Examiner la gestion financière du budget de suivi et d'évaluation du projet. Des ressources suffisantes sont-elles allouées au suivi et à l'évaluation? Ces ressources sont-elles allouées efficacement?

#### Engagement des parties prenantes:

- Gestion de projet: Le projet a-t-il permis de développer et d'exploiter les partenariats nécessaires et appropriés avec les parties prenantes directes et tangentielles?
- Participation et processus conduits par les pays: Les intervenants des gouvernements locaux et nationaux soutiennent-ils les objectifs du projet? Est-ce qu'ils continuent d'avoir un rôle actif dans la prise de décision du projet qui appuie une mise en œuvre efficace et efficace des projets?
- Participation et sensibilisation du public: Dans quelle mesure la participation des parties prenantes et la sensibilisation du public ont-elles contribué à la réalisation des objectifs du projet?

#### Rapports:

## MTR Parcs Culturels Algérie

- Évaluer la façon dont les changements de gestion adaptative ont été signalés par la direction du projet et partagés avec le Comité du projet.
- évaluer dans quelle mesure l'équipe et les partenaires du projet s'engagent et répondent aux exigences du rapport du FEM (c'est-à-dire comment ont-ils traité les PIR mal notés, le cas échéant)?
- Évaluer comment les leçons tirées du processus de gestion adaptative ont été documentées, partagées avec des partenaires clés et intériorisées par les partenaires.

### Communications:

- Examiner la communication interne du projet avec les intervenants: La communication est-elle régulière et efficace? Y a-t-il des parties prenantes clés en dehors de la communication? Existe-t-il des mécanismes de rétroaction lorsque la communication est reçue? Cette communication avec les parties prenantes contribue-t-elle à la sensibilisation aux résultats et activités du projet et à l'investissement dans la durabilité des résultats des projets?
- Examiner la communication externe du projet: Est-ce que des moyens de communication appropriés ont été établis ou établis pour exprimer le progrès du projet et son impact visé (existe-t-il une présence sur le Web, par exemple)?
- À des fins de présentation de rapports, rédiger un paragraphe d'une demi-page qui résume les progrès du projet en termes de contribution aux avantages du développement durable, ainsi que les avantages environnementaux à l'échelle mondiale.

### **iv. Durabilité**

- Valider si les risques identifiés dans le document de projet, l'examen annuel des projets / PIR et le module ATLAS de gestion des risques sont les plus importants et si les cotes de risque appliquées sont appropriées et à jour. Si non, expliquez pourquoi.
- En outre, évaluer les risques suivants pour la durabilité:

#### Risques financiers pour la durabilité:

- Quelle est la probabilité que les ressources financières et économiques ne soient pas disponibles une fois l'aide du FEM suffisantes pour Soutenir les résultats du projet)?

#### Risques socioéconomiques pour la durabilité:

- Y a-t-il des risques sociaux ou politiques qui pourraient compromettre la durabilité des résultats du projet? Quel est le risque que le niveau de participation des parties prenantes (y compris l'appropriation par les gouvernements et les autres parties prenantes clés) soit insuffisant pour permettre le maintien des résultats/avantages du projet? Les divers intervenants clés voient-ils qu'il est dans leur intérêt que les avantages du projet continuent à couler? Existe-t-il une sensibilisation suffisante du public et des parties prenantes pour appuyer les objectifs à long terme du projet terminée (considérer que les ressources potentielles peuvent provenir de sources multiples telles que les secteurs public et privé, les activités génératrices de revenus et d'autres ressources financières? Les leçons tirées sont-elles documentées par l'équipe du projet sur une base continue et partagées/transférées aux parties appropriées qui pourraient tirer des enseignements du projet et éventuellement les reproduire et / ou les évaluer à l'avenir?

#### Cadre institutionnel et gouvernance Risques pour la durabilité:

- Les cadres juridiques, les politiques, les structures de gouvernance et les processus posent-ils des risques qui risquent de compromettre la subsistance des avantages du projet? Lors de l'évaluation de ce paramètre, examiner également si les systèmes / mécanismes requis pour la responsabilisation, la transparence et le transfert des connaissances techniques sont en place.

#### Risques environnementaux pour la durabilité:

- Existe-t-il des risques environnementaux qui risquent de compromettre la subsistance des résultats du projet?

### **Conclusions & Recommandations**

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours comprendra une partie du rapport établissant les conclusions fondées sur des données factuelles à partir des conclusions.

Les recommandations devraient être des suggestions succinctes d'intervention critique qui sont spécifiques, mesurables, réalisables et pertinentes. Un tableau de recommandations devrait figurer dans le résumé du rapport. Voir la Guide pour la conduite d'examen à mi-parcours des projets financés par le PNUD et financés par le FEM pour obtenir des conseils sur un tableau de recommandations.

L'équipe du MTR ne doit pas dépasser 15 recommandations au total.

### **Évaluations**

## MTR Parcs Culturels Algérie

L'équipe de l'évaluation à mi-parcours inclura ses évaluations des résultats du projet et une brève description des résultats obtenus dans le tableau récapitulatif des évaluations et des résultats des MTR dans le résumé analytique du rapport d'examen à mi-parcours. Voir l'annexe E pour les échelles de notation. Aucune évaluation sur la stratégie du projet et aucune évaluation globale du projet n'est requise.

**Table. MTR Ratings & Achievement Summary Table for (Conservation of globally significant biodiversity and sustainable use of ecosystem services in Algeria's cultural parks.)**

| Measure                                                 | MTR Rating                                          | Achievement Description |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------|
| <b>Project Strategy</b>                                 | N/A                                                 |                         |
| <b>Progress Towards Results</b>                         | Objective Achievement Rating: (rate 6 pt. scale)    |                         |
|                                                         | Outcome 1<br>Achievement Rating: (rate 6 pt. scale) |                         |
|                                                         | Outcome 2<br>Achievement Rating: (rate 6 pt. scale) |                         |
|                                                         | Outcome 3<br>Achievement Rating: (rate 6 pt. scale) |                         |
|                                                         | Etc.                                                |                         |
| <b>Project Implementation &amp; Adaptive Management</b> | (rate 6 pt. scale)                                  |                         |
| <b>Sustainability</b>                                   | (rate 4 pt. scale)                                  |                         |

### 6. DUREE

La durée totale de l'examen à mi-parcours sera d'environ 8 semaines à compter du 1er octobre 2016 et ne dépassera pas cinq mois à compter de la date d'embauche du (des) consultant (s). Le calendrier indicatif provisoire est le suivant:

| TIMEFRAME                        | ACTIVITY                                                                                                                                          |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 25 August 2016                   | First application deadline two weeks after publication closes                                                                                     |
| 15 September 2016                | Select MTR Team                                                                                                                                   |
| 04 October 2016                  | Prep the MTR Team (handover of Project Documents)                                                                                                 |
| 15 - 27 October 2016 - (13 days) | Document review and 13 day in-country mission: stakeholder meetings, interviews, field visits, wrap-up meeting & presentation of initial findings |
| 7 November 2016                  | Draft MTR report submitted for comment                                                                                                            |
| 17 November 2016                 | Comments received from UNDP and Government                                                                                                        |
| 25 November 2016                 | Finalization of MTR report with audit trail from feedback on draft report                                                                         |
| By 10 December 2016              | Management Response prepared by UNDP<br>MTR report approved and translated by UNDP, and submitted                                                 |

<sup>1</sup> Alternatively, MTR conclusions may be integrated into the body of the report.

### 7. MIDTERM REVIEW DELIVERABLES

| # | Deliverable               | Description                                                                                                                    | Timing    | Responsibilities                                                                    |
|---|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | <b>Presentation</b>       | Initial Findings                                                                                                               | See above | MTR Team presents to project management and the Commissioning Unit                  |
| 2 | <b>Draft Final Report</b> | Full report (using guidelines on content outlined in Annex B) with annexes                                                     | See above | Sent to the Commissioning Unit, reviewed by RTA, Project Coordinating Unit, GEF OFF |
| 3 | <b>Final Report*</b>      | Revised report with audit trail detailing how all received comments have (and have not) been addressed in the final MTR report | See above | Sent to the Commissioning Unit                                                      |

\*The final MTR report must be in English. If applicable, the Commissioning Unit may choose to arrange for a translation of the report into a language more widely shared by national stakeholders.

### 8. ARRANGEMENTS MTR

La responsabilité principale de la gestion de cette MTR réside dans l'unité de mise en service. L'Unité de mise en service pour l'examen à mi-parcours de ce projet est le Bureau de pays du PNUD en Algérie.

L'unité de mise en service contractera les consultants et veillera à la fourniture en temps opportun des indemnités journalières et des arrangements de voyage à l'intérieur du pays pour l'équipe du MTR. L'équipe du projet sera responsable de la liaison avec l'équipe du MTR afin de fournir tous les documents pertinents, d'organiser des entrevues auprès des intervenants et d'organiser des visites sur le terrain.

### 9. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Une équipe de deux consultants indépendants dirigera le MTR - un chef d'équipe (avec expérience et exposition à des projets et évaluations dans d'autres régions du monde) et un expert d'équipe, généralement du pays du projet. Les consultants n'ont pas pu participer à la préparation, à la formulation et / ou à la mise en œuvre du projet (y compris la rédaction du document de projet) et ne devraient pas avoir de conflit d'intérêt avec les activités connexes du projet. La sélection des consultants visera à maximiser les qualités globales de «l'équipe» dans les domaines suivants:

- Expérience récente des méthodologies d'évaluation de la gestion axée sur les résultats (10%);
- Expérience de l'application des indicateurs SMART et reconstitution ou validation des scénarios de référence (5%);
- Compétence en gestion adaptative, telle qu'elle est appliquée au domaine de focalisation sur la biodiversité au FEM (10%);
- Expérience en travaillant avec les évaluations du FEM ou du FEM (10%);
- Expérience du travail dans la région du Sahara (15%);
- Expérience professionnelle dans les domaines techniques pertinents pendant au moins 10 ans (10%).
- Compréhension avérée des questions liées au genre et à la biodiversité; Expérience dans l'évaluation et l'analyse sensibles au genre (5%).
- Excellentes aptitudes en communication (5%)
- Compétences analytiques démontrables; (5%)
- Les activités d'évaluation et d'examen des projets au sein du système des Nations Unies seront considérées comme un atout (10%);
- Un diplôme de maîtrise en sciences de l'environnement, éventuellement axé sur la conservation du patrimoine écoculturel ou sur un autre domaine étroitement lié. (15%)

### 10. MODALITÉS DE PAIEMENT ET SPÉCIFICATIONS

10% du paiement après l'approbation du dernier rapport de démarrage du MTR  
30% sur présentation du projet de rapport MTR  
60% à la finalisation du rapport d'examen à mi-parcours

### 11. PROCESSUS DE DEMANDE

Présentation recommandée de la proposition:

- A) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité;
- B) CV et un formulaire d'historique personnel (P11);
- C) Brève description de l'approche de travail / proposition technique de la raison pour laquelle la personne se considère comme la plus apte à l'affectation et une méthodologie proposée sur la façon dont ils aborderont et compléteront la tâche; (Max 1 page)
- D) Proposition financière indiquant le prix total du contrat global fixe et tous les autres frais liés au voyage (tels que billet d'avion, indemnité journalière, etc.), appuyés par une ventilation des coûts, selon le modèle joint au modèle de lettre de confirmation d'intérêt. Si un candidat est employé par une organisation, une entreprise ou une institution et qu'il s'attend à ce que son employeur verse des frais de gestion au moment de le remettre au PNUD en vertu d'un accord de prêt remboursable (RLA), le demandeur doit indiquer au Et veiller à ce que tous ces coûts soient dûment incorporés dans la proposition financière soumise au PNUD.

Tous les documents de candidature doivent être soumis par courrier électronique à l'adresse suivante SEULEMENT: [procurement.project.dz@undp.org](mailto:procurement.project.dz@undp.org) par **(date et heure)**. Les demandes incomplètes seront exclues de l'examen ultérieur.

Critères d'évaluation de la proposition : Seules les demandes recevables et conformes seront évaluées. Les offres seront évaluées selon la méthode de notation combinée - où la formation et l'expérience sur des missions semblables seront pondérées à 70% et la proposition de prix pèsera comme 30% du score total. Le candidat recevant le score le plus élevé combiné qui a également accepté les conditions générales du PNUD recevra le contrat.

## ANNEXE B : Modèle de matrice d'évaluation pour l'examen à mi-parcours

| Questions d'évaluation                                                                                                                                                                            | Indicateurs                                                                                                   | Sources                                                                                | Méthodologie                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Stratégie du projet : Dans quelle mesure la stratégie du projet est pertinente aux priorités du pays, à l'appropriation nationale et le meilleur itinéraire vers les résultats escomptés ?</b> |                                                                                                               |                                                                                        |                                                                                             |
| 1) Dans quelle mesure la stratégie du projet/MdC est-elle cohérente avec la politique environnementale du Pays ?                                                                                  | Cohérence entre la stratégie du projet/MdC et les différentes autres stratégies dans le domaine environnement | Documents de stratégie nationale ayant une composante environnementale                 | Analyse de documents                                                                        |
| 2) Est-ce que la stratégie du projet/MdC basée sur les hypothèses définies contribue réellement à atténuer les risques ?                                                                          | Prise en compte systématique des risques dans la formulation du cadre logique / démarche                      | Document de Projet et aide-mémoire 3 portant révision du cadre logique                 | Analyse des documents, expérience d'autres projets                                          |
| 3) Est-ce qu'il y a eu des changements contextuels affectant la réalisation des résultats ?                                                                                                       | Importants changements du contexte au niveau institutionnel, économie, politique sectorielle...               | Politiques ou stratégies nationales, sites Web, personnel du projet et des partenaires | Analyse de documents et sites web, entrevues avec le personnel du projet et des partenaires |
| 4) Est-ce que la stratégie du projet est pertinente et efficace pour atteindre les résultats ?                                                                                                    | Cohérence entre stratégie et résultats                                                                        | Document de Projet et aide-mémoire 3 portant révision du cadre logique                 | Analyse des documents, expérience d'autres projets                                          |
| 5) Est-ce que les indicateurs et cibles du cadre logique du projet sont « SMART » ?                                                                                                               | Critères de SMART                                                                                             | Cadre logique du projet <sup>10</sup>                                                  | Analyse du cadre logique du projet                                                          |
| 6) Est-ce que les progrès réalisés à ce jour peuvent/pourraient produire des effets bénéfiques pour le développement ?                                                                            | Effets bénéfiques au niveau de génération de revenus, aspects genre, gouvernance                              | Documents sectoriels, personnel du projet et des partenaires                           | Analyse de documents, entrevues avec le personnel du projet et des partenaires              |
| 7) Est-ce que les questions pertinentes en matière de genre ont été prises en compte dans la conception, le cadre de suivi et la mise en œuvre du projet ?                                        | Prise en compte systématique des éléments de genre                                                            | Documents du Projet, données recueillies tout au long de la mission MTR                | Analyse de documents, entrevues avec les intervenants                                       |
| <b>Avancements vers les résultats : Dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs</b>                                                                                               |                                                                                                               |                                                                                        |                                                                                             |

<sup>10</sup> Se référer au cadre logique révisé le 11 septembre 2014

| <b>du projet sont atteints jusqu'à présent ?</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                            |                                                                                            |                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| 1) Quel est le progrès accompli vers la réalisation des cibles de fin de projet ?                                                                                                                                                                                                                                                                         | Tableau <i>Matrice des Progrès en direction des résultats</i>              | Document de Projet, Bilans annuels, PIRs                                                   | Analyse de documents                                        |
| 2) Quelle sont les obstacles entravant la réalisation de l'objectif du projet ?                                                                                                                                                                                                                                                                           | Indicateurs du cadre logique du projet                                     | Documents du projet, données recueillies tout au long de la mission MTR                    | Analyse de documents, entrevues avec les intervenants       |
| <b>Mise en œuvre du projet et gestion réactive : est-ce que le projet a été mis en œuvre de façon efficace, rentable et a su s'adapter à toute évolution des conditions jusqu'à présent ? Dans quelle mesure les systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet, les rapports et communications de projets soutiennent l'exécution du projet ?</b> |                                                                            |                                                                                            |                                                             |
| 1) Est-ce que la mise en œuvre du projet est efficace et capable de s'adapter à tout changement de contexte ?                                                                                                                                                                                                                                             | Indicateurs du cadre logique du projet ; rapidité d'ajustements de mesures | Document de Projet, cadre logique du projet, plans d'action                                | Analyse de documents, entrevues avec les intervenants       |
| 2) Est-ce que responsabilités, structure hiérarchique et processus décisionnel sont-ils claires et transparents ?                                                                                                                                                                                                                                         | Rapidité, clarté et cohérence des décisions                                | Organigramme et note de fonctionnement, données recueillies tout au long de la mission MTR | Analyse des organigrammes et d'autres informations obtenues |
| 3) Quelle la qualité de l'appui fourni le PNUD ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Jugement de l'appui fourni du PNUD par le projet, MdC et MAE               | Personnel du projet, MdC et MAE                                                            | Entrevues avec personnel du projet, MdC et MAE              |
| 4) Est-ce que le processus de planification des activités est-il axé sur les résultats ?                                                                                                                                                                                                                                                                  | Planification par résultats dans les plans d'action annuels                | Plans d'action annuels                                                                     | Analyse de documents                                        |
| 5) Le projet s'accompagne-t-il des contrôles financiers appropriés, notamment en matière de communication de données et de planification ?                                                                                                                                                                                                                | Outils de contrôle financier                                               | Budget et dépenses annuels ; audit comptable et financier                                  | Analyse de documents                                        |
| 6) Le cofinancement est-il stratégiquement appliqué pour contribuer à la réalisation de l'objectif du projet basé sur une planification conjointe avec le projet ?                                                                                                                                                                                        | Cohérence entre type de cofinancement et objectif du projet                | Tableau annuels de cofinancement, Document de Projet                                       | Analyse de documents                                        |
| 7) Est-ce que les outils de suivi et d'évaluation sont pertinents, participatives, efficaces et rentables ?                                                                                                                                                                                                                                               | Qualité des Indicateurs de suivi                                           | Cadre logique du projet                                                                    | Analyse du cadre logique du projet                          |
| 8) Les partenariats avec les parties                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nombre de partenariats fonctionnel                                         | Personnel du projet et des partenaires,                                                    | Entrevues avec les intervenants                             |

MTR Parcs Culturels Algérie

|                                                                                                                                                                                           |                                                                                                        |                                                                                                                            |                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| prenantes ont-ils été mis en place et renforcés ?                                                                                                                                         |                                                                                                        | données recueillies tout au long de la mission MTR                                                                         |                                                                |
| 9) Les parties prenantes gouvernementales aux niveaux local et national appuient-elles les objectifs du projet ?                                                                          | Tableau de cofinancement, nb plateformes multi-acteur opérationnelles, nb accords de gestion appliqués | Documents du projet, personnel du projet et des partenaires, données recueillies tout au long de la mission MTR            | Analyse de documents, entrevues avec les intervenants          |
| 10) La communication interne avec les parties prenantes concernant le projet est-elle pertinente et efficace ?                                                                            | Nb et PV des réunions et ateliers                                                                      | PV des réunions et ateliers, personnel du projet et des partenaires                                                        | Analyse de documents, entrevues avec les intervenants          |
| 11) Est-ce que la communication externe est efficace ?                                                                                                                                    | Impact des campagnes de sensibilisation                                                                | Analyse du sondage                                                                                                         | Sondage (à concevoir et à réaliser)                            |
| <b>Durabilité : Dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques ou environnementaux pour le maintien à long terme des résultats du projet ?</b> |                                                                                                        |                                                                                                                            |                                                                |
| 1) Les risques définis sont-ils les plus importants et les évaluations des risques sont-elles appropriées et à jour ?                                                                     | Actualisation de l'hypothèse sur le tourisme                                                           | Document du Projet, examen annuel du projet /PIR et le module ATLAS de gestion des risques                                 | Analyse de documents                                           |
| 2) Quel est la disponibilité des ressources financières et économiques après la fin de l'aide du GEF ?                                                                                    | Budget MdC 2018, disponibilité d'autres sources financières à capter                                   | Politiques nationales, autres sources financières (par exemple Green Climate Fund, Paiements pour services écosystémiques) | Analyse politique nationale, review autres sources financières |
| 3) Existe-t-il des risques socio-économiques ou politiques susceptibles de menacer la durabilité des réalisations du projet ?                                                             | Indices de développement, stabilité politique                                                          | Indices de développement humain (PNUD), documents d'analyse politique                                                      | Analyse de documents                                           |
| 4) Est-ce qu'il y a des risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité ?                                                                                     | Cohérence entre changements du cadre institutionnel et de la gouvernance et la stratégie du projet     | Cadre institutionnel, nouvelle législation                                                                                 | Analyse de textes de législation                               |
| 5) Est-ce qu'il y a des risques environnementaux pour la durabilité ?                                                                                                                     | Dégradations de facteurs environnementaux                                                              | Documents de changements environnementaux et climatiques (UNFCCC)                                                          | Analyse de documents                                           |

## Annexe C: Guide d'entrevue

Les questions ouvertes suivantes ont été élaborées au préalable des interviews avec la population et les autorités locales. Ces questions plutôt générales ont permis d'introduire le thème, suivi des questions plus spécifiques en fonctions des réponses obtenues des interviewés. La traduction des questions dans une langue simple et en arabe algérien a été faite par le consultant national.

### A) Population locale

Discussion en groupe avec la population locale de Tagmart (PC Ahaggar) le 10 septembre 2017, 7 hommes ;

Discussion en groupe avec la population locale de Tarhenanet (PC Ahaggar) le 10 septembre 2017, 8 hommes ;

Discussion en groupe avec la population locale de Torset (PC Tassili N'Ajjer) le 14 septembre 2017, 6 hommes, 5 femmes;

Discussion en groupe avec la population locale d'Ihrir (PC Tassili N'Ajjer) le 10 septembre 2017, 7 hommes.

| Questions ouvertes                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comment le Projet/PC ont-t-ils contribué à la protection de la nature (biodiversité)?                                                    |
| Comment le Projet/PC ont-t-ils supporté les moyens de subsistance de la population locale ?                                              |
| Est-ce que les activités d'écodéveloppement répondent à vos besoins ?                                                                    |
| Est-ce qu'il y a des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles dans votre zone ? Si oui, comment le Projet/PC intervient ? |

### B) Autorités locales

Discussion en groupe avec les autorités locales (APC) d'Idelès (PC Ahaggar) le 12 septembre 2017, 4 hommes ;

Discussion en groupe avec les autorités locales (APC) de Bordj el Houes (PC Tassili N'Ajjer) le 13 septembre 2017, 3 hommes.

| Questions ouvertes                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comment le Projet/PC est-il perçu par les autorités locales ? Comment collaborez-vous avec eux? |
| Comment avez-vous été impliqués dans l'élaboration des accords de gestion collaborative?        |
| Comment le Projet/PC ont-t-ils contribué aux moyens de subsistance de la population locale ?    |
| Comment le Projet/PC ont-t-ils contribué à la protection de la nature (biodiversité)?           |

## Annexe D : Echelles d'évaluation

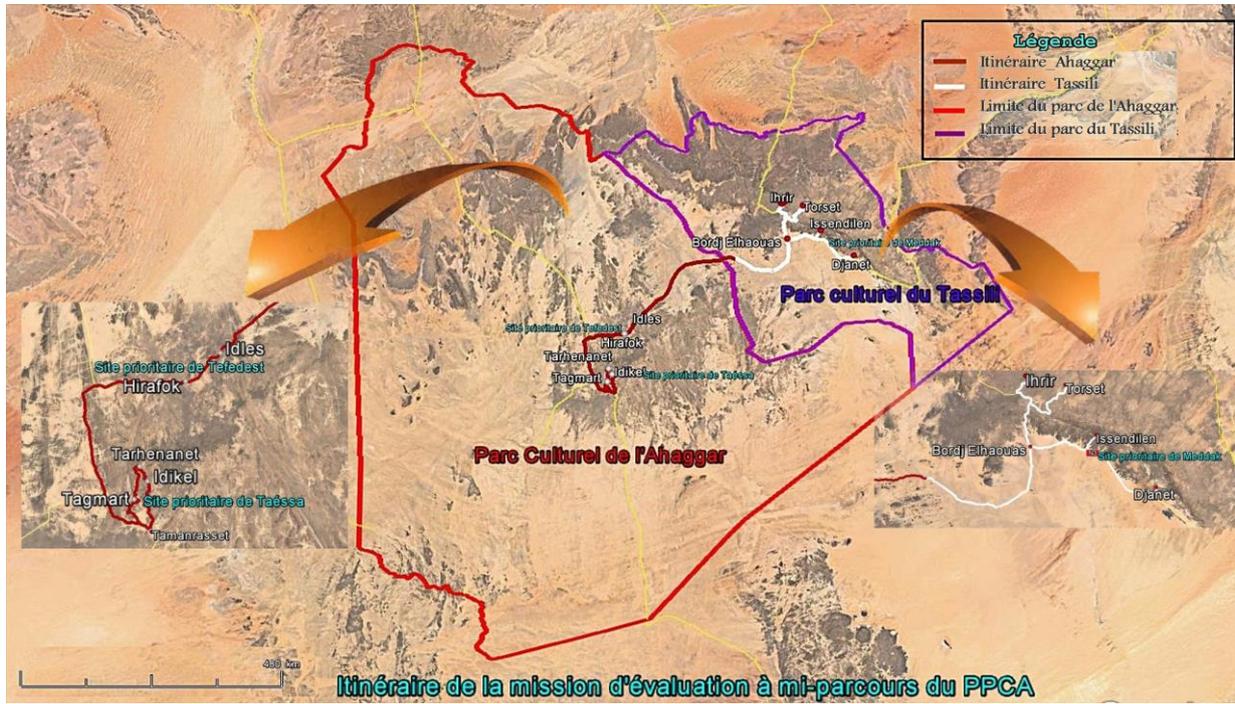
Termes révisés suite à la demande du CTR.

| <b>Échelle d'évaluation des progrès vers la réalisation des résultats</b> |                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Très satisfaisant (TS)                                                    | L'objectif/la réalisation devrait atteindre ou dépasser toutes les cibles de fin de projet, sans présenter d'insuffisance majeure. Les progrès réalisés vers l'objectif/la réalisation peuvent être un exemple de « bonnes pratiques ». |
| Satisfaisant (S)                                                          | L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet, et ne présente que des insuffisances mineures.                                                                                                      |
| Moyennement satisfaisant (MS)                                             | L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet mais présente des insuffisances importantes.                                                                                                         |
| Moyennement insatisfaisant (MI)                                           | L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet mais présente des insuffisances majeures.                                                                                                            |
| Insatisfaisant (I)                                                        | L'objectif/la réalisation ne devrait pas atteindre la plupart des cibles de fin de projet.                                                                                                                                              |
| Très insatisfaisant (TI)                                                  | L'objectif/la réalisation n'a pas atteint les cibles à mi-parcours, et ne devrait atteindre aucune des cibles de fin de projet.                                                                                                         |

| <b>Échelle d'évaluation de la mise en œuvre du projet et de la gestion réactive</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Très satisfaisant (TS)                                                              | La mise en œuvre des sept composantes – dispositions relatives à la gestion, planification des activités, financement et cofinancement, systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet, participation des parties prenantes, communication des données et communication – permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive. Le projet peut être un exemple de « bonnes pratiques ». |
| Satisfaisant (S)                                                                    | La mise en œuvre de la plupart des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, à l'exception de quelques composantes faisant l'objet de mesures correctives.                                                                                                                                                                                                        |
| Moyennement satisfaisant (MS)                                                       | La mise en œuvre de certaines des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, mais certaines composantes nécessitent des mesures correctives.                                                                                                                                                                                                                       |
| Moyennement insatisfaisant (MI)                                                     | La mise en œuvre de certaines des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, mais la plupart des composantes nécessitent des mesures correctives.                                                                                                                                                                                                                  |
| Insatisfaisant (I)                                                                  | La mise en œuvre de la plupart des sept composantes ne permet pas la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive.                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Très insatisfaisant (TI)                                                            | La mise en œuvre d'aucune des sept composantes ne permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive.                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

| <b>Echelle d'évaluation de la durabilité</b> |                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Probable (P)                                 | Risques négligeables pour la durabilité ; les principales réalisations sont sur le point d'être atteintes à la clôture du projet et devraient être maintenues dans un avenir prévisible |
| Moyennement probable (MP)                    | Risques modérés ; certaines réalisations au moins devraient être maintenues, étant donné les progrès vers les résultats des réalisations observés lors de l'examen à mi-parcours        |
| Moyennement improbable (MI)                  | Risques importants que les principales réalisations ne soient pas maintenues après la clôture du projet, à l'exception de certains produits et activités                                |
| Improbable (I)                               | Risques forts que les réalisations du projet et les principaux produits ne soient pas maintenus                                                                                         |

## Annexe E : Itinéraire de mission MTR



## Annexe F : Liste des personnes interviewées

| N°                              | NOM & Prénoms         | Structure | Fonction                                    | Téléphone     | Email                                                                    |
|---------------------------------|-----------------------|-----------|---------------------------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ministère de la Culture</b>  |                       |           |                                             |               |                                                                          |
| 01                              | OULEBSIR Smail        | MdC       | Secrétaire Général                          | 023 70 11 70  | <a href="mailto:smaldce@yahoo.fr">smaldce@yahoo.fr</a>                   |
| 02                              | CHENTIR Farid         | MdC       | Directeur                                   | 0662 558 466  |                                                                          |
| 03                              | BOUZEGHAMA Abdelaziz  | MdC       | Directeur de l'Administration et des Moyens | 0560 014 062  | <a href="mailto:bouzeg@laposte.net">bouzeg@laposte.net</a>               |
| 04                              | SIAMER Nacéra         | MdC       | Administrateur Principal                    | 0559 637 060  |                                                                          |
| 05                              | DAHMANI-YOUNSI Nawel  | MdC       | Directrice des Etudes                       | 023 701 162   | <a href="mailto:younsinawel@gmail.com">younsinawel@gmail.com</a>         |
| 06                              | LAHOUAL Samir         | MdC       | Directeur d'Etudes                          | 0680 082 209  | <a href="mailto:dec@m-culture.gov.dz">dec@m-culture.gov.dz</a>           |
| 07                              | KHALFAOUI Zine-Eddine | MdC       | Sous-Directeur                              | 0772 639 172  |                                                                          |
| 08                              | BOUTELDJA Rachid      | MdC       | Sous-Directeur                              | 023 700 911   |                                                                          |
| 09                              | BENAMIROUCHE Mohamed  | MdC       | DCR PC                                      | 0554 687 103  |                                                                          |
| 10                              | AMOKRANE Nabil        | MdC       | Conservateur du Patrimoine                  | 0774 952 136  | <a href="mailto:nabil.amokrane@gmail.com">nabil.amokrane@gmail.com</a>   |
| 11                              | TAHRAT Sabiha         | MdC       | Conservatrice du Patrimoine                 | 0553 226 308  | <a href="mailto:s.tahrat@yahoo.fr">s.tahrat@yahoo.fr</a>                 |
| 12                              | TOUMI Nacéra          | MdC       | Administrateur Principal                    | 0559 637 060  | <a href="mailto:naceratoumi2002@gmail.com">naceratoumi2002@gmail.com</a> |
| 13                              | REMAGUI-TEMAM Fatiha  | MdC       | Administrateur                              | 0558 804 813  | <a href="mailto:remaqui@yahoo.fr">remaqui@yahoo.fr</a>                   |
| <b>PNUD Bureau ALGERIE</b>      |                       |           |                                             |               |                                                                          |
| 14                              | BENDRISS Faiza        | PNUD      | Chargée de Programmes                       | 0661 943 900  |                                                                          |
| 15                              | GH MATTRIVERS Messana | PNUD      | Conseiller Technique du Projet              | 33 562 159 35 | <a href="mailto:comecaprojects@runbox.com">comecaprojects@runbox.com</a> |
| <b>Unité Centrale du Projet</b> |                       |           |                                             |               |                                                                          |
| 16                              | AMOKRANE Salah        | UCP/PPCA  | Directeur National du Projet                | 0661 970 218  | <a href="mailto:amokranesalah@yahoo.fr">amokranesalah@yahoo.fr</a>       |
| 17                              | RACHEDI Abdelkader    | UCP/PPCA  | CNP                                         | 0661 970 238  | <a href="mailto:rachediaek@gmail.com">rachediaek@gmail.com</a>           |
| 18                              | MOUICI Salim          | PPCA      | Assistant Administration et Finance         | 0542 424 363  | <a href="mailto:salim.mouici@undp.org">salim.mouici@undp.org</a>         |
| 19                              | HESSAS Ibrahim        | UCP/PPCA  | Chargé S&E                                  | 0661 970 243  | <a href="mailto:hessasibrahim@yahoo.fr">hessasibrahim@yahoo.fr</a>       |
| 20                              | MOUSSOUNI Abdenour    | UCP/PPCA  | Chargé de la planification                  | 0661 970 242  | <a href="mailto:mous-abdenour@yahoo.fr">mous-abdenour@yahoo.fr</a>       |
| 21                              | MAACHOU Ferial        | UCP/PPCA  | Chargée du SIG                              | 0661 970 240  | <a href="mailto:feriel_recherche@yahoo.fr">feriel_recherche@yahoo.fr</a> |
| 22                              | AMOURA Wafa           | UCP/PPCA  | Assistante Technique                        | 0661 970 241  | <a href="mailto:amoura.wafa@hotmail.com">amoura.wafa@hotmail.com</a>     |
| 23                              | SAHEB Narimane        | UCP/PPCA  | Chargée de Communication                    | 0661 970 240  | <a href="mailto:saheb.narimane@ppca.dz">saheb.narimane@ppca.dz</a>       |
| 24                              | TIKOUK Abderrahmane   | UCP/PPCA  | Chargé de l'audiovisuel                     | 0661 970 252  | <a href="mailto:dydydahmane@gmail.com">dydydahmane@gmail.com</a>         |

MTR Parcs Culturels Algérie

| Unité Locale du Projet/Parc National Culturel de l'Ahaggar       |                               |                                 |                                             |              |                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------|--------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| 25                                                               | AOUALI Ahmed                  | ONPCA                           | Directeur                                   | 0668 461 789 | <a href="mailto:ouali_ahmed@yahoo.fr">ouali_ahmed@yahoo.fr</a>                   |
| 26                                                               | BE NMESSAOUD Messaouda        | ONPCA                           | Chef de Département                         | 0669 191 868 | <a href="mailto:homosapiensdz@yahoo.f">homosapiensdz@yahoo.f</a>                 |
| 27                                                               | BALLAH Abderrahmane           | UGLP/ONPCA                      | Chargé Ecodéveloppement                     | 0666 848 556 | <a href="mailto:abderrahmane-ballah@yahoo.com">abderrahmane-ballah@yahoo.com</a> |
| 28                                                               | GHAOU Moussa ben Abderrahmane | UGLP/ONPCA                      | Technicien Supérieur Agriculture            | 0663 177 501 | <a href="mailto:gahoumoussa@yahoo.fr">gahoumoussa@yahoo.fr</a>                   |
| 29                                                               | ABOUDA Abbdelhouab            | UGLP/OPCA                       | Chargé de l'IEC                             | 0660 390 623 | <a href="mailto:wahabbahri11@gmail.com">wahabbahri11@gmail.com</a>               |
| 30                                                               | HADDADI Abdelhamid            | UGLP/ONPCA                      | Chargé de la Biodiversité                   | 0663 685 012 | <a href="mailto:haddadiab@yahoo.f">haddadiab@yahoo.f</a>                         |
| 31                                                               | GHALISSOU Ismail              | UGLP/ONPCA                      | Technicien Supérieur Agriculture            | 0667 467 728 |                                                                                  |
| 32                                                               | OUARIDHINE Mohamed Ali        | UGLP/ONPCA                      | Technicien Supérieur Agrométéo              | 0664 376 284 |                                                                                  |
| Unité Locale du Projet/Parc National Culturel du Tassili N'Ajjer |                               |                                 |                                             |              |                                                                                  |
| 33                                                               | BOUMHALA Karim                | ONPCT                           | Directeur par intérim                       | 0663 450 923 |                                                                                  |
| 34                                                               | ABAD Mohamed                  | UGLP/ONPCT                      | Attaché d'Administration                    | 0668 659 601 |                                                                                  |
| 35                                                               | CHERIFI Kamel                 | UGLP/ONPCT                      | Chargé de la Biodiversité                   | 0556 174 451 | <a href="mailto:cherifi.kamel1@gmail.com">cherifi.kamel1@gmail.com</a>           |
| 36                                                               | OUBRAHAM Salim                | UGLP/ONPCT                      | Coordonnateur UGLP                          | 0549 499 935 | <a href="mailto:s.oubraham@yahoo.fr">s.oubraham@yahoo.fr</a>                     |
| 37                                                               | BELTOU Djamila                | UGLP/ONPCT                      | Chargée de la communication                 | 0666 672 959 | <a href="mailto:djamilapnud@gmail.com">djamilapnud@gmail.com</a>                 |
| 38                                                               | BAKOU Abdelmadjid             | UGLP/ONPCT                      | Chargé Ecodéveloppement                     | 0667 100 878 | <a href="mailto:abdelmadjdbakou@yahoo.fr">abdelmadjdbakou@yahoo.fr</a>           |
| Experts recrutés par le Projet                                   |                               |                                 |                                             |              |                                                                                  |
| 39                                                               | DJEBBARA Madjid               | PPCA                            | Expert Formation                            | 0771 746 894 | <a href="mailto:arbadje2001@yahoo.fr">arbadje2001@yahoo.fr</a>                   |
| 40                                                               | MOALI Aissa                   | PPCA                            | Expert Biodiversité                         | 0661 251 758 | <a href="mailto:aissa.moali@gmail.com">aissa.moali@gmail.com</a>                 |
| 41                                                               | SAFIA Abdelmounaïme           | Université de Sherbrooke Canada | Expert SIG                                  | 0666 384 485 | <a href="mailto:SAFIA-Abdelmounaïme@gmail.com">SAFIA-Abdelmounaïme@gmail.com</a> |
| 42                                                               | BENSADEK Chérifa              | PPCA                            | Expert Hôtellerie, Tourisme & Environnement | 0661 556 028 | <a href="mailto:cherifa.bensadek@hotmail.com">cherifa.bensadek@hotmail.com</a>   |
| Autres Parcs Nationaux Culturels                                 |                               |                                 |                                             |              |                                                                                  |
| 43                                                               | BELKHIRI Louiza               | ONPCAS                          | Gestionnaire                                | 0558 273 644 | <a href="mailto:louizabelkhiri@hotmail.com">louizabelkhiri@hotmail.com</a>       |
| 44                                                               | BAHAMID Habiba                | ONPCTindouf                     | Directrice                                  | 0697 938 285 | <a href="mailto:habiba.opnt@yahoo.fr">habiba.opnt@yahoo.fr</a>                   |
| 45                                                               | HAMOUDI Mohamed               | ONPCTGT                         | Directeur                                   | 0663 713 259 | <a href="mailto:mohamedhamoudi@yahoo.fr">mohamedhamoudi@yahoo.fr</a>             |
| 46                                                               | HAFIR Halim                   | DGF                             | Ingénieur Bureau des Parcs Nationaux        | 0778 688 853 | <a href="mailto:hafirhalim@yahoo.fr">hafirhalim@yahoo.fr</a>                     |

MTR Parcs Culturels Algérie

| Autres Départements Ministériels |              |                                                             |                                                                            |  |  |
|----------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--|--|
| 47                               | ECHIRK Kamel | Expert consultant en Environnement et Développement durable | Ex Cadre au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement |  |  |

| Directions des Secteurs au niveau des Wilayas |                   |                                       |                                                            |              |                                                                          |
|-----------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------|
| 48                                            | BALBAL Mohamed    | Wilaya de Tamanrasset                 | Directeur de la Culture                                    | 0664 846 231 |                                                                          |
| 49                                            | EL-KHIR Mohamed   | Wilaya de Tamanrasset                 | Directeur des Ressources en Eau                            | 0660 366 514 | <a href="mailto:dhw_tamanrasset@yahoo.fr">dhw_tamanrasset@yahoo.fr</a>   |
| 50                                            | BENCHIKH Omar     | Wilaya de Tamanrasset                 | Directeur de l'Environnement et des Energies Renouvelables | 0663 414 532 | <a href="mailto:omarcheikhoc7@hotmail.com">omarcheikhoc7@hotmail.com</a> |
| 51                                            | RABAH Ahmed       | Conservation des Forêts Wilaya Illizi | Conservateur Djanet                                        | 0662 696 689 | <a href="mailto:rabahahmed69@gmail.com">rabahahmed69@gmail.com</a>       |
| 52                                            | BOUBKERI Mustapha | Wilaya d'Ilizi                        | Représentant Directeur des Ressources en Eau               | 0660 458 822 | <a href="mailto:hydrodoct31@gmail.com">hydrodoct31@gmail.com</a>         |
| 53                                            | AGAOUED Ayoub     | Direction Services Agricoles Illizi   | Chef Subdivision de Djanet                                 | 0798 378 988 | <a href="mailto:subdjanet@yahoo.fr">subdjanet@yahoo.fr</a>               |
| 54                                            | BRAHIMI Zouhir    | Direction Tourisme & Artisanat Illizi | Sous- Directeur Djanet                                     | 0664 331 119 | <a href="mailto:zouhirbrahimi@yahoo.fr">zouhirbrahimi@yahoo.fr</a>       |
| 55                                            | GUEROUI Bilal     | Conservation Forêts Djanet            | Chargé du suivi des zones humides                          | 0674 130 132 | <a href="mailto:guerouibilal@yahoo.com">guerouibilal@yahoo.com</a>       |

## Annexe G : Liste des documents examinés

### Documents de base du Projet :

1. GEF Trust Fund : Project Identification Form (PIF), 22/04/2009
2. STAP Scientific and technical screening of the Project Identification Form (PIF), 20/05/2009
3. PRODOC. Document de projet. 167p.
4. Aide-mémoire n°3. Révision du cadre logique du Projet. 11/09/2014. 21p.
5. Project Implementation Review (P.I.R) 2015. GEF/UNDP. 21p
6. Project Implementation Review (P.I.R) 2016. GEF/UNDP. 33p
7. Project Implementation Review (P.I.R) 2017. GEF/UNDP. 32p

### Documents du suivi de l'exécution du Projet:

8. Capacity Development Scorecard (Instrument de Suivi du Renforcement des Capacités –ISEG). Année 2017. Direction Nationale du Projet. 8p.
9. Capacity Development Scorecard (Instrument de Suivi du Renforcement des Capacités –ISEG). Office du Parc Culturel de l'Ahaggar. Année 2017. Direction Nationale du Projet. 13p.
10. Capacity Development Scorecard (Instrument de Suivi du Renforcement des Capacités –ISEG). Office du Parc Culturel du Tassili N'Ajjer. Année 2017. Direction Nationale du Projet. 15p.

### Documents de suivi financier :

11. Instrument de Suivi de la Durabilité Financière. Année 2017. Direction Nationale du Projet. 18p.
12. UNDP. Annual Work Plan. Year 2013. Report Date : 29/10/2013. 11p.
13. UNDP. Annual Work Plan. Year 2014. Report Date : 18/12/2013. 9p
14. UNDP. Annual Work Plan. Year 2014. Report Date : 13/07/2014. 10p.
15. UNDP. Annual Work Plan. Year 2015. Report Date : 15/12/2014. 8p.
16. UNDP. Annual Work Plan. Year 2015. Report Date : 11/10/2016. 12p.
17. UNDP. Combined Delivery Report. Period : Jan-Dec 2013. 4p.
18. UNDP. Combined Delivery Report. Period : Jan-Dec 2014. 4p.
19. Tableaux cofinancement des actions pour l'année 2015 (fichier Excel)
20. Tableaux cofinancement des actions prévues dans les wilayas de Tamanrasset et Illizi pour l'année 2016 (fichier Excel).

### Rapports de Suivi & Evaluation du Projet :

21. Rapport de démarrage du Projet. Octobre 2013. 41p.
22. Rapport de mise en œuvre et Plan d'Action 2014. Décembre 2013. 50p.
23. Rapport de suivi & évaluation n°2. Bilan 2014 et Plan d'Action 2015. Décembre 2014. 73p.
24. Rapport de suivi & évaluation n°3. Bilan 2015 et Plan d'Action 2016. Décembre 2015. 67p.
25. Rapport de suivi & évaluation n°4. Premier semestre 2016. 66p.
26. Rapport de suivi & évaluation n°5. Bilan 2016 et Plan d'Action 2017. Décembre 2016. 71p.
27. Rapport de suivi & évaluation n°6. Bilan 1<sup>er</sup> Semestre 2017. Juin 2017. 71p.

### Programmes et plans d'action des Unités du Projet :

28. Plan d'actions indicatif des Unités de Gestion du projet pour le second semestre 2016. DNP. Juin 2016. 8p.
29. Programme indicatif d'écodéveloppement comptant pour l'accord de gestion collaborative des ressources du site d'Iherir. (PC du Tassili N'Ajjer). Juin 2016. 4p.
30. Programme indicatif d'écodéveloppement comptant pour l'accord de gestion collaborative des ressources du site du Meddak. (PC du Tassili N'Ajjer). Juin 2016. 6p.
31. Projet pilote d'écotourisme « Patrimoines de TIHODAINE ». Groupe de travail Tassili N'Ajjer. Octobre 2016. 6p.
32. Programme d'écodéveloppement sectoriel dans le cadre des accords de gestion collaborative des ressources : secteur de l'agriculture. Sites du PC de l'Ahaggar. 2p.
33. Programme d'écodéveloppement sectoriel dans le cadre des accords de gestion collaborative des ressources : secteur de la culture. Janvier 2016. 6p.
34. Ecodéveloppement et Gestion collaborative dans le cadre du projet : démarche et réalisations. Ibrahim HESSAS, chargé du suivi et de l'évaluation (UGCP). Décembre 2015. 20p.

35. Programme d'écodéveloppement sectoriel dans le cadre des accords de gestion collaborative des ressources : secteur de l'environnement. Sites du PC de l'Ahaggar. Janvier 2016. 2p.
36. Programme d'écodéveloppement sectoriel dans le cadre des accords de gestion collaborative des ressources : secteur des forêts. Sites du PC de l'Ahaggar. Janvier 2016. 2p.
37. Programme d'écodéveloppement sectoriel dans le cadre des accords de gestion collaborative des ressources : secteur des ressources en eau. Sites du PC de l'Ahaggar. Janvier 2016. 2p.
38. Programme d'écodéveloppement sectoriel dans le cadre des accords de gestion collaborative des ressources : secteur de la solidarité nationale. Sites du PC de l'Ahaggar. janvier 2016. 2p.
39. Programme d'écodéveloppement sectoriel dans le cadre des accords de gestion collaborative des ressources : secteur du tourisme. Sites du PC de l'Ahaggar. janvier 2016. 2p.
40. Programme d'écodéveloppement comptant pour l'engagement sectoriel dans le cadre des accords de gestion collaborative : site de la Taessa. PC de l'Ahaggar. Décembre 2015. 5p.
41. Programme d'écodéveloppement comptant pour l'engagement sectoriel dans le cadre des accords de gestion collaborative : site prioritaire de la Taessa. PC de l'Ahaggar. Décembre 2015. 5p.
42. Programme d'écodéveloppement comptant pour l'engagement sectoriel dans le cadre des accords de gestion collaborative : site prioritaire du Tefedest . PC de l'Ahaggar. Décembre 2015. 5p.
43. Programme d'écodéveloppement comptant pour l'engagement sectoriel dans le cadre des accords de gestion collaborative : site prioritaire de Tihodaïne. PC du Tassili N'Ajjer. Décembre 2015. 5p.
44. Plan d'action indicatif des unités locales de gestion du projet pour les second semestre 2016. 8p.

Accords de gestion collaborative :

45. Accord de gestion collaborative avec la population d'IHRIR (wilaya d'Illizi)
46. Accord de gestion collaborative avec la population du Meddak (wilaya d'Illizi)
47. Accord de gestion collaborative avec la population du Serkout (wilaya de Tamanrasset)
48. Accord de gestion collaborative avec la population de la Taessa (wilaya de Tamanrasset)
49. Accord de gestion collaborative avec la population d'Ideless (wilaya de Tamanrasset)
50. Accord de gestion collaborative avec la population du Tihoudaine (wilaya d'Illizi)
51. Stratégie et plans d'actions nationaux pour la biodiversité (2016-2030). Ministère des Ressources en eau et de l'environnement. Elaboré avec le soutien du GEF et du PNUD.

Restitutions Ateliers organisés par le Projet :

52. Recommandations de l'Atelier de la wilaya de Tamanrasset pour l'identification du cofinancement national pour l'année 2015 dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet « Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et de l'utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie. Tamanrasset du 17 au 18/12/2014
53. Recommandations de l'Atelier de la wilaya d'Illizi pour l'identification du cofinancement national pour l'année 2015 dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet « Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et de l'utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie. Illizi du 28 au 29/12/2014.
54. Compte-rendu de l'Atelier de co-financement et de gestion collaborative dans le cadre du Projet. Alger. 9/12/2015. 9p.
55. Compte-rendu de l'Atelier de co-financement et de gestion collaborative dans le cadre du Projet. Illizi. Du 20 au 21/12/2015. 12p.
56. Compte-rendu de l'Atelier de co-financement et de gestion collaborative dans le cadre du Projet. Tamanrasset. Du 06 au 07/01/2016. 18p.
57. Compte-rendu de l'Atelier de co-financement et de gestion collaborative dans le cadre du Projet. Tamanrasset. 25/01/2017. 21p.
58. Compte-rendu de l'Atelier de co-financement et de gestion collaborative dans le cadre du Projet. Illizi. Du 18 au 19/01/2017. 23p.
59. Compte-rendu de l'atelier portant Stratégie de base pour le développement d'un tourisme national dans les Parcs Culturels de l'Ahaggar et du Tassili N'Ajjer. Tazrouk (Tamanrasset). 28 au 30/10/2016. 5p.
60. Recommandations de l'Atelier sur le cofinancement et la gestion collaborative du 18 et 19 Janvier 2017 à Illizi. 2p.

61. Compte rendu de l'Atelier portant « Approche méthodologique d'élaboration d'un Schéma d'Orientation Stratégique et du texte règlementaire portant Plan Général d'Aménagement des Parcs Culturels Algériens. Laghouat. 24 et 25/11/2016. 6p.

Avis à consultation lancés par le Projet et contrats d'engagement :

62. Avis à consultation nationale n°1/2017 pour le recrutement d'une équipe de consultants chargée de l'appui à la politique d'aménagement et de gestion des parcs culturels algériens.
63. Avis à consultation nationale n°2/2017 pour le recrutement d'un expert en écodéveloppement et gestion collaborative pour le parc culturel de Tindouf.
64. Avis à consultation nationale n°3/2017 pour le recrutement d'un expert en conception et intégration d'un module de suivi des services culturels.
65. Avis à consultation nationale n°4/2017 pour le recrutement d'un expert en service d'appui-conseil, réalisation infrastructures et aménagement des sites archéologiques et culturels.
66. Avis à consultation nationale n°5/2017 pour le recrutement d'un expert en service d'appui-conseil en tourisme durable.
67. Avis à consultation nationale n°6/2017 pour le recrutement d'un expert en renforcement des capacités et formation.
68. Copies des contrats (21) à durée indéterminée passés entre le DNP et le personnel recruté pour le Projet
69. Contrat de consultation n°0013/DNP/2016 pour Abdelmounaim SAFIA, expert SIG, en vue d'une étude portant évaluation du profil environnemental du parc culturel de l'Atlas Saharien.
70. Contrat de consultation n°0014/DNP/2016 pour Saad DJAKBOUB, expert S,ocio-économie en vue d'une étude portant évaluation du profil environnemental du parc culturel de l'Atlas Saharien.
71. Contrat de consultation n°0015/DNP/2016 pour Amina FELLOUS DJARDINI, expert Zoologie, en vue d'une étude portant évaluation du profil environnemental du parc culturel de l'Atlas Saharien.
72. Contrat de consultation n°0016/DNP/2016 pour Mohamed KAABACHE, expert Ecologue, en vue d'une étude portant évaluation du profil environnemental du parc culturel de l'Atlas Saharien.
73. Contrat de consultation n°0017/DNP/2016 pour Mohammed KOUIDRI, expert Botaniste, en vue d'une étude portant évaluation du profil environnemental du parc culturel de l'Atlas Saharien.

Canevas de suivi de la biodiversité :

74. Canevas de suivi et d'observation du site d'acacias
75. Canevas de suivi et d'observation d'un mégatransect
76. Canevas de suivi et d'observation d'un transect

Stratégies nationales :

77. Plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD) (2011). Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. 128p.
78. Stratégie nationale et plan d'actions nationaux pour la biodiversité 2016-2030. Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement. 158p.
79. Alignement de plan d'action national de lutte contre la désertification sur la stratégie décennale 2008-2018. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (2011). 56 p.
80. Stratégie nationale de gestion écosystémique des zones humides d'Algérie. Direction Générale des Forêts. 73p.

Rapports divers :

81. Rapport technique de la mission de suivi de la mise en œuvre des activités du projet du 6 au 12 mai 2017. 31p.
82. Rapport de synthèse du voyage d'étude dans les aires protégées jordaniennes. Septembre 2016. 9p.
83. Rapport administratif de mission. Atelier sur le cofinancement et la gestion collaborative du 18 et 19 janvier 2017 à Illizi. HESSAS Ibrahim. Chargé du suivi et évaluation. 2p.

84. Note méthodologique pour l'élaboration d'un schéma d'orientation stratégique des Parcs Culturels algériens. 1<sup>er</sup> Rapport. Expert en Aménagement : ARABI Mourad. Septembre 2016. 33p.
85. Note méthodologique pour l'élaboration d'un plan général d'aménagement des Parcs Culturels algériens. 2<sup>ème</sup> Rapport. Expert en Aménagement : ARABI Mourad. Septembre 2016. 21p.
86. Rapport sur l'élaboration d'un module de formation pour le renforcement des capacités de mise en œuvre des activités d'écodéveloppement et de gestion collaborative dans les parcs culturels algériens. Octobre 2016. 17p.
87. Rapport de synthèse sur la biodiversité et les services écosystémiques dans le parc culturel de Tindouf. 15p.

Textes législatifs et règlementaires :

88. Loi n° 11-02 du 17 février 2011 relative aux aires protégées
89. Loi n°10-02 du 29 Juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire. Journal Officiel de la RADP. N°61 du 21/10/2010.
90. Loi n°04-03 du 23 juin 2004 portant sur la protection des zones de montagne
91. Loi n°03-10 du 19 juillet 2003 portant sur la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable,
92. Loi n°01-20 du 12 novembre 2001 portant sur l'aménagement et le développement durable du territoire
93. Loi N°98-04 et le Plan National de Protection et de Mise en Valeur des Sites Archéologiques et Historiques
94. Loi n°83-03 du 05 février 1983 relative à la protection de l'environnement
95. Décret Exécutif n°16-259 du 10 octobre 2016 portant création de la Commission Nationale et des Commissions de Wilayas des Aires Protégées. Journal Officiel de la RADP n°60°2016.
96. Décret Exécutif n°15-207 du 27 juin 2015 fixant les modalités d'élaboration du Plan National d'Action pour l'environnement et le développement durable. Journal Officiel de la RADP n°42/2015.
97. Décret Présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public. Journal Officiel de la RADP n°50 du 20/09/2015.
98. Décret Exécutif n°14-333 du 2 décembre 2014 complétant le décret exécutif n°11-254 du 14 juillet 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration des forêts. Journal Officiel de la RADP n°70 du 7/12/2014.
99. Décret Exécutif n°11-443 du 26 décembre 2011 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des personnels de soutien à la recherche. Journal Officiel de la RADP n°70 du 27/12/2011.
100. Décret Exécutif n°11-257 du 30 juillet 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée de l'agriculture. Journal Officiel de la RADP n°42 du 31/07/2011.
101. Décret Exécutif n°11-127 du 22 mars 2011 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration des forêts. Journal Officiel de la RADP n°18 du 23/03/2011.
102. Décret Exécutif n°09-407 portant création, organisation et fonctionnement du Parc Culturel de l'Atlas Saharien
103. Décret Exécutif n°08-383 du 26 novembre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de la culture. Journal Officiel de la RADP n°68 du 3/12/2008.
104. Décret Exécutif n°08-158 portant création, organisation et fonctionnement du Parc Culturel du Touat-Gourara-Tidikelt
105. Décret Exécutif n° 08-159 portant création, organisation et fonctionnement du Parc Culturel de Tindouf
106. Décret Exécutif n°08-286 du 17 septembre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée l'agriculture. Journal Officiel de la RADP n°53 du 17/09/2008.
107. Décret Exécutif n°08-131 du 3 mai 2008 portant statut particulier des chercheurs permanents. Journal Officiel de la RADP n°23 du 4/05/2008.
108. Décret Exécutif n°08-04 du 19 janvier 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps communs aux institutions et administrations publiques. Journal Officiel de la RADP n°03 du 20/01/2008.

109. Décret Présidentiel n°07-308 du 29 septembre 2007 fixant les modalités de recrutement des agents contractuels, leurs droits et obligations, les éléments constitutifs de leur rémunération, les règles relatives à leur gestion ainsi que le régime disciplinaire qui leur est applicable. Journal Officiel de la RADP n°67 du 30/09/2007.
110. Décret Présidentiel n°07-307 du 29 septembre 2007 fixant les modalités d'attribution de la bonification indiciaire aux titulaires de postes supérieurs dans les institutions et administrations publiques. Journal Officiel de la RADP n°61 du 30/09/2007.
111. Décret Présidentiel n°07-304 du 29 septembre 2007 fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires. Journal Officiel de la RADP n°61 du 30/09/2007.
112. Décret Présidentiel n°07-305 du 29 septembre 2007 modifiant le Décret Exécutif n°90-228 du 25/07/1990 fixant le mode de rémunération applicable aux fonctionnaires et agents publics exerçant des fonctions supérieures de l'Etat. Journal Officiel de la RADP n°61 du 30/09/2007.
113. Décret Présidentiel n°07-306 du 29 septembre 2007 fixant Le régime indemnitaire des fonctionnaires et agents publics exerçant des fonctions supérieures de l'Etat. Journal Officiel de la RADP n°61 du 30/09/2007.
114. Décret Exécutif n°83-509 du 20 août 1983 portant sur la protection des espèces animales non domestiques protégées.
115. Décret Exécutif n°96-98 du 6 mars 1996 déterminant la liste et le contenu des livres et registres spéciaux obligatoires pour les employeurs. Journal Officiel de la RADP n°17 du 13/03/1996.
116. Instruction interministérielle précisant les modalités d'application du décret exécutif n°95-28 du 12 janvier 1995 fixant les avantages particuliers attribués aux personnels qualifiés de l'Etat, des collectivités locales et des établissements et organismes publics exerçant dans les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Tindouf et Illizi. Ministère des Finances et Direction Générale de la Fonction Publique. 12/01/1995.

Procès-verbaux de réunions :

117. Procès-verbal n°01/2014 de la réunion du Comité de Pilotage du Projet du 07 mai 2014. 4p.
118. Procès-verbal n°01/2015 de la réunion du Comité de Pilotage du Projet du 29 janvier 2015. 5p.
119. Procès-verbal n°01/2016 de la réunion du Comité de Pilotage du Projet du 5 février 2016. 5p.
120. Procès-verbal n°01/2017 de la réunion du Comité de Pilotage du Projet du 06 avril 2017. 7p.
121. Procès-verbal n°02/2017 de la réunion extraordinaire du Comité de Pilotage du Projet du 09 juillet 2017. 5p.
122. Procès-verbal de la séance de travail du 19/07/2016. UGL de Tamanrasset. 3p.
123. Procès-verbal de la séance de travail du 24/07/2016. UGL du Tassili-N'Ajjer. 4p.

Communications des cadres de l'UGC et des UGLs au cours de la MTR :

124. Présentation Power Point du 7/09/2017 de M. Ibrahim HESSAS, chargé du suivi-évaluation (UGCP) sur l'écodéveloppement et la gestion collaborative dans le cadre du projet.
125. Présentation Power Point du 7/09/2017 de Mlle Wafa AMOURA, Assistante technique du projet, sur les expertises réalisées dans le cadre du projet.
126. Présentation Power Point du 7/09/2017 de M. Ibrahim HESSAS, chargé du suivi-évaluation (UGCP) sur l'écodéveloppement et la gestion collaborative dans le cadre du projet.
127. Présentation Power Point du 7/09/2017 de M. Abdenour MOUSSOUNI, chargé de la planification (UGCP), sur le système de suivi de la biodiversité dans les parcs culturels algériens.
128. Présentation Power Point du 8/09/2017 de Mme Narimane SAHEB, chargée de la communication (UGCP) dans le cadre du projet.
129. Présentation Power Point du 8/09/2017 de Madame Ferial MAACHOU, chargée du Système d'Information Géographique (UGCP) dans le cadre du projet, sur le SIG dans les parcs culturels algériens.
130. Présentation Power Point du 9/09/2017 de M. Abdelouahab ABOUDA, chargé de la Communication dans le cadre du projet (UGL de Tamanrasset), sur les activités d'IEC SIG dans le parc culturel de l'Ahaggar.

131. Présentation Power Point du 9/09/2017 de M. Abderrahmane BALLAH, chargé de l'écodéveloppement et de la gestion collaborative (UGL de Tamanrasset) dans le cadre du projet, sur les activités d'écodéveloppement dans le parc culturel de l'Ahaggar.
132. Présentation Power Point du 9/09/2017 de M. Abdelhamid HADDADI, chargé de la biodiversité (UGL de Tamanrasset) dans le cadre du projet, sur les activités de suivi de la biodiversité dans les sites prioritaires du parc culturel de l'Ahaggar.
133. Présentation Power Point du 16/09/2017 de Mme Djamila BELTOU, chargée de la communication (UGL du Tassili) dans le cadre du projet, sur les activités d'information et de communication dans le parc culturel du Tassili N'Ajjer.
134. Présentation Power Point du 16/09/2017 de M. Bilal GUEROUI, chargé de la biodiversité (UGL du Tassili), sur les zones humides du parc culturel du Tassili N'Ajjer.
135. Présentation Power Point du 16/09/2017 de M. Bilal GUEROUI, chargé de la biodiversité (UGL du Tassili) dans le cadre du projet, sur les activités de suivi de la biodiversité dans le parc culturel du Tassili N'Ajjer.
136. Présentation Power Point du 16/09/2017 de M. Farid OUBRAHAM du parc culturel du Tassili N'Ajjer.
137. Présentation Power Point du 16/09/2017 de M. Abdelmadjid BEKOU, chargé de l'écodéveloppement et de la gestion collaborative (UGL du Tassili) dans le cadre du projet dans le parc culturel du Tassili N'Ajjer.
138. Présentation Power Point du 7/09/2017 de Mme Chérifa BENSADDEK, experte en tourisme sur la stratégie de tourisme durable dans les PCs.
139. Présentation Power Point du 7/09/2017 de M. Aissa MOALI, expert en sociologie, sur l'évaluation du profil socioculturel du parc culturel du Touat-Gourara-Tidikelt.
140. Note sur l'intégration à la Fonction Publique du personnel recruté dans le cadre du Projet. Préparée par Ibrahim HESSAS, chargé du suivi et évaluation (UGCP). Mars 2017. 7p.
141. Note sur la préparation de l'évaluation à mi-parcours du projet. Préparée par Ibrahim HESSAS, chargé du suivi et évaluation (UGCP). Mars 2017. 33p.

Autres documents :

142. Groupe Banque Mondiale. Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie. Printemps 2017. 40p.
143. Ford, R. (2006, January 5) Challenges ahead for Algeria in 2016. Retrieved from <http://www.mei.edu/content/article/challenges-ahead-algeria-2016>.
144. GEF (2011) The GEF Monitoring and Evaluation Policy 2010. Global Environment Facility Evaluation Office, Washington.
145. UNDP (2009) Handbook on planning, monitoring and evaluating for development results. UNDP, New York.
146. UNDP-GEF (2014) Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF. PNUD-GEF, New York.
147. Patrimoine mondial (2015) Liens Culture-Nature. N° 15, Editions Unesco. 88p.
148. Solana, J. (2016, March 7) These are Algeria's big challenges and opportunities. Retrieved from <https://www.weforum.org/agenda/2016/03/these-are-algerias-big-challenges-and-opportunities>.
149. Synthèse sur le cofinancement du projet. Janvier 2017.
150. Etude diachronique sur l'évolution des principaux écosystèmes du Tassili-Ahaggar. Rapport des 4 missions de l'expert ARAB Abdesselam. 81p.
151. Etude diachronique sur l'évolution des principaux écosystèmes du Tassili-Ahaggar. Rapport de synthèse botanique de l'expert ARAB Abdesselam. 23p
152. Note de situation du Projet au 30 novembre 2013. Datée du 2/12/2013. 23p.
153. Cartes des six sites prioritaires
154. Liste du personnel du Projet

## Annexe H : Table du cofinancement

**Tableau 1 : Prévisions du PRODOC et réalisations au 31/12/2016 (US\$)**

| Désignation                         | Montant (US\$) |
|-------------------------------------|----------------|
| Cofinancement total prévu           | 20.803.052     |
| Cofinancement réalisé au 31/12/2016 | 8.203.444,59   |
| % réalisations/Prévisions           | 39,43%         |

**Tableau 2 : Prévisions et réalisations par type d'actions prévues (US\$)**

| Type d'actions identifiées         | Prévisions        | Réalisations au 30/12/2016 | % Réalisations/Prévisions |
|------------------------------------|-------------------|----------------------------|---------------------------|
| Hydraulique pastorale              | 2.918.611         | 4.770.118,61               | 163,43%                   |
| Valorisation produits animaux      | 900.000           | 16.660,58                  | 01,85%                    |
| Plantes médicinales et fourragères | 1.111.111         | 0                          | 0%                        |
| Electrification solaire            | 2.605.000         | 0                          | 0%                        |
| Reboisement                        | 883.333           | 59.589,42                  | 6,75%                     |
| Pépinières et réserves de graines  | 458.333           | 301.763,38                 | 65,84%                    |
| Artisanat féminin                  | 800.903           | 65.894,16                  | 08,23%                    |
| Autres actions éligibles           | 1.506.944         | 1.812.557,13               | 120,28%                   |
| Tourisme Durable                   | 1.914.236         | 0                          | 0%                        |
| Education Environnementale         | 770.819           | 1.176.861,31               | 152,68%                   |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>13.869.292</b> | <b>8.203.444,59</b>        | <b>59,15%</b>             |

## Annexe I : Codes de conduite UNEG signés

ToR ANNEX D: UNEG Code of Conduct for Evaluators/Midterm Review Consultants<sup>6</sup>

**Evaluators/Consultants:**

1. Must present information that is complete and fair in its assessment of strengths and weaknesses so that decisions or actions taken are well founded.
2. Must disclose the full set of evaluation findings along with information on their limitations and have this accessible to all affected by the evaluation with expressed legal rights to receive results.
3. Should protect the anonymity and confidentiality of individual informants. They should provide maximum notice, minimize demands on time, and respect people's right not to engage. Evaluators must respect people's right to provide information in confidence, and must ensure that sensitive information cannot be traced to its source. Evaluators are not expected to evaluate individuals, and must balance an evaluation of management functions with this general principle.
4. Sometimes uncover evidence of wrongdoing while conducting evaluations. Such cases must be reported discreetly to the appropriate investigative body. Evaluators should consult with other relevant oversight entities when there is any doubt about if and how issues should be reported.
5. Should be sensitive to beliefs, manners and customs and act with integrity and honesty in their relations with all stakeholders. In line with the UN Universal Declaration of Human Rights, evaluators must be sensitive to and address issues of discrimination and gender equality. They should avoid offending the dignity and self-respect of those persons with whom they come in contact in the course of the evaluation. Knowing that evaluation might negatively affect the interests of some stakeholders, evaluators should conduct the evaluation and communicate its purpose and results in a way that clearly respects the stakeholders' dignity and self-worth.
6. Are responsible for their performance and their product(s). They are responsible for the clear, accurate and fair written and/or oral presentation of study limitations, findings and recommendations.
7. Should reflect sound accounting procedures and be prudent in using the resources of the evaluation.

**MTR Consultant Agreement Form**

Agreement to abide by the Code of Conduct for Evaluation in the UN System:

Name of Consultant: Urs Bloesch

Name of Consultancy Organization (where relevant): Adansonie-Consulting

**I confirm that I have received and understood and will abide by the United Nations Code of Conduct for Evaluation.**

Signed at 15 / 10 / 2017 (Date) on Enlard (Place)

Signature: [Signature]

<sup>6</sup> [www.undp.org/uneccodcofconduct](http://www.undp.org/uneccodcofconduct)

ToR ANNEX D: UNEG Code of Conduct for Evaluators/Midterm Review Consultants

**Evaluators/Consultants:**

1. Must present information that is complete and fair in its assessment of strengths and weaknesses so that decisions or actions taken are well founded.
2. Must disclose the full set of evaluation findings along with information on their limitations and have this accessible to all affected by the evaluation with expressed legal rights to receive results.
3. Should protect the anonymity and confidentiality of individual informants. They should provide maximum notice, minimize demands on time, and respect people's right not to engage. Evaluators must respect people's right to provide information in confidence, and must ensure that sensitive information cannot be traced to its source. Evaluators are not expected to evaluate individuals, and must balance an evaluation of management functions with this general principle.
4. Sometimes uncover evidence of wrongdoing while conducting evaluations. Such cases must be reported discreetly to the appropriate investigative body. Evaluators should consult with other relevant oversight entities when there is any doubt about if and how issues should be reported.
5. Should be sensitive to beliefs, manners and customs and act with integrity and honesty in their relations with all stakeholders. In line with the UN Universal Declaration of Human Rights, evaluators must be sensitive to and address issues of discrimination and gender equality. They should avoid offending the dignity and self-respect of those persons with whom they come in contact in the course of the evaluation. Knowing that evaluation might negatively affect the interests of some stakeholders, evaluators should conduct the evaluation and communicate its purpose and results in a way that clearly respects the stakeholders' dignity and self-worth.
6. Are responsible for their performance and their product(s). They are responsible for the clear, accurate and fair written and/or oral presentation of study limitations, findings and recommendations.
7. Should reflect sound accounting procedures and be prudent in using the resources of the evaluation.

**MTR Consultant Agreement Form**

Agreement to abide by the Code of Conduct for Evaluation in the UN System:

Name of Consultant: CHEHAT Foued

Name of Consultancy Organization (where relevant): \_\_\_\_\_

**I confirm that I have received and understood and will abide by the United Nations Code of Conduct for Evaluation.**

Signed at ALGIERS (Place) on 11/09/2017 (Date)

Signature: \_\_\_\_\_

